

La matière et le bâti en haute Provence

XVIII^e-XXI^e siècle

Actes de la première journée d'études
d'histoire de la haute Provence



Digne, 13 octobre 2012

Direction éditoriale : Jean-Christophe Labadie
directeur des Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence
Conception graphique : Jean-Marc Delaye
Organisation scientifique : Éric Fabre, maître de conférences à Aix-Marseille
Université (TÉLEMME et IUT de Provence)
Organisation de la journée d'études :
Bérangère Suzzoni et Sylvie Deroche

Références bibliographiques

FABRE (Éric) et LABADIE (Jean-Christophe) (dir.), *La matière et le bâti*,
Actes de la première journée d'études d'histoire de la haute Provence,
Digne, 13 octobre 2012,
Digne, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2013.

ISBN 978 2 86004 016 7

**© Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence,
Archives départementales**

Impression : Odim, Volx

Dépôt légal : novembre 2013

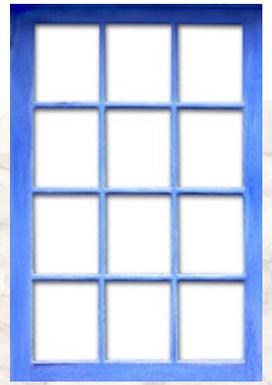
800 exemplaires

La matière et le bâti en haute Provence

XVIII^e-XXI^e siècle

Actes de la première journée d'études
d'histoire de la haute Provence

Digne, 13 octobre 2012



SOMMAIRE

■	Préface	5
■	Introduction	7
■	Alexei Laurent Paysages ruraux de la première moitié du XIX ^e siècle dans le sud-est des Basses-Alpes	9
■	Céline Laforest Du marbre en Ubaye : Vert Maurin, Vert des Alpes	21
■	Jean-Christophe Labadie Saint-Marcel Eysseric et les monuments historiques dans la deuxième moitié du XIX ^e siècle	31
■	Laurent Del Rosso et Maxence Mosseron L'étude d'un objet architectural spécifique structurant le territoire : la ferme dans le Pays Asses, Verdon, Vaire, Var	39
■	Éric Fabre et Claire Fassino La maison en haute Provence : une polysémie, des thèmes inégalement documentés	49
■	Éric Fabre Les travaux sur la haute Provence vus au filtre des <i>Annales de Haute-Provence</i>	58

En proposant au public le samedi 13 octobre 2012 une première journée d'études de l'histoire de la haute Provence, les Archives départementales ont renoué avec la recherche historique en marche.

Les Archives ont pour vocation de mettre en valeur le patrimoine départemental qu'elles conservent, ce qui se traduit notamment par le développement de l'activité de chercheurs venus d'horizons variés, qu'ils soient comme ici universitaires, enseignants, historiens, conservateurs, étudiants.

Au cours de cette journée d'octobre, le public, venu nombreux, a pu bénéficier de six communications aux sujets variés : le paysage rural, la « ferme » et la « maison » de haute Provence, le marbre alpin et les monuments historiques. À l'issue, des discussions fécondes se sont engagées avec ces « amateurs », entendu au sens noble du terme, démontrant, s'il en était besoin, l'intérêt que les uns et les autres portent à leur histoire. Les lecteurs de cet ouvrage pourront se rendre compte de la qualité scientifique des contributions qui ouvrent, j'en suis convaincu, de nouvelles perspectives.

Lors de la deuxième journée, la démarche impulsée par les Archives départementales montre la même ambition. À cette occasion seront plus étroitement associés amoureux des archives et de l'histoire locale, et professionnels de la recherche.

Je souhaite que la deuxième journée d'études, dont le thème porte sur les « bâtiments construits, bâtiments rompus », rencontre un succès identique à celui de la première édition.

Gilbert Sauvan
Président du Conseil général
Député des Alpes-de-Haute-Provence

La haute Provence est le parent pauvre de la Provence. Démographiquement et économiquement, certes, mais aussi en terme intellectuel et particulièrement de connaissance historique. La vague des travaux des grands érudits de la seconde moitié du XIX^e siècle étant retombée et la recherche historique s'étant professionnalisée, seuls quelques universitaires médiévistes ont continué à écrire sur la haute Provence, en même temps que des fouilles archéologiques ont alimenté la connaissance d'un passé plus ou moins lointain. Mais, que sait-on vraiment des périodes moderne et contemporaine ? Cette question a été le moteur d'une réflexion qui, entre l'universitaire Éric Fabre et le conservateur du patrimoine Jean-Christophe Labadie, a motivé la mise en place de ces journées d'étude d'histoire de la haute Provence. Le sujet était donc initialement à connotation historiographique. Un appel à communication a été diffusé, des propositions de sujets retournées par quelques chercheurs et acceptées par les organisateurs : cet ouvrage en expose la teneur. La nature des réponses a fait que le thème a dérivé, d'un bilan historiographique souhaité à un ensemble de travaux qui se regroupaient heureusement sous un thème commun : celui du bâti. Ainsi, est né *La matière et le bâti*.

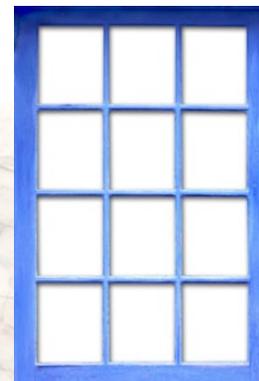
La matière d'abord, car Céline LAFORÉT s'attache à retracer l'histoire de l'exploitation du marbre vert de Maurin, à plus de 2 000 mètres d'altitude entre le Queyras et l'Ubaye. Au cours du XIX^e siècle, ce *vert de Maurin*, aussi nommé *vert des Alpes*, a participé à l'embellissement des plus grands monuments français, mais pas seulement, sa commercialisation le répandant aussi à l'étranger.

Le bâtiment ensuite, sur lequel se concentrent les autres communications. Alexei LAURENT participe au programme régional du service régional de l'Inventaire, focalisé sur l'est du département des Alpes-de-Haute-Provence et le Pays Asses-Verdon-Vaire-Var. Utilisant le cadastre dit « napoléonien » établi dans les années 1830, il reconstitue les éléments essentiels du paysage entourant Castellane. Dans ce même territoire, Laurent DEL ROSSO et Maxence MOSSERON, chercheurs au Service de l'Inventaire général et du patrimoine de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, descendent un peu plus au niveau du bâti. Ils s'attachent à définir la structure des bâtiments d'exploitation agricole, les « fermes » en croisant trois problématiques complémentaires : la typologie, l'implantation et l'évolution formelle. Jean-Christophe LABADIE nous donne à voir ces bâtiments, et bien d'autres, en explorant le riche fonds photographique de Saint-Marcel EYSSERIC constitué entre 1860 et la fin du XIX^e siècle. L'auteur nous dévoile la richesse des 1 675 négatifs photographiques sur plaques de verre entrés dans les collections des Archives Départementales, dont un quart a trait à des monuments présentant un caractère patrimonial. Le travail présenté par Éric FABRE et Claire FASSINO permet d'entrer dans certains de ces bâtiments, à la suite du notaire qui y dresse un inventaire après décès : les auteurs privilégient l'utilisation de cette source notariale pour décrire la structure de l'habitat au XIX^e siècle, cherchant à définir le nombre de niveaux moyen des bâtiments, la répartition et la spécialisation des diverses pièces.

Un dernier article, sous la plume d'Éric FABRE, ouvre le questionnement en revenant au sujet initial, celui du bilan historiographique général que souhaitait établir la journée d'étude dont on trouve ici les actes. Il propose une telle synthèse, au travers de l'analyse de l'ensemble des articles parus dans les *Annales de Haute-Provence* entre 1838 et la fin de la première décennie du XXI^e siècle, en distinguant la période concernée par le texte, le lieu et l'objet traité. Les érudits qui écrivent dans cette revue concentrent leurs productions sur quelques hommes et quelques lieux au fort caractère symbolique. Nous voudrions terminer en reprenant un point de la conclusion de cet article ; il cite Régis Bertrand qui écrivait, en 1988, que « de bons sujets restent à peine effleurés [de telle sorte qu'] érudits et historiens ont encore fort à faire en Haute-Provence ». C'est le but de telles journées d'étude que de se pencher sur ces questions.

Pour clore cette introduction, nous souhaiterions souligner le fait suivant : rien n'aurait été possible sans la diligence et l'amabilité de Sylvie DEROCHE, enseignante détachée au service éducatif des Archives départementales, et Bérangère SUZZONI, l'animatrice de ce service, qui ont matériellement organisé la journée d'étude du 13 octobre 2012, et sans la compétence de Jean-Marc DELAYE, le graphiste des Archives départementales à l'origine de cette publication.

Paysages ruraux de la première moitié du XIX^e siècle dans le sud-est des Basses-Alpes



Alexei LAURENT

Alexei Laurent est chercheur indépendant (Architecture Bâti Rural & Inventaires (A.B.R.I.), La Gravière, Prades, 48210 Sainte-Énimie).
abri48@free.fr.

Résumé

Dans le cadre d'une campagne d'inventaire systématique du patrimoine architectural, menée dans le sud-est des Alpes-de-Haute-Provence, le questionnement méthodique des archives cadastrales permet de mieux comprendre le contexte historique des usages territoriaux et de l'environnement des édifices étudiés. Grâce à un traitement infographique des données issues du dépouillement du cadastre parcellaire ancien (première moitié du XIX^e siècle), une méthodologie simple est proposée pour restituer visuellement l'occupation des sols et son impact sur les paysages ruraux.

Mots-clefs : inventaire du patrimoine, cadastre, carte postale, restitution paysagère, infographie.

Le bureau d'études Architecture Bâti Rural & Inventaires (A.B.R.I.), installé en Lozère depuis 2007, répond aux demandes des collectivités locales ou des particuliers concernant des recherches et études sur le patrimoine bâti. Géographe et ethnologue, j'effectue des enquêtes d'inventaire et j'interviens sur les rapports entre espace rural, territoires et architecture. Après avoir travaillé sur ces thèmes dans le Haut-Jura, le Vercors, les Alpilles et la Camargue, je collabore depuis 2004 à l'inventaire topographique du Pays Asses-Verdon-Vaïre-Var (quarante communes du sud-est des Alpes-de-Haute-Provence)¹ conduit par le service de l'inventaire général et du patrimoine de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille). Un inventaire topographique correspond à un repérage systématique de toutes les constructions présentes sur le territoire d'une commune, datant d'au moins 30 ans. Le principe général étant d'observer le plus grand nombre de bâtiments et édifices possible, afin d'y repérer un certain nombre de critères

structurels (emplacement, matériaux et mise en œuvre) et fonctionnels (destinations et usages du bâti). Ces critères sont définis selon la méthodologie de l'inventaire du patrimoine instaurée par le ministère de la Culture, lequel a également rédigé le vocabulaire architectural normalisé qui est utilisé. Les informations collectées lors du repérage sont implémentées dans des bases de données géo-référencées qui permettent des analyses statistiques et spatiales sur l'ensemble de l'aire d'étude. Au terme du repérage, il est procédé à une sélection de bâtiments ou d'édifices exemplaires, qui font l'objet de recherches plus précises (archéologie du bâti, recherches en archives, etc.), compilées en dossiers d'architecture conservés aux Archives régionales, et en notices Mérimée versées sur la base éponyme du ministère de la Culture.

¹ Intégralité de l'arrondissement de Castellane (cantons d'Annot, Allos-Colmars, Castellane, Entrevaux et Saint-André-les-Alpes) et partie de l'arrondissement de Digne (canton de Barrême).

Patrimoine architectural et espace rural

Lors du repérage sur le terrain, la localisation du bâti s'effectue à l'aide de deux documents cartographiques actuels, les cartes de l'Institut géographique national (au 1/25 000^e) et les plans cadastraux communaux (du 1/5 000^e au 1/1 250^e). D'autres documents cartographiques historiques sont aussi utilisés : carte de Provence des ingénieurs géographes militaires au 1/14 000^e environ (1748-1778), carte de Cassini (1770-1780), plans cadastraux parcellaires anciens (1810-1840)... Des enquêtes orales sont également effectuées, afin d'identifier les éventuelles constructions non mentionnées sur ces documents.

Cependant, la compréhension de l'environnement spatial historique des constructions est parfois difficile. Effectivement, comment saisir par exemple l'utilité fonctionnelle d'un entrepôt agricole isolé à plusieurs kilomètres d'un village, et actuellement environné de forêt ou de friches ? À l'inverse, que penser des raisons d'être d'une ferme aujourd'hui noyée au milieu d'un lotissement pavillonnaire ?

Le questionnement de l'évolution de l'organisation spatiale rurale et de ces usages territoriaux est fondamental puisque la moyenne montagne provençale a subi de nombreuses mutations

historiques, qui ont parfois transformé la vocation des espaces : accroissement de l'élevage ovin extensif au XIX^e siècle, culture de la lavande et politique de reboisement au début du XX^e siècle, etc. Ces modifications ont impacté plus ou moins les territoires, et donc la physionomie des paysages.

Ainsi, dans les communes du Pays A3V, l'exode rural amorcé dès les années

1830-1840 a peu à peu conduit à une presque désertion humaine du territoire, scellée par la saignée de la Première Guerre Mondiale. Cette dynamique de dépeuplement a entraîné l'abandon pur et simple de certains villages, hameaux ou quartiers ruraux, et de nombreuses zones agricoles, éloignées ou ingrates ont été progressivement délaissées voire reboisées. A contrario les meilleures terres

planes proches des villages ont parfois été dédiées à l'urbanisation dès le début du XX^e siècle, avec un accroissement notable dans sa seconde moitié.

Dès lors, il est indispensable au chercheur du patrimoine bâti rural de pouvoir remettre les constructions étudiées dans leur(s) contexte(s) successif(s).

Cadastre parcellaire ancien et territoires ruraux

¹ Un certain nombre de petites communes ont fusionné avec leurs voisines, dès la fin du XIX^e siècle, mais surtout dans les années 1970.

² La réalisation d'un premier cadastre avec plans par masses de culture fut décidée en 1801. Mais suite à ses imperfections, Napoléon I^{er} met en place le cadastre parcellaire, acté par la loi de finances du 15 septembre 1807. Ce nouveau cadastre doit être un complément du Code Civil en garantissant la propriété individuelle, empêchant les procès et fixant les bases de l'imposition foncière. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, 2007, p. 5 ; ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'OISE, 2007, p. 3 ; LEWISON (Anthony), 1986, p. 2.

³ Dates des cadastres anciens pour les communes et anciennes communes du Pays A3V : 1811 (Blieux, Senez, Le Poil), 1816 (Entrevaux), 1817 (Castellet-Saint-Cassien, Plan-Puget, Saint-Pierre, Villevieille), 1818 (Aurent, Castellet-les-Sausses, Rochette (La), Sausses), 1824 (Garde (La)), 1825 (Allos), 1827 (Beauvezer, Colmars, Thorame-Basse, Thorame-Haute, Villars-Colmars), 1830 (Annot, Fugeret (Le), Méailles, Saint-Benoît, Montblanc, Ubraye, Vergons), 1831 (Braux), 1834 (Castellane, Castillon, Chasteuil, Demandolx, Eoulx, Peyroules, Robion, Saint-Julien-du-Verdon, Soleilhas, Taloire, Taulanne), 1835 (Rougon, Villars-Brandis), 1837 (Clumanc, Lambruisse, Saint-Lions, Tartonne), 1838 (Allons, Angles, Argens, Chaudon-Norante, Colle-Saint-Michel (La), Courchons, Gévaudan, Moriez, Mure (La), Peyresc, Saint-André-les-Alpes, Saint-Jacques).

⁴ Les plans cadastraux sont des représentations géométriques (sans projection cartographique), à la différence des cadastres d'ancien régime (« terriers ») sur lesquels les propriétés listées sont uniquement localisées par confronts avec les propriétés voisines.

Pour les 57 communes et anciennes communes ¹ du Pays A3V, la rédaction du cadastre parcellaire ancien (dit aussi « cadastre napoléonien ») ² est comprise entre 1811 et 1838 ³. Il est constitué de trois documents dont le dépouillement éclaire le contexte des usages territoriaux à la date de sa levée : le plan cadastral, la matrice cadastrale, l'état des sections.

Le plan cadastral ou atlas cadastral est une représentation visuelle ⁴ du territoire

communal, divisée en plusieurs sections cadastrales, dont le nombre varie selon la superficie de la commune. Chaque section comprend une ou plusieurs planches dessinées, sur lesquelles apparaissent les cours d'eau, les éléments topographiques remarquables, les voies de communication ainsi que le plan de masse des bâtiments maçonnés. Le territoire est découpé par des limites parcellaires, avec un numéro attribué pour chaque parcelle.



Extrait du plan cadastral parcellaire de la commune de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), section D3, 1834. Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence 105 Fi 39.

La matrice cadastrale compile les informations sur les parcelles, classées selon l'ordre alphabétique du nom du propriétaire. Il s'agit d'un volume évolutif avec mise à jour lorsque la propriété change de main. Les feuillets comportent ainsi des indications d'entrée ou de sortie du bien dans la propriété, avec l'origine ou la des-

tinution. La matrice cadastrale est toujours actualisée aujourd'hui, sous forme informatisée. C'est un document intéressant pour suivre le parcours historique d'un bien, mais son dépouillement est parfois rendu difficile du fait des nombreuses ratures et surcharges liées aux mutations des propriétés.

L'état des sections compile les informations parcellaires section par section, par ordre numérique des parcelles. Outre le nom du propriétaire, on y retrouve le nom du lieu-dit cadastral de la parcelle, la désignation précise de sa nature, sa contenance et sa catégorie ou classe. Ces deux dernières indications servent au calcul de l'impôt foncier, dont le revenu est également inscrit à la ligne de la parcelle. À la fin de chaque relevé de section, on trouve généralement un récapitulatif thématique. Rédigé lors de la levée des plans cadastraux, l'état des sections n'a jamais été actualisé. Il montre donc un état figé de la propriété et des usages territoriaux d'une commune. À ce titre il est extrêmement utile au chercheur, grâce à sa grande précision micro-géographique et grâce à son organisation par ordre numérique des parcelles, ce qui facilite la recherche. Par ailleurs, la richesse des noms de lieux-dits cadastraux en fait un instrument de recherche toponymique bien plus précis que les seuls noms de lieux mentionnés sur les plans cadastraux. À cela il faut ajouter que ces documents ayant été levés par des fonctionnaires de l'État, la graphie généralement soignée rend la lecture aisée et ne soulève que rarement des problèmes de paléographie.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURS des Propriétaires.	N.° du plan.	CANTONS, TRIAGES ou LIEUX-DITS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCES en mesures métriques.		CLASSEMENT		R. R. V. PROPRIÉTÉS bâties. fr. c.
				arp.	perch. mtr.	en CHIFFRES.	EN TOUTES LETTRES.	
Baptiste Jeanon dit 1861 Baptiste, au haut baguel Castellane		La Jaban	Comchabé	1 15	1	3. 1/2 h	autres bois dans les quatre	
ap	1861	(bi)	aire	0 72	1			
ap	1861		Super chimique	10 30	1			
Reboul Joseph, dit 1862 Bijot, à Castellane			aire	01 80	1			
ap	1861		Maison à cour	0 76	1		Dans les quatre	2 50
ap	1861		Comchabé	1 67 80	1	1/2 h	autres bois dans les quatre	
ap	1861		Arrière Chimie	09 30	2		Dans	

Extrait de l'état des sections du cadastre parcellaire de la commune de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), section D, 1834. Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence, 3 P 100

Natures des parcelles dans les états des sections des cadastres parcellaires

Dans la diversité des informations contenues dans l'état des sections cadastral, ce sont les différents types de nature des parcelles qui vont intéresser la méthodologie présentée ici. Elles peuvent être séparées en deux grandes catégories, les « propriétés bâties » (parcelles occupées par un bâtiment) et les « propriétés non bâties » (parcelles nues).

Pour les parcelles bâties, outre certaines mentions spécifiques détaillées plus loin, on relève deux natures majoritaires : « maison » et « bâtiment rural ». Une « maison » est un bâtiment destiné à l'habitation, qui peut cependant comprendre d'éventuelles parties agricoles, artisanales ou commerciales. À l'inverse, une ferme isolée est souvent mentionnée comme « maison », alors que la parcelle comprend généralement l'ensemble des

bâtiments qui la constituent.

Une « maison » peut être en multipropriété, le découpage s'effectuant le plus souvent par niveaux ⁶.

Un « bâtiment rural » doit être entendu comme un entrepôt agricole. Mais cette désignation n'exclue pas la présence éventuelle d'une partie de logis ponctuel, souvent occupé saisonnièrement ².

On peut parfois trouver la simple mention de « bâtiment » sans autre précision.

Viennent ensuite toutes les autres mentions propres à des constructions particulières, en général peu nombreuses :

« église », « chapelle », « cimetière », « presbytère », « foulon », « moulin », « tuilerie », « four à pain », « bassin », « rotoir ³ », etc. On notera enfin la présence de « cour » et d'« aire » à battre qui, bien que non bâties au sens strict, sont souvent aménagées (pavement, dallage, calade...).

¹ Dans les cas de maisons en multipropriété on remarque parfois la présence de « boutique », « cave », « écurie », « grenier à foin » comme parties constituantes du bâtiment, et qui n'apparaîtraient pas autrement. La multipropriété peut également concerner les parties d'habitation : « X possède le 1er étage » ou « Y possède une chambre au-dessus », etc.

² La forte proportion d'entrepôts agricoles isolés et dispersés possédant des logis a parfois posé problème lors de la rédaction du cadastre. Ainsi dans l'état des sections de celui d'Entrevaux (1816-1817, Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence 3 P 187), de nombreuses désignations comme « maison » sont biffées et remplacées par la mention « bâtiment rural », parfois à nouveau corrigées en simple « bâtiment ». Ces bâtiments, que la dispersion et l'isolement désignent à priori comme à vocation agricole, possèdent souvent une cheminée dont la présence historique peut être un argument au droit à aménager aujourd'hui le bâtiment comme habitation, ce qui pose de réels problèmes réglementaires pour l'aménagement du territoire.

³ Le terme « rotoir » employé dans la vallée de la Vaire désigne un rouissoir, bassin utilisé pour laisser pourrir (rouir) les tiges de chanvre avant leur défilage.

Pour ce qui concerne les parcelles non bâties, on relève une quinzaine de natures de parcelles différentes, avec quelques variantes selon les années de rédaction des cadastres ou selon les spécificités des communes. Ces différentes natures de parcelles peuvent être rapidement présentées ici :

Enfin, selon la précision des états des sections¹, les natures de parcelles peuvent être accompagnées de mentions plus détaillées : « arrosable » ou « en partie arrosable » (y compris pour des vignes ou des oliveraies) ; présence de « pins épars », « chênes épars », « arbres fruitiers² », « noyers » sur des terres agricoles ou des terres vagues ; espèce dominante du peuplement forestier pour les deux types de « bois », etc. Il faut toutefois garder à l'esprit que les nombreux arbres dispersés, souvent fruitiers mais également à destination de ramées, n'apparaissent presque jamais mentionnés dans les états de sections.

On imagine sans peine ce qu'une analyse de ces natures de parcelles peut amener pour une meilleure compréhension des usages territoriaux. Cependant, le seul dépouillement donne une liste d'occurrences dont on peut tirer des enseignements d'ordre statistiques. En revanche, en s'inspirant des plans cadastraux par masse de cultures et des plans cadastraux parcellaires les plus anciens, il est possible de faire apparaître de manière beaucoup plus visuelle ces informations parcellaires, en leur appliquant un traitement infographique adéquat.

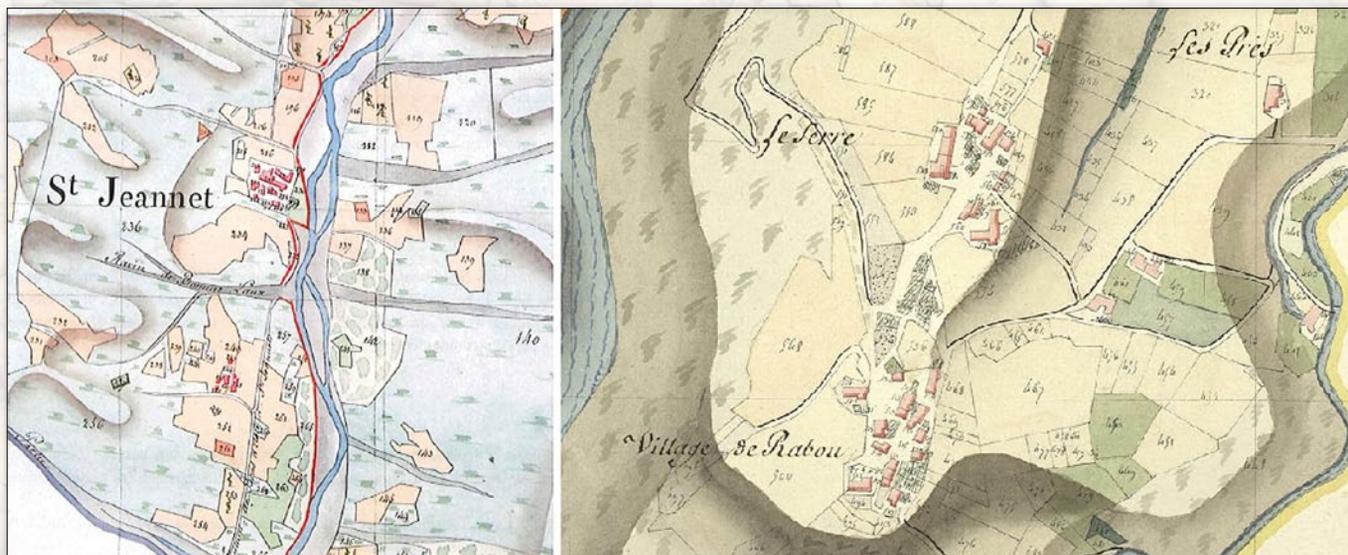
Les différentes natures de parcelles

- « aride » : sans végétation (falaises, escarpements abrupts³, ravines marneuses dites « roubines »),
- « gravier » : bords des cours d'eau ou cônes de déjection des ravins,
- « terre vague » : végétation naturelle rare et pauvre, qui servaient pour le pâturage extensif des troupeaux caprins et ovins,
- « bruyère » : végétation naturelle plus dense, mais généralement rase,
- « buissière » : formation végétale de type maquis plus ou moins lâche, à dominante de buis,
- « oseraie » : ripisylve naturelle où les saules sont favorisés et émondés pour la vannerie,
- « bois taillis » : bois en cépées, régulièrement coupées pour le bois de chauffage,
- « bois futaie » : forêts de bois d'œuvre, souvent communales et mises en défend,
- « châtaigneraie » : châtaigniers cultivés, parfois avec cultures associées sous les arbres,
- « pâture » : végétation, naturelle ou cultivée, permettant le pâturage régulier,
- « terre labourable » : parcelles destinées à la culture, sans distinction de la nature de la culture,
- « pré » : prés de fauche, uniquement destinés à la production de foin,
- « terre vigne » : vigne plantée, parfois avec cultures associées entre les rangs,
- « oliviers » : oliveraie, parfois avec cultures associées sous les arbres,
- « jardin » : petites parcelles, souvent situées à proximité des bâtiments, généralement arrosables directement ou indirectement,
- « cloaque » : en zone agglomérée, parcelle servant généralement de décharge.

¹ Sur la commune d'Annot, de nombreux blocs rocheux dispersés ont été cadastrés comme « arides ». Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence 105 Fi 8.

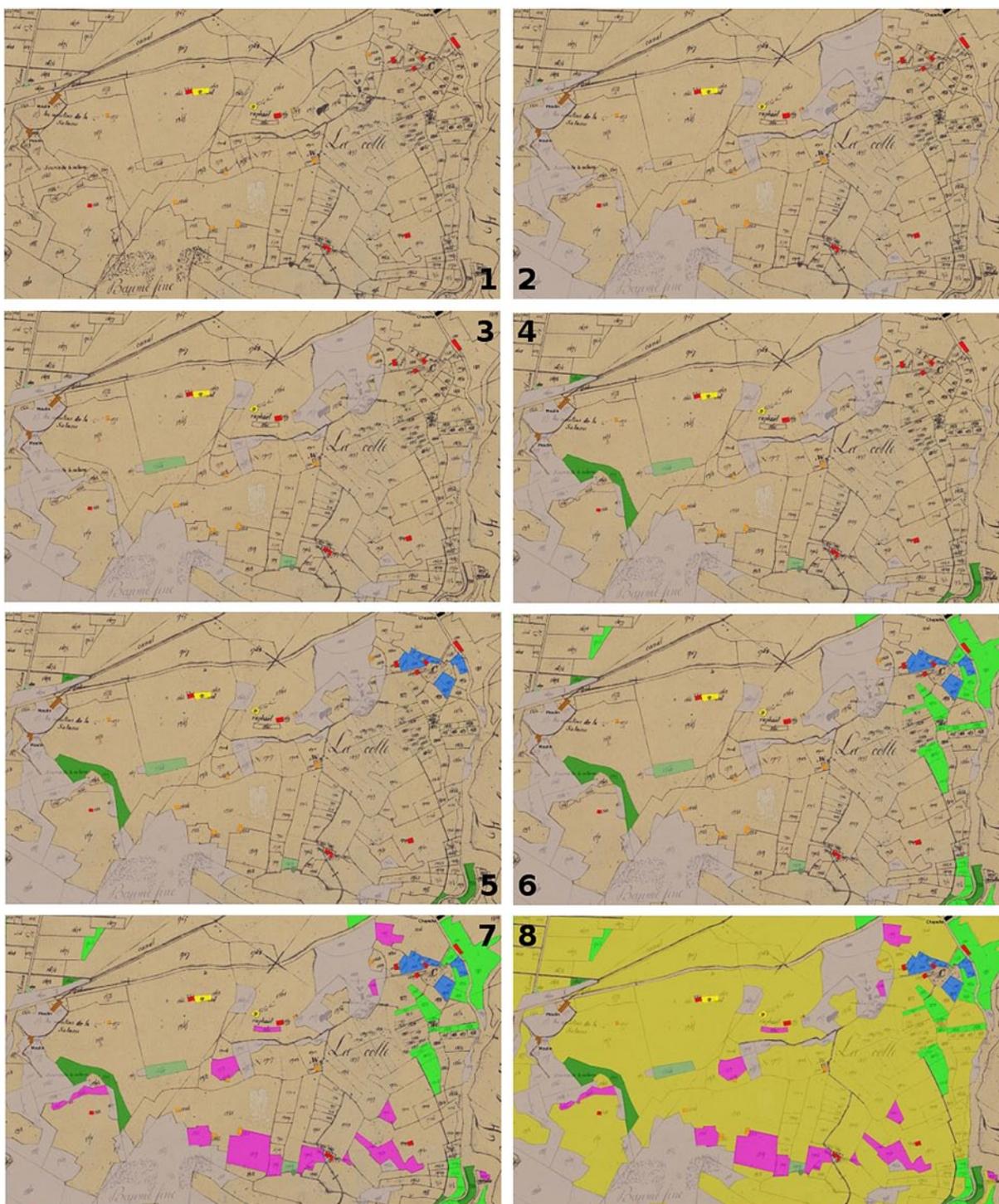
² Cette précision s'accroît généralement avec l'ancienneté du cadastre, parfois aussi selon le ou les géomètres en charge des relevés et enregistrements.

³ Uniquement dans le cas de terres complantées en vergers.



À droite : extrait du plan par masses de cultures de la commune de Saint-Jeannet (Alpes-de-Haute-Provence), 1805. Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence, 104 Fi 97
À gauche : extrait du plan cadastral parcellaire de la commune de Rabou (Hautes-Alpes), 1808. Arch. dép. Hautes-Alpes, P 1115

Reconstituer l'occupation des sols historique



■ maison	■ moulin	■ Vague	■ Jardin	■ Terre labourable
■ bâtiment rural	■ pavillon	■ Bois	■ Pré	
@ aire à battre	■ Pâture	■ Vigne		

Colorisation par surcharges de couleurs selon la nature des parcelles. 1 : parcelles bâties et assimilées ; 2 à 8 : parcelles non bâties (terres vagues, bois, pâtures, jardins, prés, vignes, terres labourables). A.B.R.I. - Alexei Laurent, 2012

Extrait du plan cadastral parcellaire de la commune de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), section D3, 1834. Arch. dép Alpes-de-Haute-Provence 105 Fi 39

Afin d'obtenir ce rendu visuel de l'utilisation des sols, il faut ainsi appliquer les informations parcellaires directement sur le plan cadastral. La colorisation des parcelles étant un moyen éprouvé pour obtenir un résultat facilement lisible, il faut donc mettre en place une grille de couleurs pour chaque nature de parcelles, bâties et non bâties. Afin de pouvoir procéder efficacement à des comparaisons, il faut veiller à l'harmonisation et à la reproductibilité de ces couleurs.

Ce choix effectué, les images numérisées des feuilles du plan cadastral parcellaire ancien sont importées sur un logiciel informatique de retouche d'images¹. Afin d'obtenir une représentation cartographique interrogeable et reproductible, la colorisation des parcelles ne doit pas s'appliquer directement sur le fond de l'image de la feuille cadastrale. Il est donc impératif de créer des calques vierges, qui viennent se superposer sur le fond cadastral comme autant de couches d'informations successives, sélectionnables indépendamment. Il est préférable de prévoir plusieurs calques², de manière à pouvoir faire apparaître seulement une ou plusieurs natures de parcelles en même temps. On veillera en outre à régler l'opacité de chaque calque, de manière à ce que le plan cadastral en arrière fond reste lisible (notamment les numéros des parcelles qui permettent de vérifier l'information), tout en préservant la profondeur de ton des couleurs choisies dans la légende.

Le travail de colorisation peut ensuite commencer. Cette étape simple est longue, et parfois fastidieuse, puisqu'il faut détourner chaque parcelle ou groupe de parcelles à l'aide d'un outil de type « lasso » puis, en fonction de la nature de la parcelle, lui appliquer la couleur correspondante.

Grâce à cette colorisation du plan cadastral on obtient alors une représentation visuelle de l'occupation des sols. Mais c'est une représentation plane, dont l'aspect abstrait peut dérouter et dont la compréhension est parfois malaisée pour un public non coutumier.

¹ A.B.R.I. utilise le logiciel libre GIMP (GNU Image Manipulation Program, 2009) avec un format d'enregistrement de travail en .xcf, et un export final en format graphique. Il existe d'autres logiciels, dont le plus connu est le logiciel payant Photoshop.

² Prévoir au moins quatre calques : un calque pour les parcelles bâties, un pour les parcelles non bâties, un pour les précisions éventuelles (irrigation, mixité cultures/arbres, etc.), et un pour les écritures. Le fait de travailler avec un calque différent pour chaque nature de parcelles permet d'être encore plus précis dans le choix des informations que l'on souhaite superposer au fond cadastral.

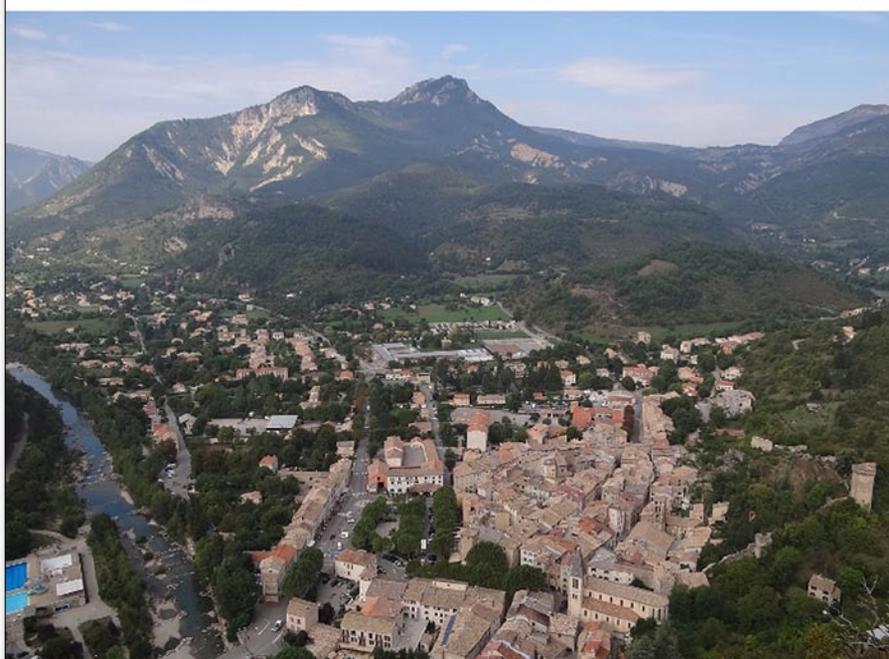
Restituer le paysage historique

Si l'on veut rendre les informations parcellaires encore plus compréhensibles visuellement, il faut proposer une *restitution paysagère* du territoire. Cependant, cette opération est moins aisée que la simple colorisation du plan cadastral, car pour y parvenir il faut travailler sur un paysage figuré. Or photographier aujourd'hui un ancien paysage agricole, en partie recouvert de forêts et de broussailles, ne permet pas forcément de repérer tous les éléments portés sur le cadastre ancien. En revanche, les cartes postales ou les pho-

tographies de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle montrent un espace rural encore largement dénudé et qui apparaît beaucoup plus lisible. Malheureusement, le sujet de ces cartes postales et photographies n'est pratiquement jamais le paysage agricole en tant que tel, qui apparaît malgré tout en arrière-fond du village, du monument ou de l'action constituant le sujet originel du cliché. Il est tout de même possible de trouver des clichés sur lesquels travailler, pour y appliquer les informations parcellaires relevées à l'état des sections.



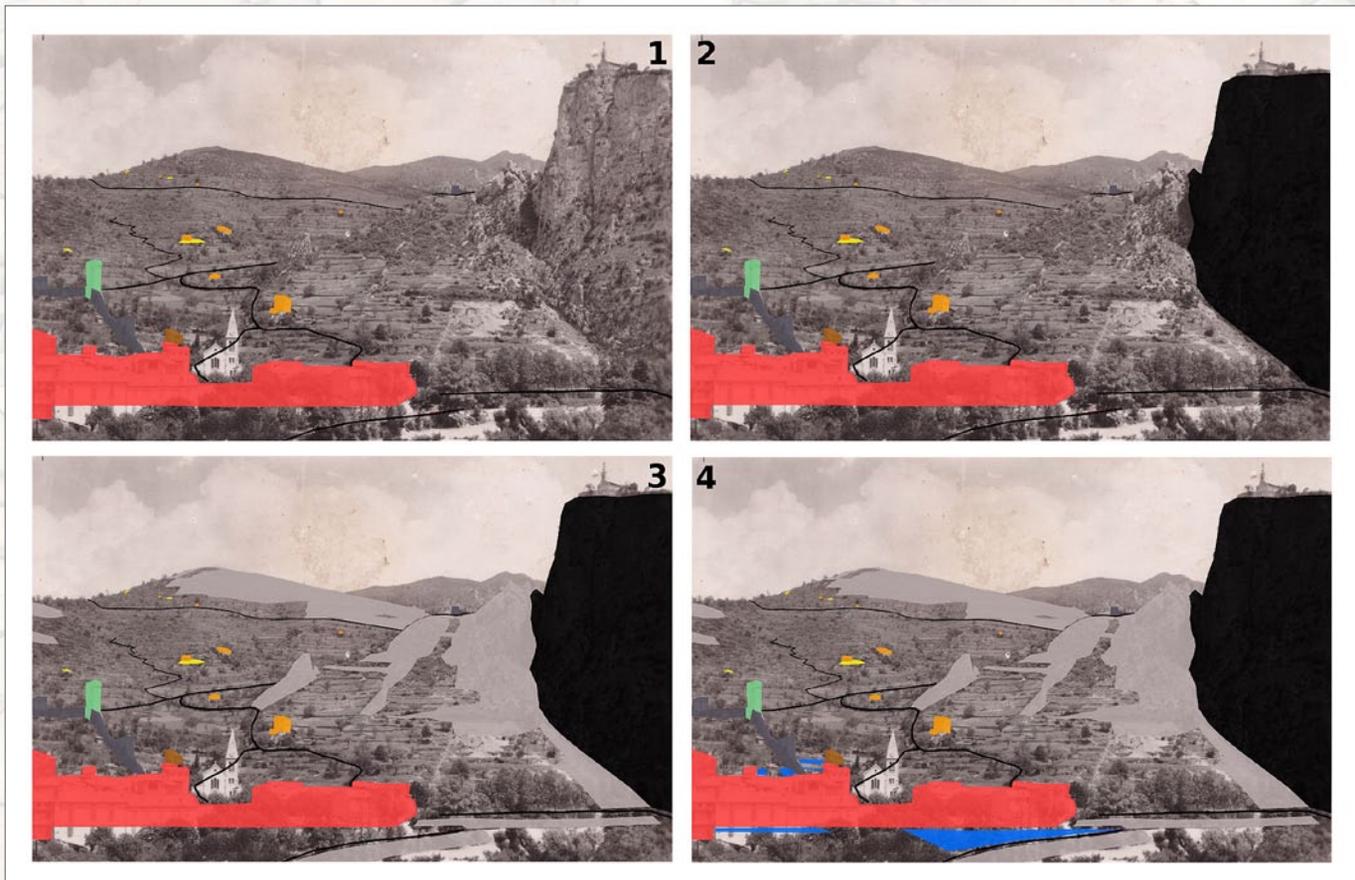
Castellane, le quartier du Serre et le Roc, vue prise du sud.
En haut, carte postale des années 1920. Collection Petra Castellana, fonds iconographique Alain Guichard AG004, Castellane.
En bas, cliché pris en septembre 2012. A.B.R.I. - Alexei Laurent.



Castellane et les quartiers des Listes, Salaou, Notre-Dame, Signal, Mélaou, Malouan et Brayal, vue prise de l'est.

En haut, carte postale des années 1910. Collection Petra Castellana, fonds iconographique Alain Guichard AG026, Castellane.

En bas, cliché pris en septembre 2012. A.B.R.I. - Alexeï Laurent.



Castellane, le quartier du Serre et le Roc, vue prise du sud. Carte postale des années 1920. Collection Petra Castellana, fonds iconographique Alain Guichard AG004, Castellane.

Colorisation par surcharges de couleurs selon la nature des parcelles. 1 : parcelles bâties et assimilées, voies de circulation ; 2 à 4 : parcelles non bâties (aride, terres vagues, jardins).

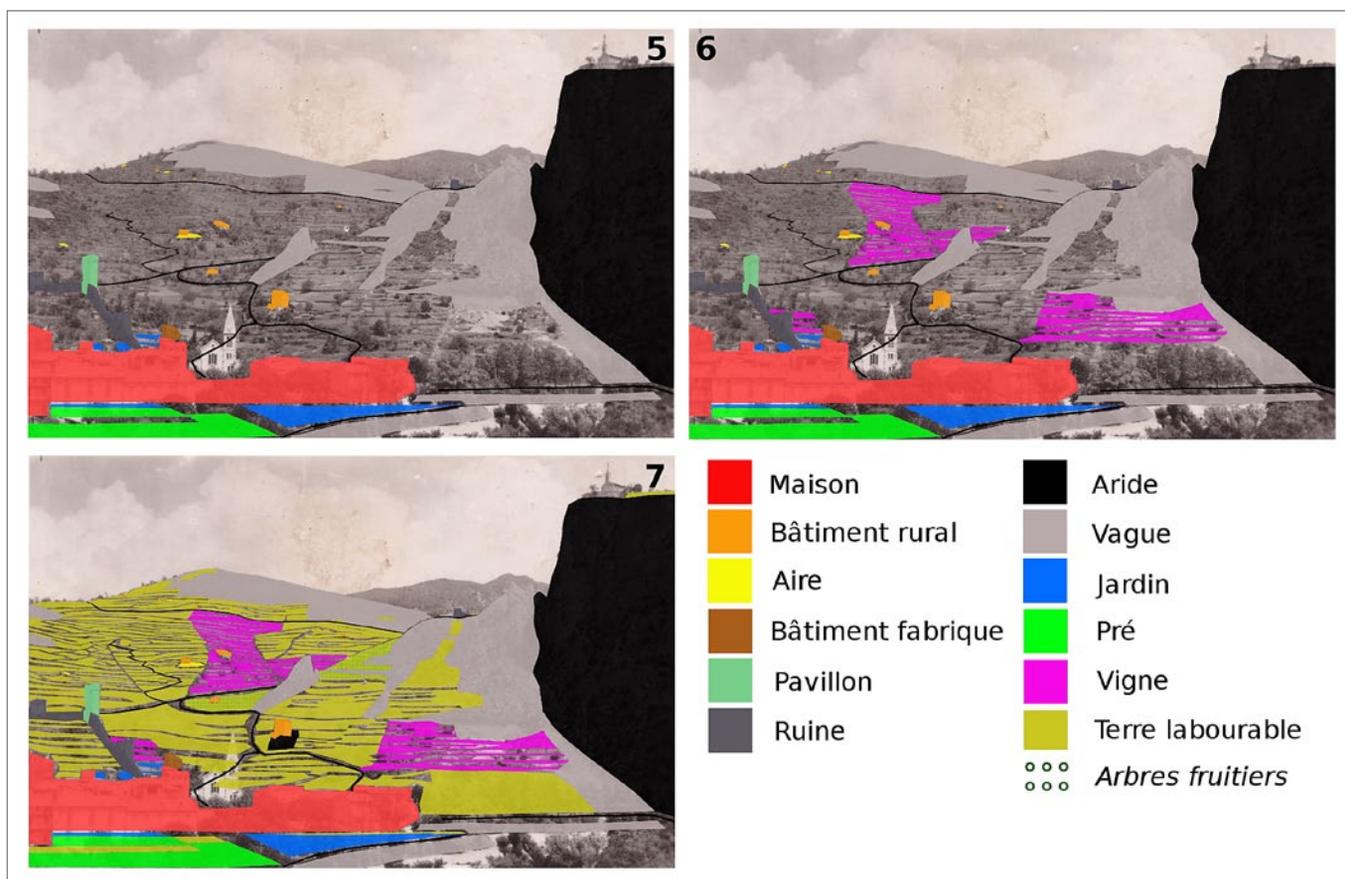
A.B.R.I. - A. Laurent, 2012

Dans le cas de la colorisation du plan cadastral, la transcription visuelle des informations est facilitée par le fait que les états de sections et les plans ont été levés en même temps et dans le même but. Cette colorisation s'avère plus compliquée dans le cas des paysages photographiés, puisqu'il existe deux biais principaux qu'il faut identifier et prendre en compte. Comme souligné précédemment, l'espace rural a été modifié entre le moment de la rédaction des cadastres (1810-1840) et le moment des prises de vue photographiques (1880-1920). Ainsi, le paysage que montre un cliché du début du XX^e siècle n'est pas celui du début du XIX^e siècle. Par ailleurs, les limites parcellaires n'apparaissent pas toujours clairement dans le paysage, et les aménagements agricoles peuvent

même être parfois trompeurs¹. C'est donc par des allers-retours permanents entre le plan cadastral, l'état des sections et le cliché du paysage que l'on peut progressivement dessiner la restitution paysagère.

Le procédé de colorisation est quant à lui identique à celui expliqué précédemment pour les plans cadastraux : sélection au « lasso » des entités parcellaires reconstituées, sur lesquelles on applique la couleur correspondant à la nature de parcelle. Il faut en revanche veiller à effectuer un certain nombre de corrections paysagères : axes de communication à représenter tels qu'ils existaient au début du XIX^e siècle, constructions bâties ultérieurement à la date du cadastre à supprimer ou à masquer, etc.

¹ Ainsi, dans les quartiers de cultures en terrasses, le parcellaire est très souvent organisé perpendiculairement aux courbes de niveaux, alors que ces dernières sont épousées par les murs de soutènement des terrasses. L'organisation foncière du territoire est alors opposée aux lignes paysagères anthropiques, ce qui complique la localisation des parcelles sur le cliché.



Castellane, le quartier du Serre et le Roc, vue prise du sud. Carte postale des années 1920. Collection Petra Castellana, fonds iconographique Alain Guichard AG004, Castellane.

Colorisation par surcharges de couleurs selon la nature des parcelles. 5 à 7 : parcelles non bâties (prés, vignes, terres labourables avec/sans arbres fruitiers).
A.B.R.I. - Alexei Laurent, 2012

Aller plus loin : reconstituer le paysage historique ?

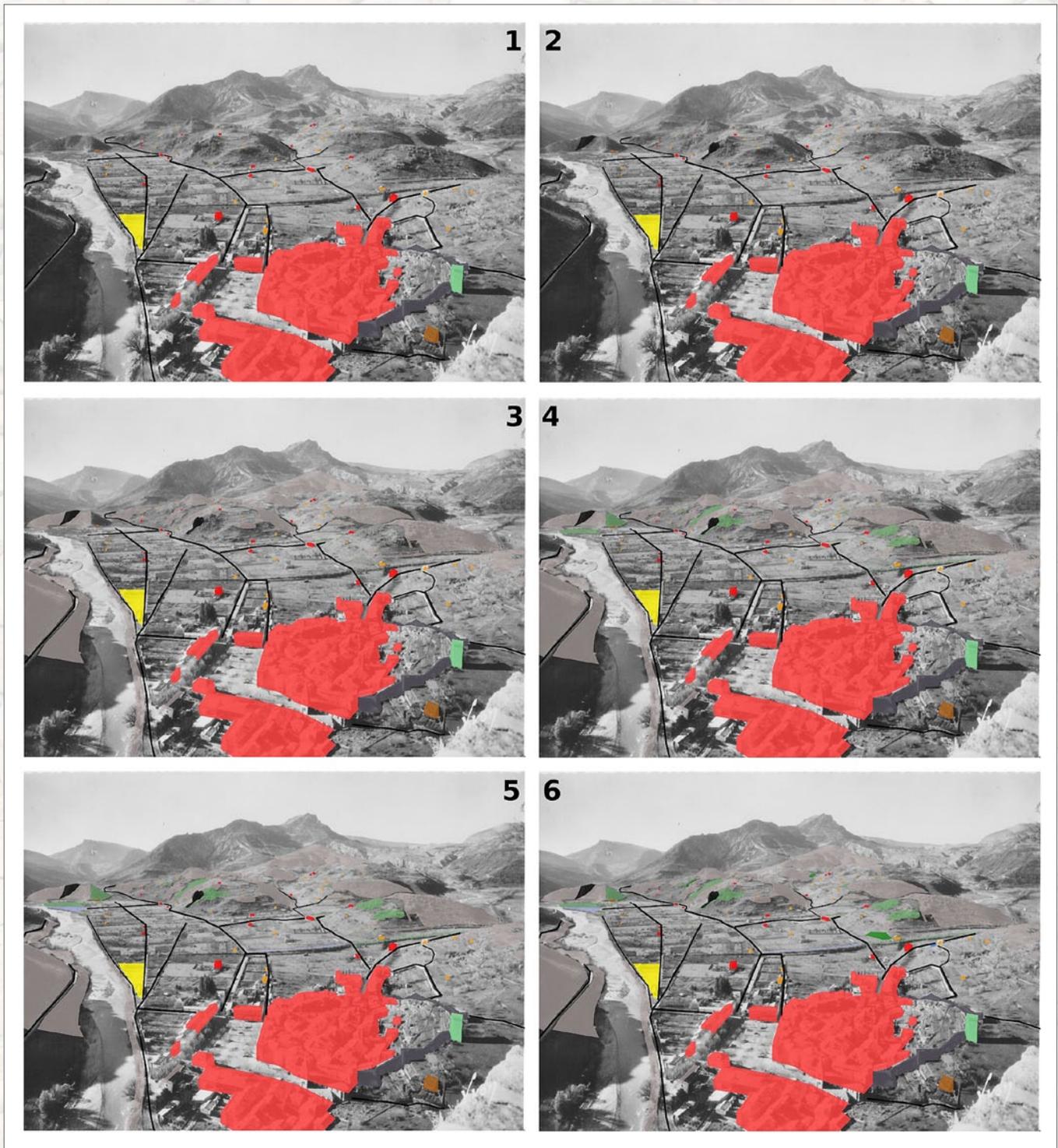
Pour prolonger la démarche ici proposée et affiner l'analyse de l'utilisation historique des sols, une analyse exhaustive des classes d'imposition des parcelles, qui précisent leur valeur potentielle et permettent le calcul du revenu foncier imposable amènerait un degré de précision encore supplémentaire. Cette analyse fine pourrait être corrélée à une reconnaissance de la localisation géographique des parcelles concernées (altitude, position en adret ou ubac, micro exposition, pédologie, conditions d'humidité, etc.). Ce qui offrirait des hypothèses plus détaillées, par exemple sur la localisation et l'éventail des différentes

cultures qui étaient pratiquées sur les « terres labourables », en permettant d'aller au-delà des seules informations issues des cadastres.

Par ailleurs, l'intégration des plans du cadastre parcellaire ancien sur un Système d'Informations Géographique (SIG) accélérerait considérablement la phase de colorisation des parcelles tout en assurant le géo-référencement des parcelles. De façon complémentaire, le traitement en art graphique des résultats d'une telle étude pourrait rendre la colorisation du paysage encore plus parlante et démonstrative. Il est effectivement séduisant d'imagi-

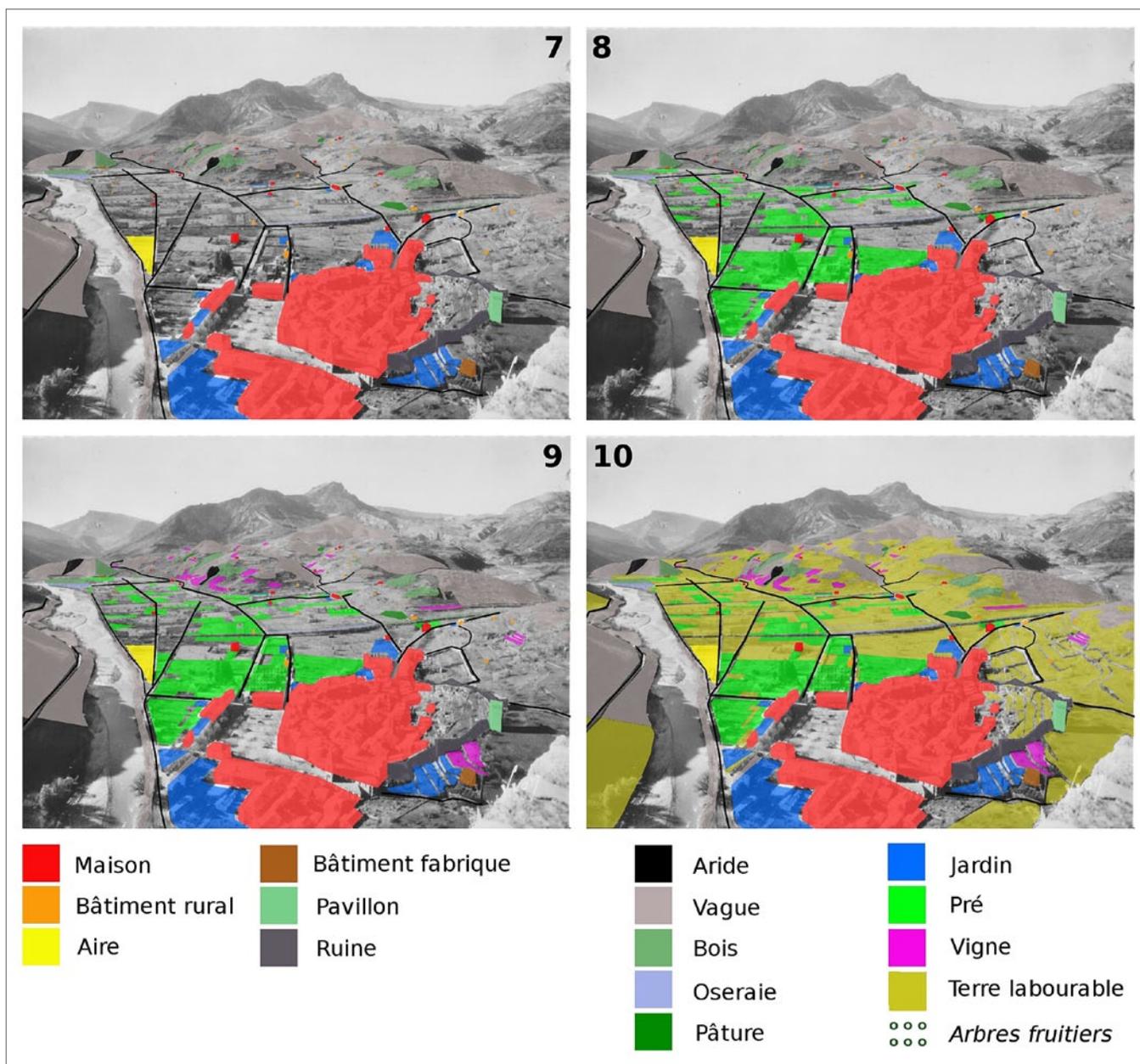
ner des camaïeux de couleurs reproduisant les teintes naturelles des plantes selon les cultures supposées, qui habilleraient les fonds photographiques des cartes postales.

Ces recherches plus poussées permettraient de dépasser la *restitution paysagère* scientifique et d'offrir une véritable *reconstitution paysagère*, qui aurait un pouvoir explicatif et didactique sans doute supérieur auprès de tous les publics.



Castellane et les quartiers des Listes, Salaou, Notre-Dame, Signal, Mélaou, Malouan et Brayal, vue prise de l'est. Carte postale des années 1900. Collection Petra Castellana, fonds iconographique Alain Guichard AG026, Castellane.
 Colorisation par surcharges de couleurs selon la nature des parcelles. 1 : parcelles bâties et assimilées, voies de circulation ; 2 à 6 : parcelles non bâties (aride, terres vagues, bois, oseraies, pâtures).

A.B.R.I. - Alexei Laurent, 2012



Castellane et les quartiers des Listes, Salaou, Notre-Dame, Signal, Mélaou, Malouan et Brayal, vue prise de l'est. Carte postale des années 1900. Collection Petra Castellana, fonds iconographique Alain Guichard AG026, Castellane.
 Colorisation par surcharges de couleurs selon la nature des parcelles. 7 à 10 : parcelles non bâties (prés avec/sans arbres fruitiers, vignes, terres labourables).

A.B.R.I. - Alexei Laurent, 2012

Bibliographie

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (SERVICE ÉDUCATIF), *Le cadastre : Une aventure pour l'égalité*, Archi'classe n° 7, Digne, 2007.

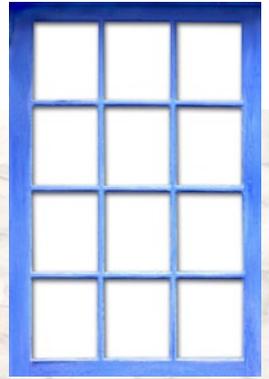
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'OISE, *Le cadastre. Utiliser les documents cadastraux aux Archives départementales de l'Oise*, Beauvais, 2007.

LEWISON (Anthony), « La préparation du premier cadastre parcellaire (1831-1842) de Cypièrre et ses problèmes », *Territoires, seigneuries, communes. Les limites du territoire en Provence*, Mouans Sartoux, Centre régional de documentation occitane, 1986, p. 287-303.



Du marbre en Ubaye : Vert Maurin, vert des Alpes

Céline Laforest



Céline Laforest est doctorante à Aix-Marseille Université, TELEMME (Les Tuiles Bleues, 84240 Sannes)
laforestceline@wanadoo.fr,
www.marbresdesalpes.fr.

Résumé

L'histoire du marbre est liée aux hommes et à leurs outils, au transport et à l'état des routes, elle restitue tout un pan de notre histoire. Extraite dans les montagnes, transportée à travers les territoires, la matière voyage vers les villes et leurs monuments. Les architectes en quête de matériaux viennent au contact de la nature découvrir les marbres et les appréhender pour pouvoir les mettre en œuvre. Les belles choses se méritent, le marbre vert des Alpes s'offre en altitude aux risques et périls de ces ouvriers venus tirer de la montagne cette richesse qui ornera les plus grands édifices. L'histoire de l'extraction du marbre vert de Maurin commence en 1830 à plus de deux mille mètres d'altitude dans le vallon de Longet qui relie la France à l'Italie. Les savoir-faire italiens venus se mélanger au commerce français développèrent pendant près de cent vingt ans l'histoire du marbre vert.

Mots-clefs : marbre, Ubaye, carrière, embellissement, XIX^e siècle.

Aux XIX^e et XX^e siècles, on regroupe sous les mêmes termes les marbres verts des carrières de Ceillac, Saint-véran, Maurin et ceux des carrières italiennes. Mais c'est la vallée de Maurin qui centralise l'activité marbrière de cette période et les autres carrières profitèrent de sa notoriété pour vendre leur marbre sous l'appellation générale de *vert Maurin*. D'autre part

à des finalités commerciales, au sein de l'appellation générale, le marbre vert a reçu un grand nombre de dénominations qui révèle l'engouement et la richesse de ses utilisations. On parle ainsi de *vert des Alpes*, *vert Maurin*, *vert de Mer*, *vert Patricia*, *brèche Napoléon*, *vert d'Égypte*, *serpentine mouchetée*.



Le marbre s'entend ici dans sa définition artistique et non géologique : ainsi pour l'architecte ou le sculpteur, le marbre est une pierre susceptible de prendre un beau poli. Sont donc compris, en plus des roches métamorphiques les granites, les porphyres, les jaspes et les albâtres. L'histoire commence à plus de 2 000 m d'altitude entre le Queyras et l'Ubaye, dans les vallons du Cristillan et du Longet qui relie la France à l'Italie. Les savoir-faire italiens et le commerce français développèrent pendant près de cent vingt ans l'épopée du marbre vert. Les carrières les plus impressionnantes et les plus visibles sont celles situées en face du hameau de Combe Brémond, dernier de la vallée de Maurin, au lieu-dit *Les Graves*, d'abord, et plus tard à l'*Alpet*. Le gisement de marbre paraît ici inépuisable et la carrière, qui offre son vide béant aux visiteurs, a vu tellement d'exploitations se succéder qu'elle en porte encore d'innombrables traces.

Pour accéder aux autres sites, la route est longue en direction du col de Longet. On contourne le lac asséché de Parouart pour aboutir au pied du ravin de la Salcette qui débouche sur le vallon verdoyant de la Blave, au bord de l'Ubaye. Au niveau des cabanes de bergers, on trouve d'abord à droite la carrière de la Blave. On exploitait les roches dans le goulet accompagnant le Béal du Rubren, qui se jette dans l'Ubaye. Tout le secteur recèle des traces d'outils et des blocs en cours d'ébauchage.

La *carrière des Blavettes* est un petit site d'extraction qui n'a pas fourni beaucoup de matière et qui se trouve sur le chemin de randonnée du col de Longet, après avoir dépassé les cabanes susdites. La *carrière du vallon des Hugues* a été la plus difficile à identifier car le chemin a disparu sous l'effet des avalanches. Il se retrouve malgré tout de lacets en lacets qui aboutissent à un front de taille ménagé dans le lit du ruisseau du ravin des Blavettes. Le site paraît de taille modeste mais le long du chemin gisent des blocs de taille monumentale.

Au niveau du long mur après les cabanes de la Blave, en bifurquant vers le pic de Rubren, on traverse la *carrière des près du Rubren* qui occupe une vaste étendue. Les blocs en cours de taille ont été laissés au milieu des prairies. Ils ne proviennent pas d'un affleurement en place mais de masses rocheuses erratiques répandues dans ce secteur. En traversant ce site qui occupe le grand lacet, on

découvre un peu plus haut, à l'écart du chemin, un petit front de taille régulier portant les traces de longues heures de travail au pic.

Il faut continuer ce chemin, toujours aussi large, pour découvrir le site, beaucoup plus important, de la *carrière de Rubren* au niveau de la cabane de ce nom qui en

fut le probable refuge. Elle est constituée d'un affleurement en place et de masses erratiques qui, avec les débris d'extraction, occupent le vallon. Enfin, dans la vallée du Queyras, on trouve la *carrière du Cristillan*, au fond de la vallée de Ceillac, sur le chemin du col du même nom et celles de Saint Véran offrant les mêmes couleurs et veinures.

À la découverte du marbre vert

Antoine Borel, un précurseur

Dès 1837, Antoine Borel, marbrier à Gap, découvre du marbre vert sur la commune de Ceillac à trois heures de marche du village, au pied de la montagne du Cristillan qui sépare la vallée d'Ubaye de celle du Queyras. Cependant tous les travaux d'ouverture de route restent à faire et le préfet s'oppose à cette idée.

Suivant la veine géologique, il découvre dans la vallée de Maurin d'autres gisements. En juillet 1838, il demande à la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye l'autorisation d'exploiter une carrière de marbre vert qu'il vient de découvrir sur la montagne de la Blave. L'année suivante, il sollicite la concession de l'ensemble des carrières de marbre qui pourraient se trouver sur la commune car « des recherches qu'il a faites [...] lui ayant fait découvrir d'autres carrières et craignant de voir s'établir un jour à côté de lui une concurrence ruineuse, voire des rivaux profiter des sacrifices qu'il s'imposera pour créer un établissement utile au pays ¹ ».

Deux ans seulement après, soixante-deux ouvriers travaillent à la carrière ², il a réussi à faire connaître son marbre jusqu'à Paris. étant le premier à exploiter les carrières de marbre vert de la Blave et de l'Alpet, il a dû agrandir les routes, avec toute l'énergie, l'investissement et le temps que cela implique. Le préfet dresse un tableau saisissant des conditions de descente des marbres des carrières de la Blave par le périlleux ravin de la Salcette en évoquant « l'extrême difficulté des transports » avec « des voitures portant jusqu'à deux mille kilos parcourant des sentiers

de moins de deux mètres de largeur avec des pentes de trente pour cent et plus, sur des rochers bordés de précipices. Souvent des charrettes se brisent ; les bêtes de trait s'abattent et périssent ; des charretiers même ont été écrasés par la chute des blocs [...] plusieurs services ont été établis pour cet objet ³ ».

Pourtant, en 1843, le conseil municipal déclare qu'Antoine Borel a disparu sans laisser d'adresse et sans payer la redevance annuelle. Délaissant les carrières de la vallée de Maurin, il retourne extraire au Cristillan près de Ceillac.

¹ Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence, E-DEP 193/022, f° 72.

² Procès-verbal des délibérations du conseil général du département des Basses-Alpes, session de 1840, Digne, p. 41.

³ idem.

Fig. 2



La carrière du Cristillan est aujourd'hui difficile à retrouver, perdue au milieu des éboulis. Elle se situe à 2 700 mètres d'altitude, posée comme un nid d'aigle au milieu des serpentines. La saillie laissée par le front de taille d'environ un mètre vingt de hauteur présente tous les indices du travail au pic, à la barre à mine et aux coins, les seuls outils de l'époque disponibles face au roc. Des tranchées, avec l'emplacement des encoignures en vue de détacher d'autres blocs, ont été pratiquées puis abandonnées en fin d'exploitation. Des blocs équarris, jonchant la descente vers le chemin, illustrent encore les difficultés et la démesure d'un tel travail. Mais d'autres blocs, eux, sont bien sortis de cette carrière et ont été descendus jusqu'à Ceillac et même emportés bien plus loin...



Les Alpes pour Napoléon

En 1839, la marbrerie de Bon Repos¹ est fondée à La Mure près de Grenoble (Isère), en bordure de la Jonche, par l'entrepreneur Perroncel qui avait commencé à exploiter plusieurs carrières des Alpes. Il forma des ouvriers marbriers dans un pays où cette industrie était jusque là peu connue et en quelques années son usine devint la plus importante du pays. En 1844, il retint l'attention du jury lors de l'Exposition des produits de l'industrie française, à Paris : « l'établissement de monsieur Perroncel, à La Mure, [...] se signale par une admirable perfection dans le travail et par la qualité supérieure des marbres qu'il exploite. La console de marbre noir de Sainte Luce, et le guéridon de serpentine verte des Hautes-Alpes, qu'il a envoyé à l'exposition, sont de la plus grande beauté. Le jury décerne à monsieur Perroncel une médaille de bronze² ». à ce moment-là, la société Perroncel n'exploite pas encore tous ses marbres et se fournit notamment auprès d'Antoine Borel, pour des blocs bruts de marbre vert ou serpentine. Napoléon meurt le 5 mai 1821 à l'île de Sainte-Hélène. En 1840, lors du retour des cendres, le régime de Louis-Philippe décide que le tombeau de l'Empereur sera installé aux Invalides, sous le dôme, comme l'inspire son testament³ : « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé⁴ ». Pour le choix des matériaux, une soumission est envoyée par le ministre de l'Intérieur à tous les entrepreneurs de carrières de France et de l'étranger pour participer à la fourniture du chantier mais une large priorité est donnée aux marbres français, car la loi du 25 juin 1841 enjoint l'emploi de matières tirées du sol national pour l'exécution du monument. Jean-Baptiste Rondelet reprend les propos tenus par Philibert de l'Orme en 1567, et déclare en 1817 : « il y a en France des marbres de toutes les espèces, aussi beaux que ceux d'Italie ou d'Espagne. Ils peuvent être comparés aux marbres antiques les plus estimés. Mais le préjugé que l'on a pour ce qui vient de loin, l'habitude, le défaut d'exploitation des carrières, sont les seules causes qui nous ont rendus tributaires des Italiens pour cet objet⁵ ».

Le climat était favorable aux richesses nationales. Héricart de Thury avait fait un rapport remarqué à la société d'encouragement pour l'industrie nationale sur

l'état actuel des carrières de marbre de France en 1823 et, partout, des carrières de toutes couleurs sont rouvertes ou découvertes. Telle une palette aux doigts du peintre, les architectes utilisent ces pierres dans les grands chantiers qui fleurissent dans toute la France. Dans son rapport, Héricart de Thury affirme qu'« il y a peu de départements en France qui offrent une plus grande variété de marbres, granits et porphyres que celui des Hautes-Alpes⁶ ». Émile Gueymard, interrogé au sujet des minéraux de sa propre région qui pourraient servir au chantier des Invalides, résume cet état d'esprit en soulignant que ce monument réclame l'emploi de roches qui apporteront à la nation « les richesses uniques des marbres de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Corse. Aucune autre partie du royaume ne pourrait fournir d'aussi beaux marbres⁷ ». Le préfet de l'Isère demande ainsi à la marbrerie de Bon Repos, nouvellement installée, de fournir des échantillons. Dans sa correspondance avec Perroncel, on découvre ce sentiment toujours présent de reconnaissance et de fierté : Napoléon a aimé les Alpes et il serait normal, voire évident, que les Alpes l'entourent à Paris dans sa demeure d'éternité. C'est le discours que tient Perroncel dans l'une de ses lettres :

« Nous connaissons aussi M. le préfet combien vous portez d'intérêt à tout ce qui peut concourir à placer le département de l'Isère à la tête des départements riches en productions minéralogiques diverses et sous ce rapport vous mettez de l'insistance pour que le département de l'Isère, dans les premiers foulés par Napoléon lors de son retour en France, soit appelé à poser quelques pierres au monument qui doit perpétuer la mémoire du grand homme⁸ ».

¹ D'après l'article de TRITENNE (D.) et LAFAYOLLE (B.), 1999.

² Exposition des produits de l'industrie française en 1844.

³ À l'entrée de la crypte, au-dessus de la porte, une inscription sur plaque de marbre noir porte ces mots.

⁴ Extrait du testament de l'empereur relatif à sa sépulture.

⁵ RONDELET (Jean-Baptiste), 1812, p. 123.

⁶ Extrait des *Annales des mines*, t. VIII, Paris, 1823.

⁷ Arch. nat., F²¹ 733, Gueymard, 1843, au préfet de l'Isère.

⁸ Lettre de M. Perroncel au préfet du département de l'Isère, Arch. nat., F²¹ 733 ;

Les commandes de marbre vert durent trois ans, de 1844 à 1847. Il est remarquable de voir apparaître le nom de Brèche Napoléon qui remplace les dénominations de vert d’Égypte, vert des Alpes... et ce dès la première commande ! Mais les difficultés s’accumulent dans les carrières en raison de leur situation géographique. À 2 700 mètres d’altitude, la vie est rude, la neige tombe tôt et fond tard. Le travail doit être rapide et efficace. Des cohortes d’ouvriers viennent participer pendant quelques mois à l’extraction ou à la réparation des routes :

« Malgré les efforts surhumains que nous avons pu faire pour préserver nos ateliers de travail, malgré un mètre de neige qui a entouré nos ouvriers, il a fallu se retirer après avoir abandonné tout notre matériel d’exploitation et les blocs destinés aux consoles sous plusieurs mètres de neige qui ne disparaîtront qu’en juin ou juillet prochain si l’été est chaud et qu’il arrive de bonne heure sur les glaciers des Alpes ¹ »

À partir de 1848, la société Perroncel se lance elle-même dans l’exploitation des marbres verts. Son dirigeant signe un bail de dix-huit ans avec le maire de Saint-Paul-sur-Ubaye pour l’exploitation des éboulis du torrent de l’Alpet, à la suite d’Antoine Borel. Mais sur place, une autre exploitation est née.



Fig. 3

Jean Joseph Signoret, de Serennes

Intrigué par les expériences d’Antoine Borel, Jean Joseph Signoret, du hameau de Serennes, se lance dans l’aventure du marbre. Découvrant à son tour un affleurement dans les « Pré de Rubren », anciennement appelés « Pré de la Société », il s’associe avec Pierre Falque, des Gleizoles, Thomas André dit Potaron, de la Barge, et Bellon, de Maljasset, pour commencer son exploitation.

À la seule exportation des blocs équarris. Se retrouvant à deux, Signoret et Ollivier,

son gendre, construisent une scierie près du moulin de Maljasset pour débiter les blocs descendus du Rubren.

« Cette scierie mue par l’eau se composait de trois grands châssis en bois munis de lames en acier et animés d’un mouvement de va-et-vient, les blocs de marbre amenés sous les lames étaient entamés par du sable très fin et très dur entraîné par les lames, on obtenait ainsi trois plaques à la fois qui à leur tour étaient débitées par d’autres lames plus petites et de formes variées ».



Fig. 4

¹ Le 20 juin 1844, Arch. nat., F 21730, faille Perroncel.

² SIGNORET (abbé), *Les carrières de Maurin, notices historiques sur les exploitations de marbre vert à Maurin*, p. 46.

³ *Idem*, p. 47.

⁴ Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence, 1 O 427, 15 mai 1861, extraits des délibérations du Conseil municipal.

De nombreuses pièces de marbre sortent de leur carrière et de leur scierie : des cheminées, des tables rondes, des accoudoirs de fenêtres... L'autel majeur de l'église de Serennes, toute neuve à l'époque, se pare de vert Maurin. Au fil de la vallée, on reconnaît aussi des bénitiers et des fonds baptismaux. Beaucoup d'objets plus petits étaient transportés à Lyon et vendus par Joseph Signoret pendant l'hiver dans la tradition du colportage de la vallée d'Ubaye² : des socles d'objets, des sonnettes de porte, des supports d'encrier...

La cohabitation avec la société Perroncel, travaillant pourtant sur des parcelles éloignées, ne se passe pas très bien. Peut-être l'exploitation florissante de Signoret soulevait la jalousie de Perroncel. Vers 1848, épuisé par les relations conflictuelles entre les deux entreprises, et n'étant pas au mieux avec son associé Ollivier, Signoret cède devant les menaces de Perroncel. Il devient son chef d'exploitation et se retrouve ainsi dans une situation plus stable. Leur partenariat ne dure pas longtemps puisque Perroncel est déjà en

faillite lors de son installation à Saint-Paul. Les lourds engagements pris concernant le chantier du tombeau de l'Empereur aux Invalides et les débuts difficiles de la République ont raison de l'entreprise, pourtant en plein essor. La liquidation de la société, prononcée en 1851, laisse place à une autre société ressuscitée de ses cendres en cessant l'extraction à Maurin pour le simple commerce du marbre vert.

Les banquiers du marbre vert

La banque Gassier

Dans les années 1850-1852, la banque Gassier de Barcelonnette succède à la Société Perroncel³ en reprenant Joseph Signoret comme chef de carrière. Respectant les directives de cet homme qui connaît si bien les lieux et leur morphologie, l'exploitation s'installe un peu plus haut sur la rive droite du torrent, où la roche est en place et où le gisement paraît inépuisable. Avant l'extraction proprement dite, il s'agit de dégager la masse de marbre de sa végétation et des couches rocheuses. Le banc ainsi mis à nu était prêt. Ne disposant encore d'aucune force motrice, l'exploitation se fait manuelle-

ment, causant une perte de matière considérable. On cherche à arracher au rocher des blocs aussi volumineux que possible, atteignant parfois dix mètres cubes, lesquels sont ensuite poussés à force de crics sur la plateforme d'ébauchage. Ici, pour économiser de la pierre, on installe trois grandes scies mues à bras d'hommes, actionnées jour et nuit.

Ayant à peine eu le temps de goûter à la beauté du marbre, Joseph Signoret décède en automne 1856, laissant la banque Gassier à la tête d'une prospère exploitation. Face au changement, la banque Gassier modifie les procédés d'exploitation et les

frères italiens Charles et Etienne Depetris sont chargés de l'extraction. L'exploitation de la banque Gassier fut prospère puisqu'elle dure jusqu'en 1890, après quelques quarante années d'extraction et de commerce du marbre vert de Maurin. On ne peut pas douter des échanges qui s'établissent à l'époque avec le Mexique ou l'Amérique dans cette Ubaye partagée entre deux cultures. Malheureusement, il ne nous reste aucune trace ou archive de cette entreprise. La mémoire s'efface, les documents privés s'égarèrent, seuls les exemples de décoration et d'emplois du marbre vert restent visibles.

La banque Fortoul et Banon de Digne

Dès le début, la mairie semble reculer à l'idée de louer les carrières à François Molinier. Il faut dire que les exploitations successives n'étaient pas vraiment satisfaisantes et que les problèmes, en revanche, étaient fréquents.

Dans cette entreprise, on découvre trois acteurs : François Molinier, marbrier depuis trente ans, connaît bien son métier : c'est un bon chef de carrière pour la banque Banon et Fortoul, locataire des carrières. Ces derniers ont les fonds pour faire tourner l'affaire, se sont aussi des financiers et des familles notables bien intégrées dans le pays, pouvant faire jouer leurs relations au-delà du département. Enfin, Jules Cantini sert de caution, il a un atelier de marbrerie réputé à Marseille et de grands chantiers pour écouler les marbres. On ne s'étonnera donc pas que

dans ces conditions les marbres verts de Maurin servent à la décoration des grands chantiers marseillais de l'époque comme la basilique Notre-Dame-de-la-Garde par la suite.

Dans les archives de la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye, on découvre une plainte sur les procédés de cette exploitation :

« Considérant que depuis sept ans que le sieur Molinier est adjudicataire des carrières de marbre de la commune. L'exploitation en a été faite dans le sens le plus favorable aux exploitants pour en retirer le plus grand produit avec le moins de travail et dans le sens le plus contraire aux règles d'exploitation et le plus défavorable aux droits de la commune comportant de grosses atteintes à la carrière [...]. Ils ont écumé la car-

rière en extrayant les meilleurs blocs et les plus à leur convenance et en jetant les décombres des blocs qu'il ne prenait même qu'en partie et qu'il brisait en y faisant jouer la mine et le pétard. De manière procédant ainsi, cette carrière en fin de bail ne sera qu'un tas de déblais [...]. La conséquence inévitable de ce procédé est que cette carrière devient impossible d'être soumise à une nouvelle adjudication⁴ »

L'extraction intensive est née ! Les carrières de Maurin jouent leur place dans la course des plus beaux marbres de France et la concurrence est rude. La commune de Saint-Paul n'est pas au bout de ses surprises et de la gestion des conflits.

Les chantiers Marseillais

Les travaux de marbrerie de la cathédrale de la Major et de la basilique Notre-Dame-de-la-Garde sont confiés à Jules Cantini¹. La pierre de Cassis et le marbre rouge de Vitrolles se superposent pour orner les murs de la cathédrale. Des colonnes de marbre vert des Alpes et de Rouge Levanto rythment verticalement les collatéraux de la nef. Au total, seize colonnes dans les collatéraux et quarante colonnes entre les chapelles du Sacré Cœur et de Saint-Lazare. Dans la chapelle de la Vierge, (fig.5) qui accueille aujourd'hui le tombeau de Mgr de Mazenod, l'élévation s'alterne entre la pierre de Cassis et le vert des Alpes qui remplace ici le rouge de Vitrolles.

À l'intérieur de l'église supérieure de la basilique Notre-Dame-de-la-Garde, l'emploi de marbres de différentes couleurs apporte des forts contrastes qui surprennent. Le marbre blanc de Carrare et le rouge de Vitrolles s'alternent alors que le vert de Maurin sert pour les colonnes des bas-côtés de la nef. Le maître autel (fig.6) conçu par Révoil et réalisé par Jules



Fig. 5

Cantini entre 1882 et 1886, est en marbre blanc avec un soubassement formé de cinq arcatures en bronze doré reposant sur des colonnettes en lapis-lazuli et un



Fig. 6

décor de mosaïques. Le mur d'autel est entièrement en marbre vert des Alpes provenant avec certitude des carrières de Maurin.

L'ère industrielle

L'exploitation Dervillé

À partir du milieu du XIX^e siècle, la renommée du marbre vert des Alpes est telle qu'elle attire des entrepreneurs venus de loin. Désireuse de pouvoir commercialiser ce matériau sans intermédiaires, la société Dervillé de Paris se lance dans l'aventure en 1861. Charles Guyot, le chef de carrière, a exploré et trouvé des sites d'exploitation sur la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye. Faisant affaire avec André dit Bastianet, de Combe Brémond, Dervillé devient locataire de tous les terrains marmoréens de la famille², ceux de l'Alpet et ceux de la Blave.

L'exploitation commence à l'Alpet, comme celles des banques Gassier, Fortoul et Banon. Mais les exploitations se gênent et se côtoient dangereusement. Il faut attendre quelques heurts pour que la société Dervillé renonce à ce

site. Le marbre est beau, en place, près d'une bonne route : il ne l'oubliera pas. L'extraction se poursuit sur la plaine de la Blave (fig.7). En arrivant depuis le ravin de la Salcette, on découvre la carrière de marbre, sur la rive gauche de l'Ubaye, dans les éboulis marmoréens. On y déterre des masses erratiques cubant dix et vingt mètres, la pierre était un peu grisâtre mais homogène et de bonne qualité. La société Dervillé s'installe à cet endroit durant trente longues années dans l'espoir de reprendre le bail Gassier à son échéance en 1890.

D'autres tentatives sont faites sur la rive droite de l'Ubaye, dans le petit ruisseau qui descend du vallon des Hugues. Toute l'arête gauche de ce vallon, soit environ un kilomètre, est constituée de marbre vert. Mais la couleur n'est pas belle et les travaux s'arrêtent rapidement. On

trouve sur une pierre proche de l'extraction la date de 1887 gravée et presque illisible qui pourrait désigner la date de fin d'exploitation. David Martin, géologue haut-alpin traversant la vallée de Maurin en août 1888³, ne parle pas de ce site alors qu'il est attentif aux autres. L'exploitation n'est donc pas en activité, la carrière est antérieure et la date gravée prend alors tout son sens. Une pointe de marbre a été exploitée plus bas, sur le sentier même du vallon du Longet, où la pierre était de belle couleur mais peu homogène. L'exploitation ne dure certainement pas longtemps. David Martin observe : « une carrière abandonnée, les restes d'une cabane et des excavations où se voient encore les marques fraîches des aiguilles du tailleur de pierre⁴ ».

Durant ces années, la main d'œuvre est italienne. On sait que quarante-



Fig. 7

six italiens et un français travaillent à la carrière ⁵. Le français est Charles Guyot, chef de carrière de la société Dervillé, installé à la Blave depuis 1861. Il est né en 1820 à Puyloubier (Bouches-du-Rhône) et décède en 1907. Mais le transport est difficile. Actuellement, il faut deux heures et demie, à pied, pour relier le hameau de Combe Brémond aux carrières de la Blave. À mi-chemin, l'éprouvante descente du ravin de la Salcette fait couler l'encre de François Arnaud, qui passe par-là lors d'une ascension au bric de Rubren vers 1875 :

« Des cabanes du Gâ, la route s'élève dans le Longet par une pente moyenne de 15 %, que l'on ne peut voir descendre sans frémir par les charrettes qui portent le marbre. Huit chevaux attachés à l'arrière, retiennent le chariot ; le conducteur est suspendu à la mécanique, qui dessert ou lâche à chaque instant ; car, si la mécanique est trop serrée, dans un changement de pente, le poids énorme, jeté en avant, écrase le limonier d'un seul coup ».

Il est difficile de croire aujourd'hui que le large chemin des carrières empruntait ce ravin aride et accidenté où le passage des piétons est désormais malaisé. Pourtant, le cadastre de 1850 d'abord, puis des pho-

tographies anciennes et enfin des témoignages écrits, comme celui de François Arnaud, attestent ce parcours. Les charrettes chargées de plus de cinq tonnes de marbre descendaient par le ravin sur un chemin bordé de précipices, les chevaux attelés à l'arrière tentant de retenir la charge.

Les carrières de la Blave occupent la société Dervillé pendant de longues années mais le marbre de l'Alpet est bien plus beau à l'œil, et plus facile à transporter. Charles Guyot fait en sorte de reprendre le bail à la suite de la banque Gassier et l'exploitation de la Blave est suspendue. Il reste dans l'herbe au-dessus des cabanes un linteau gravé (fig.8) qui porte les dates de cette exploitation, comme un adieu aux carrières d'altitude :

« DERVILLE ET CIE DE 1861 A 1889 »



Fig. 8

Retour vers l'Alpet

En 1887 la banque Gassier ne semble plus s'intéresser aux carrières et Charles Guyot obtient la concession jusqu'en 1908 pour la société Dervillé. En 1890, l'exploitation déménage donc vers l'Alpet. La carrière est désuète et l'entrepreneur, qui voit enfin son but atteint, profite des progrès de la révolution industrielle pour moderniser l'installation. Dans les années

1895 sont aménagés des équipements de sciage au fil hélicoïdal, inventé en 1854 par un ingénieur français, Eugène Chevalier.

Jusque dans les années 1940, les marbres sont extraits en masse. Les techniques sont performantes et l'exploitation fonctionne bien. René Davin, dont le père transportait le marbre, se rappelle des

¹ Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 24 J 99.

² MARTIN-CHARPENEL (Pierre), *Notice historique sur les carrières de marbre de Maurin*, Sabença de la Valeia, 1986, p. 48.

³ MARTIN (David), « Excursions dans les hautes vallées de l'Ubaye », *Sabença de la Valeia*, réimpression de l'édition de 1888, archives de la vallée de l'Ubaye, 2000.

⁴ *Idem*, p. 71.

⁵ Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence, 4 M 65, liste des chantiers en cours sur l'arrondissement de Barcelonnette.

destinations commerciales, « ça allait tout au Mexique, un peu à Paris et à Lyon mais le gros allait à Marseille sur le quai et après au Mexique ¹ ». Un autre témoignage vient confirmer cette mémoire : « nous le voyons abondamment passer, ce marbre de couleur antique, sur des chariots qui le transportent au loin jusqu'en Amérique ² ». La banque Gassier a insufflé ce commerce vers le Mexique mais ses successeurs le poursuivent visiblement dans toute l'Amérique.

Dans l'entreprise (fig.9), Charles Guyot laisse sa place en 1905 à Marius, son fils, puis à Louis, son petit-fils. En 1926, la société obtient une nouvelle concession de trente ans qui est suspendue le 17 mars 1940 en raison des hostilités. Finalement, la direction de cette exploitation est confiée de 1861 à 1939 à la famille Guyot, du Tholonet, près d'Aix-en-Provence. C'est ainsi qu'on comprend les liens étroits qui se sont tissés entre ces deux pays. La plupart des Piémontais travaillant à la carrière de Maurin l'été descendaient l'hiver extraire le marbre des carrières de brèche d'Alep au Tholonet.



Fig. 9

Après la guerre

La carrière abandonnée en 1940 par la société Dervillé est livrée aux armées italiennes. Dans ce contexte, la carrière de l'Alpet apparaît comme une véritable mine. La montagne est alors dépecée de toute l'installation du fil hélicoïdal, du pont roulant, de la voie ferrée et de tout autre élément récupérable par la guerre qui gronde. Sur place, quelques personnes imprégnées de mémoire et soucieuses de la conservation de leur patrimoine ont récupéré et conservé des palans, des fleurets, des rails ³...

En 1959, le témoignage de René Motinot ⁴ évoque cette carrière, toujours abandonnée :

« La roche a été sciée au fil et dans la nature sauvage et désolée, je suis un peu oppressé [...] de me trouver face à la dentelle que dessinent sur le roc les veines blanches sur le vert foncé de la paroi montant droit vers le ciel. L'humidité, le ruissellement des eaux font apparaître ces bandes comme polies, et ces fresques naturelles sous leur glacé magnifiques [...] Un saillant venait d'être tranché pour élargir le chemin, lorsque le travail a été arrêté : crics de belle taille, voie Decauville, tuyaux sont encore sur place. »

La difficulté d'accès sur une route non goudronnée nous rappelle les souvenirs des extractions précédentes. « De Saint-Paul, par la route étroite qui n'a jamais connu l'odeur de la plasticité du goudron, il faut trois quart d'heure pour

atteindre Maurin situé seulement à treize kilomètres. Il est bon de rouler à vingt à l'heure, tant la voie est bosselée et étroite, ne pouvant livrer passage à deux voitures qu'après arrêt de l'une sur une partie un peu plus large ». Quatre ou cinq blocs d'environ un mètre cube de marbre vert sont encore posés près du pont, au bas de Combe Brémond, ainsi qu'une quinzaine de un à trois mètres cube sur le terre-plein de la carrière de l'Alpet. D'ailleurs, en 1967, lors de la visite de Marius Calvi, « les blocs sont toujours à la même place, au bord de l'Ubaye, sur le terre-plein de la carrière et dans le torrent qui en descend ⁵ ». Aujourd'hui, ils ont pour la plupart disparus... sauf quelques blocs tombés dans le torrent.

En 1959, la carrière est délaissée depuis la guerre. Suite à sa visite, René Motinot se laisse aller à des espoirs :

« Si l'Etat soucieux des intérêts du pays, élargissait la route qui de Saint-Paul et par Serennes arrive à la carrière, les nombreux touristes de la vallée excursionneraient à 5 kilomètres de là, aux glaciers, près du col. Cela permettrait non seulement de faire apprécier un beau coin des Alpes, mais à une belle industrie du sol d'y vivre et d'y prospérer – car la question du transport des blocs est primordiale – et d'exporter ainsi du Vert Impérial pour le plus grand bien de nos finances ».

Comme si la commune suivait son conseil, en 1961 elle cède à la Proven-

çale SA, dont le siège est à Brignoles (Var), le droit d'exploiter les carrières de marbre vert situées sur le hameau de Maurin, celles de marbre vert situées à proximité de Serennes et de marbre noir situées à cent cinquante mètres avant le tunnel, sur la route de Maurin, pour une durée de neuf ans. Une entreprise d'Eyguians (Hautes-Alpes) exploite aussi le marbre, en ramassant les débris de carrière pour fabriquer des carreaux de marbre reconstitués, avec des ciments colorés. Seulement, il ne s'agit pas d'une exploitation marbrière comme les précédentes. En 1967, la carrière de Maurin est déjà abandonnée : « le gisement a bien été un peu massacré par l'explosion de charges de dynamite lors d'une extraction pour granulés ⁶ » et il ne subsiste plus que quelques voies Decauville rouillées. « C'est vraiment l'abandon dans sa totalité » !

Le Marbre vert des Alpes, matériau d'excellence, a su participer à l'embellissement des plus grands monuments français, sa diffusion s'étendant sur le plan national et international. Les gisements français de ce précieux matériau appartiennent aujourd'hui au passé. Leur histoire s'oublie peu à peu. Au fil du temps l'herbe envahit les fronts de taille d'où sont sortis des pans de notre architecture. Les carrières des vallées de l'Ubaye et du Queyras sont définitivement arrêtées (fig.10) sur le plan de l'extraction mais leur intérêt patrimonial ne cesse de croître ⁷. Imprégnés de la mémoire, des premiers récits d'alpinistes et des documents

d'archives, les randonneurs des carrières croient désormais entendre les coups de pics qui raisonnent d'un flanc à l'autre dans l'histoire de ces montagnes.



Fig. 10

Sources imprimées et bibliographie

Sources imprimées

Exposition des produits de l'industrie française en 1844, rapport du jury central, tome premier, Paris, 1844.

HÉRICART DE THURY (vicomte Louis-Étienne-François), *l'état actuel des carrières de marbres en France*, Imprimerie de madame Huzard, Paris, 1823.

MARTIN (David), *Excursions dans les hautes vallées de l'Ubaye*, Sabença de la Valeia, réimpression de l'édition de 1888, Archives de la vallée de l'Ubaye, 2000.

RONDELET (Jean-Baptiste), *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, Paris, Chez l'auteur, enclos du Panthéon, 1812.

SIGNORET (abbé Sébastien), « Étude sur les exploitations de marbre vert à Maurin », *La Voix de la Provence*, 1950.

Études

BEDON (Robert). *Les carrières et les carriers de la Gaule romaine*, 1984, Picard.

BESSAC (Jean-Claude), *l'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'antiquité à nos jours*, éditions du CNRS, 1986, *Revue archéologique narbonnaise*, supp. 14.

CALVI (Marius), « Vert Maurin », *Le Mausolée*, décembre 1967.

CHABAT (Pierre), *Dictionnaire des termes employés dans la construction et concernant la connaissance et l'emploi des matériaux ; l'outillage qui sert à leur mise en œuvre ; l'utilisation de ces matériaux dans la construction de divers genres d'édifices anciens et modernes ; la législation des bâtiments*, Paris, 1875.

JULIEN (Pascal), *Marbres, de carrières en Palais*, Le Bec en l'air éditions, 2006.

KLAPISCH-ZUBER (Christine). *Les maîtres du marbre Carrare 1300-1600*, Paris SEVPEN, 1969.

LAFOREST (Céline), « Le marbre vert Maurin », *Toute La Vallée, la vie en Ubaye*, n° 49, janvier 2011, Connaissance de la Vallée Sabença de la Valeia, Barcelonnette, 2011, p. 22-23.

LAFOREST (Céline), *Marbres de la vallée de l'Ubaye ; le vert Maurin, vert des Alpes*, guide découverte, Sabença de la Valeia, 2013.

L'église de Barcelonnette, le projet de sa reconstruction, Comité de reconstruction de le l'église paroissiale de Barcelonnette, 1921.

MARTIN-CHARPENEL (Pierre), *Notice historique sur les carrières de marbre de Maurin*, Sabença de la Valeia, 1986.

MOTINOT (René), *Parmi les marbres alpins*, Le Mausolée, 1959.

PERRIER (Raymond), *Les Roches ornementales*, Pro Roc, 2004.

POUPARD (Laurent), *Marbre et Marbreries du Jura, Franche-Comté*, Inventaire général du patrimoine culturel, 2° éd., Lyon, éd. Lieux dits, 2008.

TRITENNE (Dominique), *Les marbriers de la mure*, Mémoire d'Obiou, n° 4, 1999.

¹ Cassettes audio du musée de la Vallée à Barcelonnette, enregistrements réalisés entre 1980 et 1997 par Marie-Reine Hugues-Martel et Betty Imbert, René Davin, 27 septembre 1997.

² *L'église de Barcelonnette, le projet de sa reconstruction*, Comité de reconstruction de l'église paroissiale de Barcelonnette, 1921, p. 30.

³ Matériel qui vient d'être confié au musée de la Vallée, à Saint-Paul, suivant cette mouvance autour de l'histoire du marbre vert. Travaux de recollement de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye (CCVU) en juillet 2012 en lien avec l'exposition « *Marbres des Alpes, des pierres et des hommes* », médiathèque de Barcelonnette, juillet-octobre 2012.

⁴ MOTINOT (René), *Parmi les marbres alpins*, éd. Le Mausolée, 1959, p. 1-6.

⁵ CALVI (Marius), *Vert Maurin*, article de la revue *Le Mausolée*, décembre 1967.

⁶ *idem*.

⁷ Cette étude sur les marbres des Alpes, issue d'un travail de doctorat, a fait l'objet d'une exposition à la médiathèque de Barcelonnette de juillet à octobre 2012, « *Marbres des Alpes, des pierres et des hommes* » et de l'aménagement permanent de salles dans les musées de la vallée à Jausiers et à Saint-Paul-sur-Ubaye. Conçu pour faire revivre le patrimoine oublié du marbre, cette exposition s'est posée en déclencheur de la mémoire encore active dans ce territoire de l'Ubaye. Des acteurs insoupçonnés, des propriétaires oubliés, du matériel caché, des histoires enregistrées... ressortent à la surface et permettent à l'histoire de se reconstruire. D'une exposition qui paraissait coutumière est finalement né un outil de recherche propice et efficace. Face à la demande du public sur ce thème, l'association culturelle de l'Ubaye, la Sabença de la Valeia, a édité un guide de découverte en 2013, *Marbres de la vallée de l'Ubaye ; vert Maurin, vert des Alpes*.



Saint-Marcel Eysseric et les monuments historiques dans la deuxième moitié du XIX^e siècle



Jean-Christophe Labadie

Jean-Christophe Labadie est conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence (Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2 rue de Trélus, 04000 Digne-les-Bains). jc.labadie@cg04.fr

Résumé

Photographe amateur, le Sisteronnais Saint-Marcel Eysseric a largement photographié la Provence et les Alpes de 1860 à sa mort en 1915. Des centaines de clichés ont ainsi trait à des monuments à caractère historique. Sa démarche et sa géographie ont évolué au cours du temps : le monument historique prestigieux s'est progressivement effacé au profit de monuments plus modestes ; l'aire géographique s'est élargie mais le proche se taillant la plus grande part, le centre de gravité de l'activité photographique de Saint-Marcel Eysseric s'est déplacé du sud et de ses monuments antiques vers la haute Provence et le monde alpin.

Mots-clefs : patrimoine, photographie, haute Provence, Alpes.

Notable très aisé de Sisteron, Saint-Marcel Eysseric a laissé à la postérité une importante collection de clichés photographiques, réalisés, pour la plupart entre 1860 et la fin du XIX^e siècle, dont les Archives départementales se sont portées acquéreur en décembre 2010 auprès de descendants d'Eysseric¹. Au total, 1 658 négatifs photographiques sur plaques de verre sont ainsi entrés dans les collections départementales. 133 utilisent la technique du collodion et beaucoup d'entre elles sont stéréoscopiques, les autres celle du gélatinobromure d'argent. Les premières ont été réalisées entre 1860 et 1880, les secondes après 1880. Un quart des clichés a trait à des monuments présentant un caractère patrimonial.



Saint-Marcel Eysseric, tirage papier, vers 1900-1910 (collection particulière)

Figure de l'érudit de la fin du siècle, membre de diverses sociétés savantes, bibliophile et collectionneur d'antiquité et objets d'art, dont des médailles et décoration, Eysseric s'est particulièrement intéressé aux monuments présentant un intérêt historique, au plan local comme au plan national.

Il convient d'abord de définir les contours du monument historique et de s'interroger sur les motivations d'Eysseric avant de se pencher sur sa pratique photographique, sa manière de montrer, son aire et sa périodisation, entre 1860 et sa mort, et de terminer sur une typologie des monuments représentés.

¹ Arch. dép. des Alpes-de-Haute-Provence, le fonds constitué des 1 675 plaques a été classé sous la cote 31 Fi 1 à 1658. Les numéros indiqués dans l'article renvoient à la cote des plaques. Deux remarques : d'une part, les Archives possédaient déjà des plaques de verre d'Eysseric relatives à l'archéologie, cotées de 31 Fi 1659-1675, sans compter des cartes postales cotées en 2 Fi ; d'autre part, le fonds est incomplet. Une autre branche de la famille possède en effet plusieurs centaines de plaques de verre de la même veine. Par ailleurs, on retrouve, ici et là, des plaques d'Eysseric, par exemple aux Archives communales de Sisteron. Les Archives ont publié un ouvrage : *Saint-Marcel Eysseric, photographe en Haute-Provence, 1860-1915*, 2012, 192 p., qui présente le fonds et son producteur, et propose un certain nombre d'images commentées.

Quels monuments historiques ?

Deux lois fondamentales relatives aux monuments historiques encadrent chronologiquement l'activité photographique d'Eysseric, la loi du 30 mars 1887 et celle du 31 décembre 1913. Si l'on s'en tient à la définition du « monument historique » telle qu'elle est exprimée par la loi de 1887¹, celui-ci se limite alors au monument présentant un « intérêt national ». L'article 1 est ainsi libellé : « Les immeubles par nature ou par destination dont la conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national, seront classés en totalité ou en partie... »

Sont donc exclus du champ d'application de la loi les monuments n'offrant qu'un intérêt anecdotique ou local. En outre, la loi de 1887 ne différencie pas le traitement réservé aux immeubles par destination de celui des immeubles par nature. La loi de 1913 évoque quant à elle l'intérêt public au lieu de l'intérêt national, un terme néanmoins équivalent. En revanche, elle rapproche les immeubles par destination des meubles par nature. Le droit différencie en effet trois types d'immeubles et de meubles : les immeubles par nature (« les fonds de terre et bâtiments »), les immeubles par destination (les objets placés pour le service et l'exploitation du fonds ainsi que les meubles attachés à perpétuelle demeure) et les meubles par nature.

Si l'on s'en tient au seul département des Basses-Alpes, en 1915, 24 immeubles étaient classés : 5 de plus en 1840, 3 en 1862, 1 en 1875, 2 en 1888, 1 en 1891, 4 dans la décennie 1900 et 8 entre 1910 et 1915, année de la mort d'Eysseric. Parmi les 24 immeubles, 23 sont des édifices (bâtiment ou groupe de bâtiments d'un seul tenant), le dernier, un édicule, petit édifice qui se caractérise par son autonomie, en l'occurrence la fontaine Saint-Michel à Forcalquier. C'est seulement plus tard que furent protégés des ouvrages d'architecture (de grande dimension, tels que les corps de bâtiment ou de petite dimension, telles que les cheminées).

En voici le détail :

Classement en 1840

Église Notre-Dame, Sisteron, façade (23), porte (1372), chevet (57), intérieur (81), vue parmi les plus anciennes (374)

Colonnes et baptistère de Riez (1400), vue la plus ancienne (826)

Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne, façade (653), côté (663), intérieur (665), fresques (664)

Classement en 1846

Église Notre-Dame-de-Valvert, vue générale (198)

Classement en 1862

Église Notre-Dame-de-Nazareth, Seyne, vue générale (189), façade (483)

Classement en 1875

Enceinte de Sisteron, vue générale (4) porte du Dauphiné (1162), porte Saunerie (26), tours (169)

Classement en 1886

Porte Saunerie, Manosque, vue générale (316), vue la plus ancienne, vers 1862 (816)

Classement en 1891

Église Notre-Dame-de-Bethléem, Bayons, vue générale (266), façade (197)

Classement en 1906

Cathédrale Saint-Jérôme, Digne, façade (818)

Classement en 1907

Tour Cardinalis, Barcelonnette, deux vues (188 et 224)

Classement en 1909

Inscription de la Pierre-Écrite, Saint-Geniez, vue générale (1087), détail (1185)

Classement en 1910

Fontaine Saint-Michel, Forcalquier, vue générale et vue plus ancienne (94)

Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, Senez, façade et vue la plus ancienne (265)



Sisteron, église Notre-Dame, négatif stéréoscopique au collodion, avant 1880 (374)

¹ JAMOT (Francis), MARX (Jean) et al, 2003. Voir aussi CHALLAMEL (Jules), 1888.

À part le château des Templiers de Gréoux-les-Bains, non figuré dans la collection sauf sous la forme d'un dessin, les quatre autres monuments classés en 1840 ont été abondamment photographiés par Eysseric. Les colonnes et le baptistère de Riez l'ont été par huit fois, la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne par dix fois et, surtout, l'église Notre-Dame à Sisteron, par vingt-sept fois, sans doute le plus grand nombre de vues disponibles pour un édifice, d'autant que cette évaluation ne comptabilise pas les vues générales où le monument apparaît là encore. À deux exceptions près (le pont romain de Céreste, le dolmen de Villard au Lauzet), les 15 monuments classés jusqu'en 1910 ont eux aussi été photographiés : Notre-Dame-de-Valvert à Allos (une fois, 198), Notre-Dame-de-Nazaret à Seyne (2 fois, 189 et 483), Notre-Dame-de-Bethléem à Bayons (5 fois). Les vues les plus nombreuses concernent Sisteron : on l'a dit pour Notre-Dame, mais il convient d'ajouter la vieille enceinte de Sisteron, soit les tours et les portes du Dauphiné et Saunerie, largement montrées dans la collection.

Eysseric eut souvent l'occasion de se rendre dans les Hautes-Alpes, en particulier lors d'excursions. Les Hautes-Alpes présentent alors la particularité de posséder, avant 1906, seulement cinq édifices classés. L'un d'entre eux a particulièrement retenu l'attention d'Eysseric : le château de Tallard, pris sous plusieurs angles et à différentes échelles, avec 15 vues.

En revanche, la démarche d'Eysseric est très différente dans les départements provençaux, où les monuments sont les sujets qui l'intéressent au plus haut point. Eysseric a ainsi photographié nombre d'immeubles classés : dans les Bouches-du-Rhône, en Vaucluse (le palais des papes)... Le cas d'Arles est à cet égard exemplaire puisque toutes les vues prises dans la ville par Eysseric ont pour sujet un monument historique classé en 1840.



Château de Tallard (Hautes-Alpes), négatif au gélatinobromure d'argent, après 1880 (262)

Le détail des 26 vues réalisées à Arles avant et après 1880 :

Arènes : 8 vues (399, 400, 839, 840, 841, 844, 846, 847)

Théâtre : 4 vues (610, 842, 848, 1150)

Cathédrale et monastère Saint-Throphime : 5 vues (131, 148, 585, 666, 852)

Église Saint-Honorat-des-Alyscamps : 3 vues (141, 650, 849)

Abbaye et/ou chapelle Sainte-Croix de Montmajour : 5 vues (648, 654, 655 ; 669, 670)

Vue générales de ruines antiques : 1 vue (845)



Arles, église Saint-Honorat-des-Alyscamps, négatif au collodion, avant 1880 (849)

Les motivations d'Eysseric ne sont pas connues. S'il a un jour explicité sa démarche par écrit dans une lettre, un journal... ces documents ne nous sont pas parvenus. Certaines images d'Eysseric ont servi d'illustrations à des ouvrages, du type du guide tel celui de son ami Gustave Tardieu, pharmacien à Sisteron, qui publie, *Les Alpes de Provence*, chez Masson à Paris en 1912. Ce guide ne contient pas moins de trente-deux clichés photographiques d'Eysseric. En outre, comme beaucoup de photographes de la fin du XIX^e siècle,

Eysseric a profité de l'engouement des Français pour les cartes postales et nombre de ces clichés ont été ainsi édités par ses soins ou par ceux du libraire Clergue, de Sisteron¹.

Sa démarche peut s'apparenter à celle d'un ethnographe, qui saisit ici et là des personnages emblématiques ou singuliers, réalisant ainsi des portraits stéréotypés, tels le joueur italien de pipeau de et le couple de pauvres de Forcalquier, dont les portraits sont réalisés dans les années 1860.

Eysseric avait le goût de l'histoire. En 1861, il entre à la société française d'archéologie et est, à ce titre, chargé « de l'inspection du département des Basses-Alpes ». En 1885, il participe à la création du musée départemental. En 1899, il participe au congrès de la Société française d'archéologie à Mâcon. De rares images ont servi à appuyer des dossiers relatifs à la protection des édifices, au titre des monuments historiques. Tel est le cas de l'église Notre-Dame-de-Baulis, à Volx, étudiée par Guy Barruol². Le maire de Volx, Charles d'Ille, tenta d'obtenir à Paris le classement de cet édifice religieux, et, à l'appui de sa demande, produisit trois clichés (deux clichés de l'extérieur – façade sud et abside, 1094 et 1096 ; un cliché de l'intérieur, 1155), dont les plaques sont signées « Marcel Eysseric ». La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine détient, d'ailleurs, dans ses collections, des tirages sur papier albuminé de ces trois clichés. La Médiathèque possède d'ailleurs d'autres tirages d'Eysseric : de la façade en construction de la Major à Marseille (daté de 1866),

de l'église de Senez, de la porte des Corde-liers à Forcalquier et, surtout, de Sisteron (7 tirages). Enfin, Eysseric a agi en collectionneur d'images de son environnement.

Au cours de sa vie, Saint-Marcel Eysseric ne s'est pas limité aux monuments protégés ou en cours de protection. Bien d'autres édifices et édicules ont piqué sa curiosité tout en appliquant une démarche proche de l'inventaire.

¹ Au sujet des cartes postales réalisées à partir des clichés d'Eysseric, voir CALVAIRE (Armand), *s.lnd*, dans lequel l'auteur a dressé la liste des cartes postales éditées par Clergue à Sisteron.

² BARRUOL (Guy), *L'église Notre-Dame de Baulis à Volx, Saint-Marcel Eysseric...*, p. 114-115.

Volx, église Notre-Dame-de-Baulis, négatif au gélatinobromure d'argent, après 1880 (1155)



Quelle pratique photographique ?

Dans sa manière de représenter les édifices, Saint-Marcel Eysseric a privilégié une échelle des plans possédant une valeur descriptive : plan d'ensemble et plan général, selon un angle de prise de vue proche de la vision humaine, horizontal et frontal, suivant les règles de la photographie documentaire. Eysseric avait néanmoins la possibilité de recadrer son image au moment du tirage sur papier. Les trois clichés représentant l'église Saint-Donat, à Montfort, obéissent à cette règle, avec deux plans d'ensemble (119 et 200) et un plan général (864). Parfois, le regard d'Eysseric entre plus dans le détail. À Ganagobie, Eysseric utilise plusieurs types de plan pour montrer la complexité de l'ensemble architectural : plan d'ensemble (194) et général (1166), plans moyens, à la fois pour montrer la façade de l'église mais aussi des détails de l'édifice : le portail et le tympan (300), le cloître (661), les fresques de l'abside (297), ou d'un édifice voisin, le cabanon pointu (1405), et d'un édicule, la croix (193). Au début de son activité, Saint-Marcel Eysseric a souvent recouru à la technique de l'image en stéréoscopie, afin de créer l'illusion de la troisième dimension lors du visionnage avec un appareil spécial, le stéréoscope. Après 1880, il revient à la prise de vue unique.

S'il semble qu'Eysseric recherche, dans sa prise de vue, une certaine neutralité, celle du regard ordinaire de l'observateur, il n'empêche qu'il a le souci de la composition. Dans la plupart des cas, des personnages figurent dans le champ de l'image. Ils ont l'avantage de fournir une échelle à l'image, mais ce n'est sans doute pas l'explication de leur présence. Ils sont souvent des personnages à l'échelle de fourmis. La présence de personnages est rendue possible par la technique du gélatinobromure d'argent. Compte tenu des temps d'exposition, celle-ci était plus aléatoire sur les images au collodion, comme le montre l'exemple de la Porte d'Aix à Marseille (319).

Dans l'image est le plus souvent représentée la population locale (Château-Arnoux, 311 ; Manosque, 316), ainsi que les participant à l'excursion d'Eysseric (Salagon, 261 ; Ganagobie, 652). Dans ce cas, il s'agit de relations, d'amis ou de membres de la famille. Parfois, les deux catégories se mélangent (Saint-Paul, 1197). Outre le fait que la présence dans l'image d'un ou de plusieurs



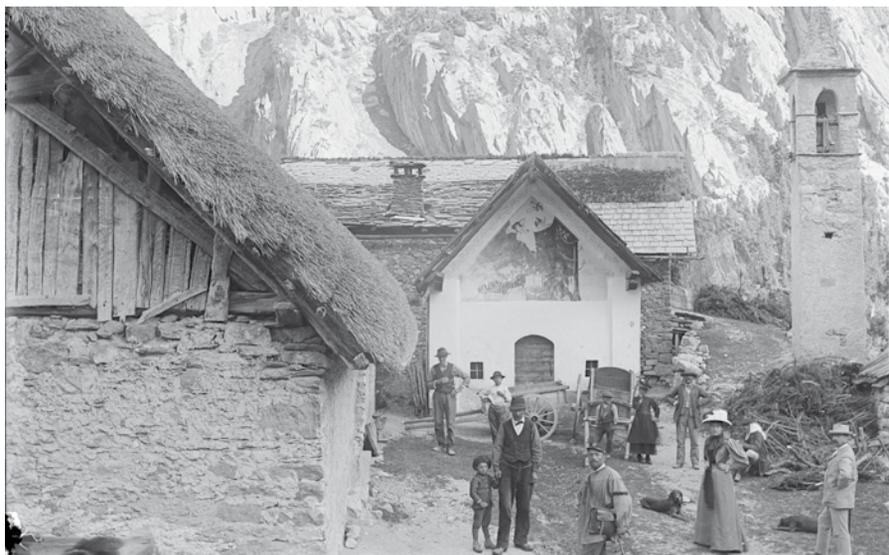
Aix-en-Provence, porte d'Aix, négatif au collodion, avant 1880 (961)

proches d'Eysseric confirme la présence sur les lieux, celle-ci rappelle deux des fonctions de l'image photographique : attester et mémorer¹. Le photographe amateur, qui est aussi l'observateur de ses images, conserve pour soi le souvenir d'un lieu ou d'un objet et peut partager son expérience avec les autres, grâce à sa production de tirages originaux et d'albums notamment. Comme le rappelait un slogan publicitaire promouvant la vente d'un appareil photographique, le cliché est « un présent qui dans le futur fera revivre le passé ». Eysseric constitua pour lui et sa famille de gros albums et d'impor-

tants lots de tirages grand format, à partir de ses plaques développées dans l'un de ses deux laboratoires, à Sisteron ou à Noyers dans la vallée du Jabron. Des clichés étaient encadrés pour être présentés de manière permanente (les colonnes de Riez). Eysseric offrait aussi à ses amis des tirages sur papier. C'est le cas notamment de Plauchut, dont la collection est conservée aux Archives municipales de Forcalquier².

¹ Voir au sujet des fonctions de la photographie FRIZOT (Marcel) et VEIGY (Cédric de), 2001.

² Archives communales de Forcalquier, collection Plauchut.



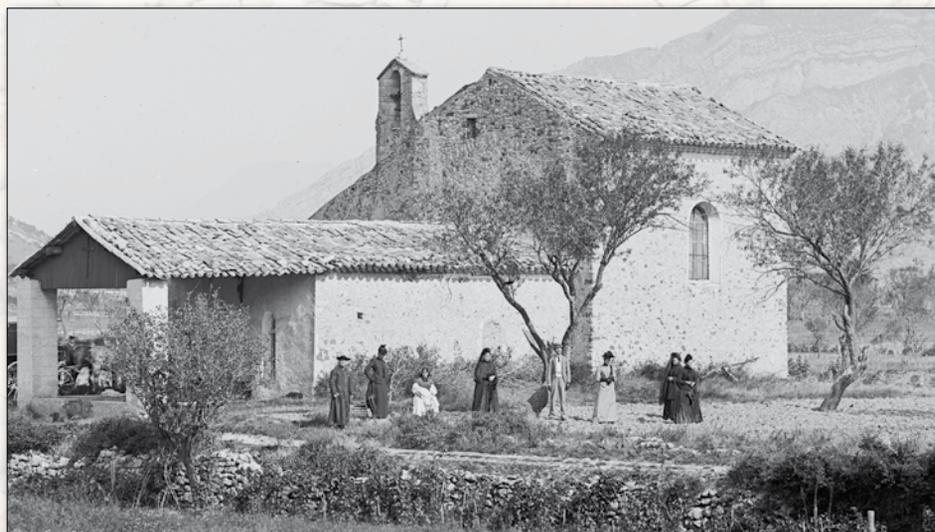
Saint-Paul, Saint-Antoine, chapelle, négatif au gélatinobromure d'argent, 1893 (1197)

Du monument historique au monument

Il convient désormais de repérer les types de monuments représentés par Eysseric, en comptant la coupure introduite par le changement de technique vers 1880. La typologie des monuments photographiés par Eysseric s'articule autour de trois ensembles : le patrimoine religieux, le patrimoine antique, auxquels Eysseric accorde un traitement particulier. Les édifices occupent, dans cette typologie, une place très secondaire. L'essentiel porte en effet sur des édifices.

Globalement, de 1860 à la fin de l'activité du photographe, l'architecture religieuse est sur représentée dans le fonds Saint-Marcel Eysseric, et, en particulier, les édifices culturels. Eysseric a multiplié les excursions à partir des années 80 dans les Alpes et en haute Provence. Or, les édifices religieux sont des plus banals, présents dans chaque village, voire à une échelle plus réduite. Par ailleurs, conservateur du point de vue politique, Eysseric était aussi un pratiquant. Souvent, il est accompagné lors de ses déplacements par des ecclésiastiques, qui posent pour le cliché, avec ou sans la famille et les amis d'Eysseric (Sisteron, chapelle Saint-Domin, 860). Parmi les édifices, la fontaine Saint-Michel à Forcalquier occupe une place singulière. C'est d'abord un édifice très représenté (9 clichés), et ce dès les années 1860-1870 (5 clichés). C'est comme on l'a vu le premier édifice classé dans le département.

Patrimoine immobilier	Avant 1880	Après 1880	Total
Architecture religieuse			
Cathédrale	8	46	54
Église	4	55	59
Chapelle	2	39	41
Prieuré	0	11	11
Cloître	1	4	5
Couvent	3	5	8
Tombeau	0	4	4
Croix	0	7	7
Autres	0	8	8
Sous total	18	179	197
Architecture civile			
Château	2	39	41
Palais des papes	0	10	10
Fortifications	5	27	32
Ensemble architectural	3	16	19
Cabanon (pierre sèche)	0	5	5
Fontaine	6	11	17
Autres	2	5	7
Sous total	18	113	131
Architecture antique			
Arènes	6	2	8
Colonnes (Riez)	2	5	7
Théâtre	3	1	4
Arc de triomphe et mausolée	0	4	4
Pierre-Écrite	1	1	2
Autres	2	0	2
Sous total	14	13	27
Total général	50	305	355



Sisteron, chapelle Saint-Domin, négatif au gélatinobromure d'argent, vers 1890 (860)



Forcalquier, fontaine Saint-Michel, négatif au collodion, avant 1880 (94)

Des édifices assez modestes ont retenu l'attention d'Eysseric mais celui-ci a manifesté un vif intérêt pour les édifices les plus remarquables tels les cathédrales (54 clichés) et les châteaux (39 plus les 10 du palais des papes). La place occupée par les fortifications (32) tient à deux facteurs : les représentations de portes fortifiées (la porte Saunerie à Manosque par exemple) et surtout celles des fortifications de sa ville, Sisteron. Enfin, du point de vue chronologique, il y a un réel basculement après 1880 : les monuments antiques, à part les colonnes de Riez, n'occupent plus une place prépondérante et les monuments de nature religieuse ont pris la première place.

Passionné de photographie, qu'il pratique durant toute sa vie adulte, Eysseric a conféré une place particulière au patrimoine immobilier – aux édifices surtout – présentant un caractère historique et ce, particulièrement dans les premières années. La césure se situe autour de 1880, qui correspond à la fois à une révolution technique et, sans doute, à un élargissement de la notion de patrimoine, qui privilégie le plan local. Avant 1880, Eysseric consacre son activité de photographe aux monuments les plus remarquables, somme toute les plus « classiques », justement ceux qui sont le plus souvent classés ou en instance de l'être, mais, après 1880, il photographie désormais des monuments plus modestes, présentant un intérêt local, en l'occurrence bas-alpin, alors que, dans le même temps, son aire géographique s'est élargie. De la même manière, Eysseric ne néglige plus désormais l'insolite, le pittoresque, ce qui lui semble typique d'un lieu, marque à la fois de la valorisation d'un territoire et de l'enracinement de son auteur.



Bayons, église Notre-Dame-de-Bethléem, négatif au gélatinobromure d'argent, vers 1890 (274)

Bibliographie

CALVAIRE (Armand), *Les clichés de Saint Marcel Eysseric*, slnd.

CHALLAMEL (Jules), *Loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments historiques et des objets d'art : étude de législation comparée*, Paris, F. Pichon, 1888.

FRIZOT (Marcel) et VEIGY (Cédric de), « Photographie(r) », *La Documentation photographique*, N°8021, juin 2001.

JAMOT (Francis), MARX (Jean) et al, *La protection des immeubles au titre des Monuments historiques ; manuel méthodologique*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, 2003.

LABADIE (Jean-Christophe), dir. *Saint-Marcel Eysseric, photographe en Haute-Provence, 1860-1915*, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2012, 192 p.

L'étude d'un objet architectural spécifique structurant le territoire : la ferme dans le Pays Asses, Verdon, Vaire, Var



Laurent Del Rosso et Maxence Mosseron

Laurent Del Rosso est chercheur, Maxence Mosseron est chercheur et conservateur du patrimoine au service de l'Inventaire général et du Patrimoine (Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, service de l'Inventaire général et du Patrimoine, direction de la Culture et du Patrimoine, Hôtel de Région, 27 place Jules-Guesde, 13481 Marseille cedex 20), ldel_rosso@regionpaca.fr, mmosseron@regionpaca.fr.

Résumé

Le Service de l'Inventaire général de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène depuis 2004 un inventaire topographique de grande ampleur à l'échelle des quarante communes qui composent le Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (Pays A3V). La tradition agricole, fortement axée sur l'agropastoralisme, constitue le socle économique du Pays et induit des formes d'aménagement et d'architecture spécifiques qui subsistent encore aujourd'hui, liées à la diversité des territoires et à leurs mutations. Dans ce contexte, la ferme, entendue comme unité d'exploitation, édifice complexe en rapport avec les différents modes de faire-valoir agricoles et les dépendances disséminées sur le territoire, offre une clef de lecture fondamentale de l'aire géographique considérée. Avec les outils d'étude et d'analyse propres à l'Inventaire général, il s'agit donc d'appréhender un objet architectural spécifique – la ferme –, en croisant trois problématiques complémentaires : sa typologie, son implantation et son évolution formelle.

Mots-clés : Pays Asses, Verdon, Vaire, Var, ferme, architecture, agriculture, pastoralisme.

D'emblée, il nous faut mettre en exergue deux particularités pour notre propos. Elles sont propres d'une part à la nature du terrain d'étude en cours – un très vaste ensemble regroupant quarante communes du département des Alpes-de-Haute-Provence –, d'autre part à notre travail au sein du Service de l'Inventaire général du patrimoine de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, basé sur une méthodologie stricte et uniforme sur l'ensemble du territoire national.

En premier lieu, l'étude menée actuellement s'inscrit dans une zone rurale enclavée, présentant une topographie hétérogène entre Haute-Provence et zone pré-alpine, influence méditerranéenne et vocation montagnarde. Elle a entre autres aspects vocation à étudier les formes d'habitat en relation avec l'organisation économique et sociale de la zone considérée. Dans un espace à vocation essentiellement agricole, nous porterons plus précisément notre attention sur la ferme vernaculaire entendue comme objet architectural traditionnel structurant le territoire du Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (A3V) jusque dans la première moitié du XX^e siècle. Mais les mutations initiées depuis les années 1950-1960 ont laissé les chercheurs face à un terrain fortement dénaturé. Une situation déjà déplorée par ceux qui, dès les années 1970, ont entrepris d'étudier ces territoires, que l'on soit en plaine ou en montagne¹. Imaginons dès lors la situation au début du XXI^e siècle ! Ainsi que le soulignait Marie-Pascale Mallé dans son ouvrage sur *L'habitat du nord des Hautes-Alpes* : « L'analyse de l'architecture vernaculaire, qui fut longtemps le sujet de prédilection des ethnologues, est en passe de devenir un travail d'archéologue² ».

La seconde particularité est de nature méthodologique. L'Inventaire général s'appuie sur des principes et des méthodes de conduite applicables à l'ensemble du

territoire national, consignés dans un ouvrage faisant office de note de cadrage officiel³. L'inventaire est mené de manière systématique selon une approche topographique, afin de mieux comprendre le patrimoine mobilier et immobilier en le situant dans une perspective historique et économique locale et nationale⁴. Cette méthode permet de distinguer les caractères architecturaux spécifiques d'une zone considérée. En revanche, l'Inventaire général recourt à des thésauri clos qui définissent la réalité et de la diversité des objets patrimoniaux rencontrés, de telle sorte que l'identification, quelle que soit l'aire d'étude envisagée, soit immédiate, et ce pour des raisons évidentes de cohérence et de classement.

Or, il apparaît évident que la ferme dans le Pays A3V ne présente pas exactement les mêmes caractéristiques que son homologue de la Beauce par exemple. Certaines différences remarquables, y compris sur les aspects essentiels tels que la morphologie ou la distribution, nous mettent en présence d'objets propres à cette zone délimitée, tributaire de données historiquement spécifiques de nature économique, architecturale, culturelle, géographique ou encore sociale. C'est précisément l'apport précieux de ce type d'inventaire topographique que de permettre la mise en évidence de spécificités éclairantes, y compris au sein d'une même aire d'étude comme c'est le cas pour le Pays A3V, zone de transition par excellence, pour une meilleure compréhension de l'aménagement d'un territoire à travers ses composantes architecturales et ses évolutions au fil de l'histoire moderne et contemporaine. En l'occurrence et pour notre propos, à travers l'appréhension de l'objet ferme sur le territoire du Pays A3V.

Dans le cadre étroit de cette intervention, nous aborderons, après une présentation de la méthodologie propre à l'étude qui fait

ressortir une double typologie pratique, un aspect essentiel de la ferme sur le territoire A3V dans son ensemble : un édifice le plus souvent composé de plusieurs bâtiments, dont l'usage est fonction des diverses zones de faire valoir du terroir. La ferme apparaît ainsi comme le centre stratégique d'une exploitation agricole naturellement étendue, que le périmètre soit ramassé ou qu'il regroupe diverses zones d'exploitation disséminées sur le territoire.

¹ MALLÉ (Marie-Pascale), 1994, et SIMON (Jean-François), « L'exploitation agricole de Basse-Bretagne (1850-1950). Logique structurelle et analyse structurale », MADELINE (Philippe) et MORICEAU (Jean-Marc), 2007, p. 199.

² MALLÉ (Marie-Pascale), p. 26.

³ Consulter MELOT (Michel) et VERDIER (Hélène), 2001.

⁴ Michel MELOT, dans sa communication « André Malraux et l'Inventaire général », précise ainsi que « C'est là un des apports essentiels de la méthodologie de l'inventaire que d'offrir la possibilité de saisir chaque unité dans son contexte actuel et passé. L'approche topographique de l'inventaire est un des bases de sa doctrine. Elle ne doit pas être confondue avec l'approche territoriale, qui fait croire que le patrimoine appartient à ceux qui en ont la propriété matérielle ou la responsabilité » (dans Collectif, *Malraux et l'Inventaire général*, 2004, p. 64).

⁵ Les trois grilles sont autonomes : les champs qui les composent – certaines pouvant se retrouver d'une grille à l'autre – sont autant de données qui traduisent les diverses caractéristiques relevées sur la zone pour chaque famille considérée. Elles ont été élaborées après carottage représentatif du terrain d'enquête. Les champs sont mono ou multivalués, c'est-à-dire que certaines caractéristiques sont cumulatives (la maçonnerie peut combiner calcaire et grès par exemple) alors que d'autres s'excluent (l'édifice présente un escalier extérieur ou pas).

Présentation de l'étude en cours

Sollicité par le Pays des vallées d'Asses-Verdon-Vaire-Var le Service de l'Inventaire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène par convention depuis 2004 un travail exhaustif sur l'ensemble des quarante communes de cette entité administrative (fig. 1). Outre la possibilité par le biais d'un inventaire topographique de mieux connaître une portion du territoire de la région encore peu étudiée jusque-là par le service, l'opération présente un intérêt scientifique essentiel permettant entre autres de déterminer la zone diffuse de transition entre l'habitat haut provençal encore marqué par des caractéristiques méditerranéennes et l'habitat de type alpin.

Si l'étude en voie d'achèvement intègre tant les objets mobiliers et immobiliers que les aménagements pérennes (terrasses de cultures, canaux d'arrosage, pépinières liées à la reforestation...), l'appréhension des données sur le terrain d'enquête, qui constitue un ensemble quantitativement

très important, repose sur un classement par familles d'édifices pour des raisons évidentes de méthodologie et de production de statistiques fiables. Aussi le service a-t-il établi des grilles de repérage pour trois familles particulièrement représentatives de ce territoire fortement marqué par la ruralité : la ferme, l'entrepôt agricole et la maison. Ces trois grilles permettent, pour l'ensemble du Pays A3V, de mettre en évidence les éléments structurels, fonctionnels, historiques et éventuellement décoratifs de chaque objet repéré ainsi que des informations relatives à sa morphologie et sa distribution intérieure⁵. Le choix de données pertinentes dans le remplissage des champs précise ainsi ces différences et nourrit la réflexion quelle que soit l'échelle comparative : intra ou extracommunale, voire d'une vallée à l'autre. À l'inverse il favorise aussi la mise en lumière de permanences morphologiques, matérielles ou distributives pour le territoire dans son entier. Ces données objectives et systématiques constituent l'outil indispensable à toute étude synthétique scientifiquement recevable.

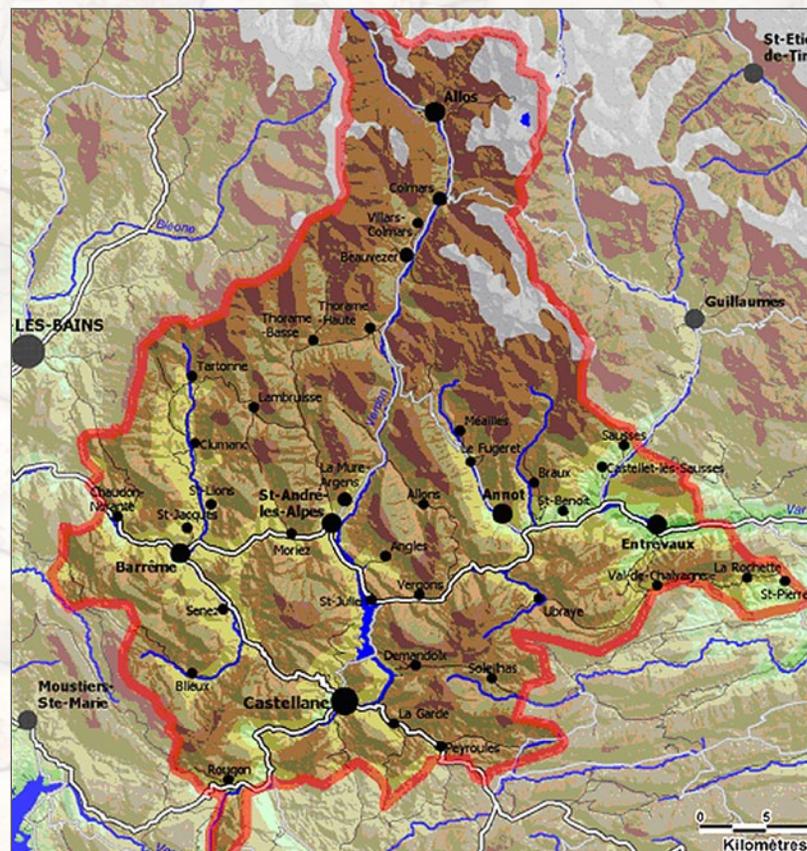


Fig. 1. Carte du Pays A3V.
Fonds : SCAN REGIONAL®, SCAN 25®
touristique, BD ORTHO® - © IGN PFAR 2000

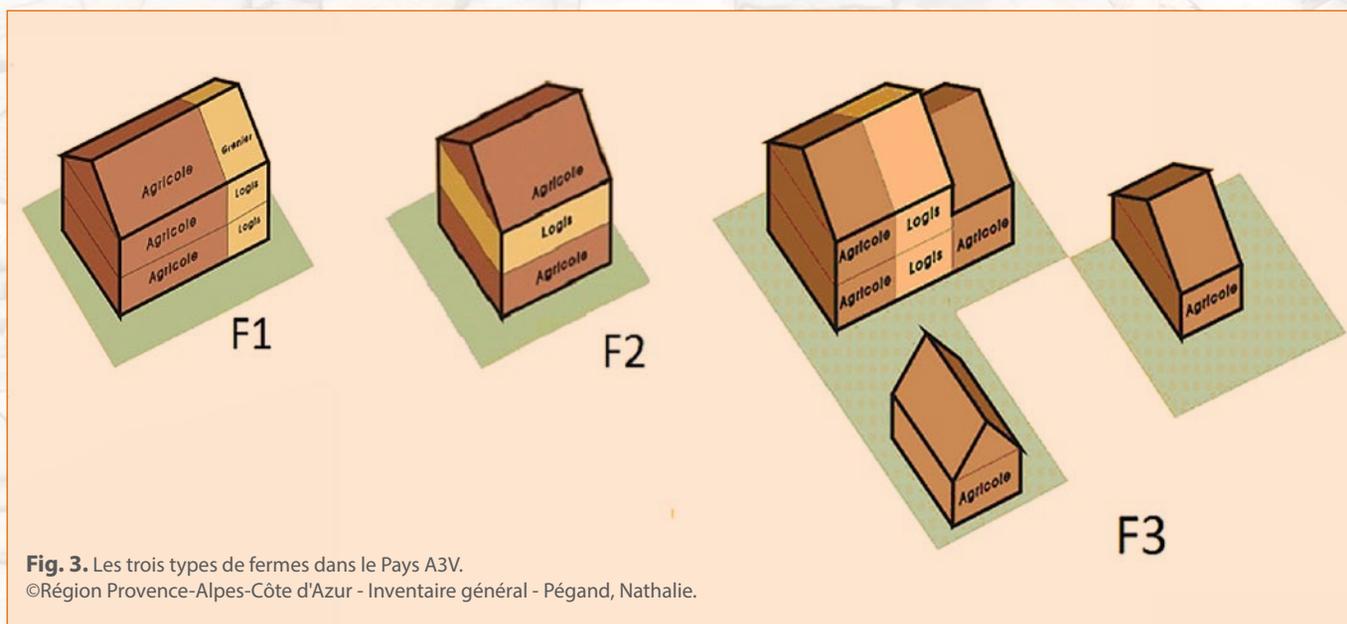


Fig. 3. Les trois types de fermes dans le Pays A3V.
©Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général - Pégand, Nathalie.

Ferme du premier type (F1) : maison-bloc à terre (bâtiment rassemblant sous un même toit des fonctions juxtaposées)

Ferme du deuxième type (F2) : maison-bloc en hauteur (bâtiment rassemblant sous un même toit des fonctions superposées)

Ferme du troisième type (F3) : ferme à bâtiments accolés et/ou disjoints.

Cet outil de lecture puis d'analyse et de synthèse représente une aide précieuse. Il ne s'applique néanmoins qu'une fois l'identification formulée. Or cette opération apparaît ponctuellement ardue. En effet le rattachement de certains objets architecturaux à une dénomination stricte peut s'avérer délicate, car on ne plaque pas impunément une grille d'identification pourtant nécessaire à la réalité forcément plus subtile du terrain. Il arrive qu'une ferme, surtout selon son lieu d'implantation, tant sur le plan morphologique que structurel, s'apparente à une maison et inversement. Il convient également de considérer l'évolution fonctionnelle d'un bâtiment dans le temps, qui peut lui faire changer de dénomination : un ancien entrepôt agricole devenu une ferme par exemple ¹.

La principale difficulté réside dans l'appréhension des objets sur le terrain, dans leur lecture et leur identification. Quel état prendre en compte, quelle dénomination attribuer ? Ces décisions sont parfois sujettes à caution. De fait la théorie veut que le chercheur remonte à l'édifice d'origine autant que faire se peut. Mais la pratique, inmanquablement, s'affranchit de ce principe simple, car le chercheur doit se limiter à un état encore lisible du bâtiment en place même si résultant déjà d'une évolution architecturale donc potentiellement de sa dénomination. L'absence bien souvent totale de documen-

tation sur les édifices vernaculaires privés rend souvent particulièrement complexe la distinction d'un supposé état d'origine et la reconstitution d'une unité d'exploitation dans son état d'origine avéré. La ferme constitue la tête de l'exploitation, mais il convient d'y associer toutes les dépendances agricoles isolées et disséminées dans le terroir, parfois en dehors de la commune. La ferme elle-même se développe par adjonctions successives, en une ou plusieurs phases, en fonction de son accroissement agricole (en terrains d'exploitation par exemple) et/ou de l'agrandissement de la famille ². Pourtant, comment distinguer ces différentes phases et caractériser leur fréquence quand les archives manquent ? Le cadastre dit napoléonien se borne à fournir le plan de masse d'une exploitation agricole, un instantané dans la première moitié du XIX^e siècle qui ne donne aucune information sur l'élévation, la forme du toit ou encore la distribution. Cet état est très rarement celui d'origine et il ne renseigne évidemment pas sur la création des fermes après la levée du plan. Restent les matrices cadastrales, mais ce travail minutieux d'analyse d'un ou de plusieurs bâtiments au fil des mutations fiscales ne peut être mené qu'avec parcimonie, quand l'Inventaire œuvre sur le grand nombre pour mettre en avant des phénomènes qui ciblent d'abord les caractéristiques architecturales générales d'un territoire, à différentes échelles. Les monographies restent la portion

¹ Sur ces points les états de sections du cadastre dit napoléonien consultés pour le Pays A3V ne permettent pas de différencier la ferme de la maison, puisqu'une ferme, dans la mesure où elle contient un logement, sera consignée dans la colonne « nature de la propriété » comme « maison » – la maison du fermier. Les états de sections biffent aussi parfois une dénomination ancienne pour en attribuer une nouvelle. En zone rurale, l'évolution d'un édifice est souvent la règle, et il arrive que les usages changent sa destination.

² Voir sur ce plan FABRE (Éric), 2008, concernant les métairies en Languedoc, deuxième partie, chapitre 2, et troisième partie.

congrue. À d'autres chercheurs, ensuite, de creuser telle question, avançant dans les brisées des travaux topographiques de l'Inventaire général.

La typologie reste un outil utile pour l'analyse après-coup, une fois le travail de repérage effectué¹. Elle permet de dresser des statistiques de répartition des fermes suivant leur type sur l'ensemble du Pays A3V. Ainsi, si le type F3 domine largement, allant jusqu'à occuper une position monopolistique dans 8 communes sur 31, on observe quelques variantes qu'il reste à expliquer. Pourquoi par exemple du nord au sud de la haute vallée du Verdon les types de fermes d'Allos sont-ils réparties beaucoup plus équitablement qu'ailleurs – environ ¼, ¼ et ½ – quand à Colmars-Alpes le type F1 n'est plus représenté, pour une répartition d'ensemble F2/F3 – 1/3 / 2/3 – et à Beauvezer on ne trouve plus que le type F3 ? On prendra garde de ne pas conclure trop rapidement sur la pertinence du critère géographique en la matière. Les trois communes sont en effet concernées par le facteur montagnard même si Allos est plus élevée donc plus froide.

L'importance de l'élevage bovin dans cette commune contrairement aux deux autres où il est minoritaire, pourrait-il entrer en ligne de compte c'est-à-dire entraîner un type d'architecture spécifique dont témoignerait le repérage ? Peut-être, mais de toute évidence

pas seulement. Car il faudrait alors prouver que la ferme de type F1 convient particulièrement à l'élevage bovin, d'où sa présence marquée à Allos. Mais que penser des communes d'Angles et de La Mure-Argens, au centre du Pays, où le repérage a mis en évidence une présence égale des types F1 et F3 alors que la vache y est historiquement sinon absente du moins quantité négligeable ? De nombreuses disparités de répartition entre les différents types ont aussi été observées dans la partie basse du territoire, où les critères économique, climatique, historique et autres relèvent manifestement de leur logique propre. On constate qu'il n'y a pas de règle générale. Il faut donc combiner les approches pour tenter de comprendre ce schéma global d'une prééminence notoire des fermes de type F3, qui ponctuellement s'avère sinon remis en cause du moins bousculé². Autant d'interrogations que la typologie fait émerger mais qu'elle n'explique pas, et auxquelles la synthèse tentera si possible de répondre.

Comment dès lors appréhender l'objet ferme dans son environnement ? Si, comme nous venons de le voir, l'interprétation peut s'avérer ardue, la ferme répond à des critères fonctionnels génériques que l'on retrouve pour partie ou dans leur intégralité dans chacune des fermes repérées. Ce sont ces éléments formels, en rapport direct avec l'exploitation agricole, que nous allons décliner à présent.

¹ L'étude n'étant à ce jour pas encore complètement achevée, on compte que sur les 40 communes du Pays A3V, 31 permettent de dresser des statistiques. En effet il reste à traiter les données de sept d'entre elles et deux n'ont pas de ferme (entendu en termes d'inventaire) sur leur territoire.

² La ferme de type F3 est souvent le fruit de l'évolution d'un premier édifice de type F1 ou F2 ; il peut aussi présenter un bâtiment principal de type F1 ou F2, qu'accompagnent une ou plusieurs dépendances. L'analyse des données statistiques brutes doit donc s'accompagner d'une lecture diachronique des bâtiments étudiés, afin de moduler une interprétation qui présenterait sinon un caractère trop figé et réducteur.

³ Par définition, la ferme de types F1 et F2 est aussi compacte, puisqu'il s'agit d'une maison-bloc à terre ou en hauteur, mais elle est très largement minoritaire sur l'ensemble du Pays. Pour les 31 communes disposant de statistiques, la répartition est la suivante : F1 moins de 7%, F2 moins de 12%, F3 plus de 81%. Nous parlons donc essentiellement de la ferme de type F3.

La ferme de type F3 et ses composantes dans le Pays A3V

Le service a identifié deux types d'organisation générale pour la ferme F3 qui complètent la typologie décrite plus haut. La première correspond à la ferme dite compacte, c'est-à-dire la ferme à bâtiments accolés – dont le logis et les dépendances agricoles sont regroupés sinon sous un même toit, du moins au sein d'une emprise au sol unique³ (fig. 4).



Fig. 4. Val-de-Chalvagne. Ferme dite le Petit Château. Exemple de ferme compacte de type F3 à bâtiments accolés.
©Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général - Laurent, Alexei.

Dans le second type les bâtiments sont disjoints. On identifie deux déclinaisons de ce modèle général :

- **La ferme avec cour** : c'est la disposition la plus rare. En outre dans le Pays A3V la cour est toujours ouverte (fig. 5)

- **La ferme sans cour, dite ferme ouverte.**

Elle se décline en deux sous-groupes :

► La ferme avec espace central libre destiné à assurer la circulation et le stockage de matériel ¹ (fig. 6)

► La ferme avec bâtiments dispersés. Elle-même se décline sous deux formes :

■ les différents bâtiments sont proches mais séparés les uns des autres par des parcelles bâties ou non, communales ou privées. Exemple : une rue séparant l'édifice comprenant le logis ou la maison ² des dépendances. Ce modèle présent exclusivement en milieu aggloméré relève d'un accroissement lié souvent à l'opportunité, c'est-à-dire par acquisition auprès de tiers de parcelles disponibles, bâties ou non. Il ne répond donc pas à une règle architecturale préétablie (fig. 7)

■ les différents bâtiments sont dispersés sur la commune sur les différents terrains mis en valeur par l'exploitation. On peut aussi les trouver sur l'ensemble du territoire d'étude, voire au-delà ³.



Fig. 5. Ferme à cour ouverte dite du Gros Jas (Le Poil, enclave de Senez).
©Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général - Mosseron, Maxence.

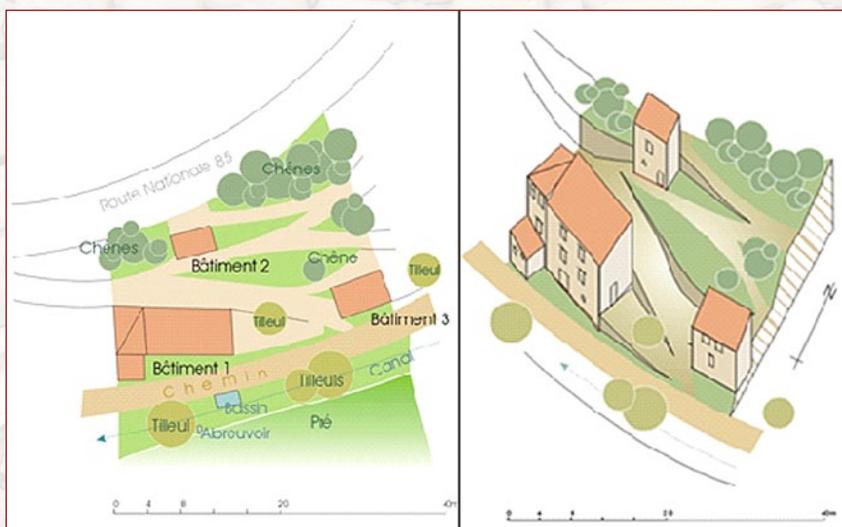


Fig. 6. Ferme avec espace central à Castellane (la Lagne). Plan de masse et vue axonométrique.
©Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général - Pégand, Nathalie.

¹ Dans la plupart des cas l'espace libre fait office de cour intérieure ouverte.

² La maison du Pays A3V, à une écrasante majorité, contient elle aussi des parties agricoles tant en partie basse (type remise ou étable) qu'en partie haute (type fenil ou séchoir), d'où la difficulté, souvent, de différencier clairement la ferme de la maison.

³ Le stade ultime de cette dispersion est en effet atteint par certaines fermes de la plaine de la Crau ou de la plaine d'Hyères dont le Pays A3V détient des cabanes pour l'estive.

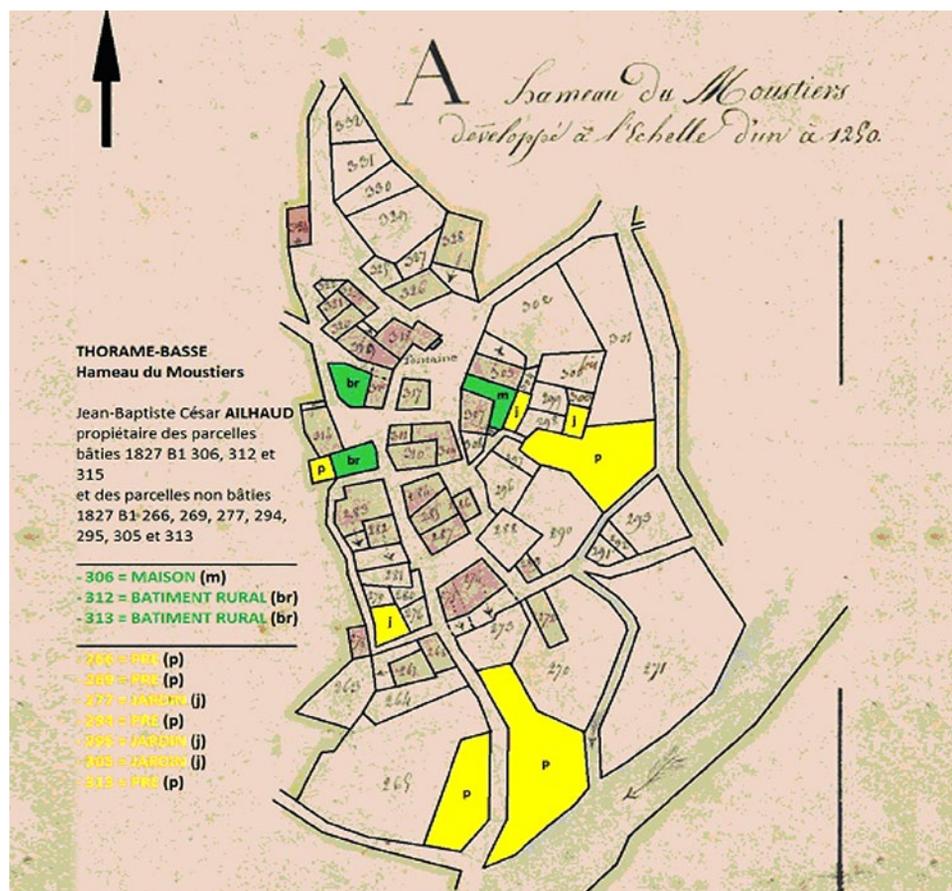


Fig. 7. Thorame-Basse (hameau du Moustiers).
Exemple de ferme à bâtiments disjoints,
en zone agglomérée. © Région Provence-
Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général -
Del Rosso, Laurent ; Mosseron, Maxence.

Les éléments constitutifs de la ferme et de son fonctionnement

Dans une zone rurale, la polyculture vivrière est traditionnellement la norme. Tant la maison que la ferme y ont donc recours. Mais là où la maison se contente d'un jardin potager et de quelques terres de cultures et d'un troupeau modeste (brebis et chèvres, une dizaine de têtes au maximum) pour la consommation familiale, la ferme vise au-delà de l'autonomie de fonctionnement. Elle se distingue par sa production de rapport écoulée sur les foires et marchés. On observe à partir de la fin du XIXe siècle une spécialisation progressive dans une branche d'activité agricole (l'élevage prioritairement). Cette expansion passe par un accroissement de l'exploitation en terrains et en bâtiments rattachés directement ou non sous forme de dépendances.

a. Les éléments de composition et de circulation

La ferme s'entend comme unité d'exploitation agricole. Elle peut donc être, elle est même majoritairement constituée de plusieurs bâtiments. Deux composantes s'avèrent indispensables : le logis et les parties agricoles, comprises sous un même toit ou non. On parle alors pour ces parties agricoles de dépendances, dont les fonctions variées se complètent. La ferme est en quelque sorte une maison dont la part dévolue au logis, en termes de superficie et de volume, est inférieure à celle dévolue aux activités agricoles. La typologie sert à classer cette répartition : logis et parties agricoles sous le même toit (maison bloc), sur un ou plusieurs niveaux, ou strictement superposés, et adjonctions possibles, accolées ou séparées du corps principal – on parle

alors de dépendances. Avec des organes de distribution liés à ces configurations générales : escalier extérieur et/ou escalier intérieur, qui peuvent d'ailleurs être doublés (plusieurs escaliers intérieurs ou extérieurs) selon qu'on souhaite communiquer ou non entre le logis et telle ou telle dépendance. La ferme d'Allos, de type alpin, fait intervenir fréquemment la coursière, sorte de balcon filant desservi par un escalier extérieur qui donne accès à l'étage d'habitation. La coursière intervient aussi plus au sud du Haut-Verdon, mais reste très minoritaire.

L'espace central, parfois appelé aïssance dans les textes, joue un rôle important car quelles que soient ses dimensions il offre un espace de distribution et de stockage. En ce sens il témoigne d'une organisation d'ensemble. On le trouve dans la ferme de type F3, avec une forme en L ou

lorsqu'il y a disjonction. Il est parfois caladé ou empierré, totalement ou partiellement.

b. Les éléments liés à la production agricole et à l'élevage de rapport

Les principaux sont l'étable à vaches, à mulets et à chevaux, la bergerie, le fenil, le séchoir, la remise et l'aire à battre. Structurellement, rien ne distingue l'étable de la bergerie. La seconde est davantage représentée pour des raisons d'élevage : les ovins, liés au pastoralisme, constituent la part essentielle de l'élevage dans le Pays A3V, et aujourd'hui l'unique activité soutenant l'économie agricole. La vache n'entre en ligne de compte que dans la haute vallée du Verdon, à partir de la commune de Villars-Colmars, timidement. Elle gagne en importance jusqu'à Allos, où l'élevage bovin devient la norme, inversant la tendance visible dans le reste du territoire d'étude. La bergerie ne présente aucun trait distinctif : les mangeoires sont la plupart du temps du matériel amovible, en bois ou aujourd'hui métalliques, et il suffit de les retirer pour que la bergerie devienne un espace neutre, que rien ne distingue d'une remise ou d'un cellier. Les bergeries modernes, depuis la seconde moitié du ^{xx}e siècle, affectent une forme reconnaissable, isolée du reste de l'exploitation, le dernier avatar étant la bergerie-tunnel¹. L'étable à mulets ou à chevaux dispose d'une mangeoire à environ 80 centimètres du sol, parfois sur banquettes maçonnées, ponctuellement pourvue d'un abat-foin, qui la caractérise d'emblée. L'étable à vaches présente un profil identique auquel peuvent s'ajouter une estrade destinée à séparer l'animal du reste de la pièce souillée, ainsi qu'une rigole destinée à l'évacuation du purin et de la paille usée. Ces espaces sont indifféremment voûtés en berceau ou en arêtes.

Le fenil est lié aux prés de fauche pour nourrir le bétail durant les mois d'hiver. Situé traditionnellement en partie haute (sauf dépendance type hangar agricole sur piliers), son volume, à cheptel identique, varie en fonction de la zone géographique. Plus froide, soumise à un hiver plus rigoureux, la haute vallée du Verdon montre des fenils plus grands que leurs homologues du reste du Pays et très souvent à plusieurs niveaux pour augmenter les capacités de stockage. L'accès à ces niveaux s'effectue par des ouvertures superposées. La baie fenièrre, qui prend la forme d'une porte haute dans le Pays, adopte aussi celle d'une lucarne en chien-assis dans la zone

nord du territoire. Le séchoir est prédominant dans la partie sud du terrain d'étude, quasiment inexistant dans le nord. Les baies de séchage sont de trois types : en bande horizontale scindée ou non, en bande verticale (plus rares) voire en oculus. La remise sert à entreposer le matériel agricole : outils et véhicules pour le transport et les travaux agricoles. L'aire à battre n'est pas indispensable mais on la trouve fréquemment : parfois caladée ou empierrée, elle servait au foulage des céréales.

c. Les éléments liés à la production vivrière

La porcherie, le clapier, le poulailler, le rucher-placard et le pigeonnier illustrent cette catégorie complémentaire. Le cochon, la poule et le lapin pour la viande, ainsi que le pigeon dont la chair tendre et la fiente, étaient très recherchées. Le clapier n'induit pas de structure spécifique : quelques planches et du grillage suffisent à son installation, parfois au sein même de la bergerie, de l'étable ou de la remise. La porcherie nécessite un espace exigu séparé qui peut être pris sur celui de la bergerie ou de l'étable, cet animal devant être séparé des autres. D'où la présence parfois d'une trappe d'accès à l'auge pour le nourrir depuis l'extérieur. Dans l'hypothèse où l'exploitation comprend plus de deux cochons, ce qui est rare, on peut trouver des bâtiments spécifiques. Le pigeonnier est davantage représenté dans la partie sud que dans la partie nord du Pays A3V, où sa présence reste exceptionnelle. Lorsqu'il existe, il est souvent intégré à une pièce en hauteur de la ferme : c'est la grille d'envol qui alors le signale depuis l'extérieur ; les boulins la plupart du temps mis en œuvre au mortier sur la structure maçonnée et superposés comme autant de cases pour chaque volatile restent invisibles. Le pigeonnier isolé prend la forme d'une tour de plan circulaire ou carré. Le rucher-placard permet de récolter le miel de l'intérieur (une pièce du séchoir, du fenil voire une pièce d'habitation). Une planche amovible isole la ruche de la pièce. Celle-là prend place dans l'épaisseur du mur toujours orienté sud/sud-est. Elle est identifiable à l'extérieur par une planchette d'envol et quelques petits trous d'accès aux abeilles. Elle est fréquente dans la partie nord du Pays A3V, irrégulièrement représentée ailleurs. Le bûcher enfin s'avère indispensable et on lui réserve souvent un espace dédié couvert pour protéger le bois des intempéries.

d. Les édicules

Ce sont les puits et le four, qu'on trouve occasionnellement dans la ferme. En revanche, le point d'eau que constitue la fontaine s'avère indispensable. Le four peut être intégré à l'édifice ou séparé, bénéficiant alors d'une construction autonome. L'isolement est un facteur de présence du four, qui renforce l'autonomie de la ferme, mais il n'est pas suffisant.

e. La dépendance agricole : déclinaisons de l'entrepôt

Deux cas de figure se présentent : la dépendance intégrée au bâtiment principal et la dépendance disjointe. C'est ce deuxième cas que nous allons maintenant aborder, car il témoigne concrètement de l'occupation de l'exploitation agricole dans le terroir et de sa relation avec les terrains mis en valeur. En effet, la ferme ne peut être comprise séparée de ses composantes architecturales, qui sont elles-mêmes liées à la nature des activités agricoles au milieu desquelles elles prennent place.

La dépendance présente trois formes spécifiques : l'entrepôt traditionnel, le hangar sur piliers et la cabane d'alpage. Pour le premier, une forme générale ancienne se détache : il s'agit d'un bâtiment le plus souvent rectangulaire à un ou plusieurs niveaux dont les parois sont percées d'une porte et d'une ouverture au moins (baie, fenêtre ou jour). Le toit est à pan unique ou à longs pans, recouvert soit de tuile creuse soit de tuile plate mécanique dans la partie sud du Pays : on trouve aussi du bardeau de mélèze dans la haute vallée du Verdon. Il existe naturellement des variantes à partir de cette forme basique, qui combine différentes fonctions : remise, étable, bergerie, fenil, séchoir, logis ponctuel... Consécutivement à la mécanisation de l'agriculture et à l'amélioration des moyens de transport, on constate l'apparition d'une nouvelle forme architecturale : le hangar ouvert ou mi-clos d'essentage. Ces bâtiments construits en partie avec des matériaux de fabrication industrielle répondent à la fois au changement général de l'économie locale au tournant du ^{XX}e siècle et à la modernisation de l'agriculture. C'est-à-dire à l'accroissement du cheptel ovin entraînant un besoin accru en fourrage et au stockage de machines de plus grandes dimensions. La cabane d'alpage, implantée en zone d'estive et souvent accompagnée d'un enclos à moutons construit en pierre sèche est pour sa part directement liée au pastoralisme,

activité particulièrement marquée dans le Pays et devenue monopolistique aujourd'hui. Abris de bergers et greniers à sel complètent le dispositif. La cabane d'alpage constitue le dernier maillon de l'exploitation, chacun participant d'une stratégie d'occupation réticulaire du territoire, afin de mettre en valeur les différents secteurs de la propriété : les zones à l'arrosage en fond de vallée, les zones de cultures sèches à mi-pente et les zones de parcours extensifs en altitude, avec comme but l'autonomie tant recherchée.

L'exploitation de la ferme de la Moutière sur la commune de Thorame-Basse, avec sa dépendance isolée et l'ensemble de ses terres témoigne parfaitement de cette recherche d'équilibre autosuffisant. Elle présente un plan au sol ramassé, les terrains mis en valeur étant réunis autour de la ferme. Entre le fond de vallée et le début de la pente avec ses cultures variées (production céréalière, terres vagues, arborées, prés de fauche, jardin potager) et la

zone d'estive en altitude pour le troupeau, la ferme – qui dispose de la plupart des éléments constitutifs décrits ci-dessus, y compris le four) assurait en 1827 sa propre subsistance (fig. 8 et 9)². Cependant c'est l'exploitation éclatée qui constitue le modèle dominant et particulièrement pour les fermes dont la tête d'exploitation est implantée en milieu aggloméré. En 1827, Jean-Baptiste Gravier, négociant, disposait d'une ferme dans le bourg de Villars-Colmars, avec quelques terres directement rattachées, situées dans l'agglomération. Il possédait également des terres céréalières dans le fond de vallée, en bordure du Verdon, ainsi que quelques terrains de cultures au-dessus du village. L'exploitation comprenait aussi deux pâturages sur la montagne Michard. Et au milieu de l'un d'eux, une cabane d'estive (fig. 10)³. Ce dernier exemple montre que la ferme en tant qu'édifice, dépendances comprises où qu'elles se trouvent, est avant tout un ensemble composite qui maille le territoire de façon stratégique.

¹ La bergerie-tunnel est une construction légère comme on en trouve notamment pour abriter les cultures maraîchères. Sa forme d'arc en berceau allongé rappelle celle d'un tunnel, d'où son nom.

² Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence, 3 P 586, section A.

³ Arch. dép. Alpes-de-Haute-Provence, 3 P 637, section C.



Fig. 8. Thorame-Basse (la Moutière). La ferme. © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général - Mosseron, Maxence.

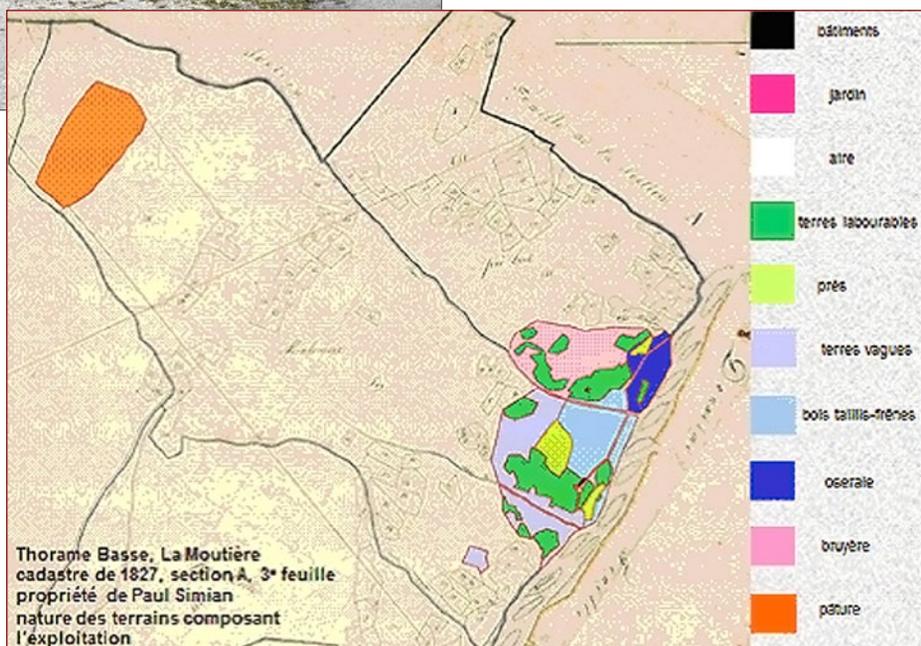


Fig. 9. Thorame-Basse (la Moutière). L'exploitation. © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général - Mosseron, Maxence.



Fig. 10. Cabane d'estive dite Cabane Michard (Villars-Colmars). Dépendance de la ferme appartenant en 1827 à Jean-Baptiste Gravier et située dans le chef-lieu. © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général - Mosseron, Maxence.

Bibliographie

- FABRE (Éric), *Les métairies en Languedoc. Désertion et création des paysages (xviii^e-xx^e siècles)*, Toulouse, Privat, 2008, 411 p.
- MADELINE (Philippe) et MORICEAU (Jean-Marc), *Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la Protohistoire au xxi^e siècle*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007, 368 p.
- MALLÉ (Marie-Pascale), *L'habitat du nord des Hautes-Alpes, patrimoine architectural et mobilier*, Aix-en-Provence, Association pour le patrimoine de Provence, Gap, Société d'études des Hautes-Alpes, collection « Cahiers du patrimoine », 1999, 434 p.
- MELOT (Michel) et VERDIER (Hélène), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, (réd.) par DE MASSARY (Xavier) et COSTE (Coste), Paris, Monum, éd. du Patrimoine/Centre des monuments nationaux, collection « Documents & méthodes/Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France », n° 9, 2001, 194 p.
- Malraux et l'Inventaire général*, numéro hors-série de « Présence d'André Malraux » (Cahiers de l'Association Amitiés internationales André Malraux), Actes de la journée d'études du 23 mai 2003, Paris, Présence d'André Malraux/La Documentation française, 2004, 112 p.

La maison en haute Provence : une polysémie, des thèmes inégalement documentés



Éric Fabre et Claire Fassino

Éric Fabre est maître de conférences à Aix-Marseille Université (TÉLEMME et IUT de Provence), eric.fabre@univ-amu.fr, 04 92 32 16 79
Claire Fassino est étudiante en école d'ingénieur d'agronomie (La Parise, 04300 Forcalquier), cle.fassino@wanadoo.fr, 06 33 09 91 95

Résumé

La maison est à la fois un bâtiment et la famille qui l'habite. Ces deux thèmes, bien qu'étroitement liés, sont traités par des domaines différents du savoir. Alors que l'histoire s'intéresse à la famille et à ses évolutions, c'est essentiellement le champ du patrimoine qui interroge le bâti. En haute Provence, des géographes ont opposé le bâtiment de la maison groupée du bourg, toute au hauteur, et celui de la bastide, largement étalé sur les terres qu'elle contrôle. Pourtant, les recensements après décès du XIX^e siècle, montrent que, le plus souvent, ces maisons n'ont qu'un niveau au dessus de celui qui accueille les bêtes. C'est dans ce niveau unique que mange et dort la famille typique de haute Provence, décrite par Alain Collomp, avec le père en chef de famille.

Mots-clés : maison, habitat, architecture, famille, haute Provence.

La question de la maison en haute Provence semble bien documentée. Le terme est polysémique. Par maison, l'anthropologie entend l'ensemble des personnes, aux liens familiaux plus ou moins étroits, qui partagent un foyer et un toit en vivant à même pot et feu, alors que le même mot désigne tout simplement la réalité physique d'un bâtiment, parfois accompagné d'annexes telles que des bergeries, granges et pigeonniers. La première maison vivant dans la seconde, les deux acceptions sont envisagées dans notre communication bien que, étrangement, elles renvoient à des bibliographies distinctes, la première issue des sciences sociales, la seconde des champs patrimoniaux et architecturaux.

La maison, un bâtiment et des annexes

La maison est d'abord un bâtiment dont les caractéristiques physiques doivent être décrites. Si la bastide provençale a une réputation certaine, elle n'est pas pour autant un grand objet d'étude. Certes, l'histoire de sa mise en place est considérée par des médiévistes¹, mais la plupart des travaux concernent la basse Provence, ou la partie orientale².

La remarque vaut pour les travaux généraux sur l'habitat en Provence, qui oublient souvent la haute Provence objet de cet article³. Par ailleurs, la description de l'actuel nie la dimension historique et pose le bâti comme intemporel et immuable⁴, alors que, depuis longtemps, des géographes ont pu, en utilisant des sources classiques de l'histoire telles que notaires et cadastres, insister sur la dynamique de l'habitat avant même que des historiens ne s'y intéressent⁵. Quant au bâtiment agricole en lui-même aux époques moderne et contemporaine, il est inexistant dans la bibliographie et n'est

À propos des bâtiments, la dualité est toujours soulevée entre maisons en hauteur du village et bastides étalant leurs bâtiments sur leurs terres. Celles-ci, objets d'ostentation tout autant que centres d'exploitations agricoles, sont parfois objet de monographie, bien plus que celles-là. Pour la maison-parentèle, nous verrons que les écrits d'Alain Collomp sont incontournables. Complétée de plusieurs articles, sa thèse montre la prégnance de la famille souche en haute Provence, le fils choisi pour succéder au père restant au foyer familial alors que les autres enfants trouvent ailleurs les moyens de leur subsistance. Ainsi, dans la maison, le couple père-mère se double d'un autre couple, celui du fils marié, formant une famille complexe.

même pas un thème second, pour reprendre l'expression du médiéviste Patrice Beck à propos de cet objet dans sa propre période d'étude⁶.

Revenons donc sur le peu que l'on sait. Dans tous les cas, de la maison en hauteur, serrée dans le village, à la bastide qui contrôle ses terres à la campagne, la diversité des modalités d'habiter a été décrite par des historiens et des géographes anciens dont les écrits sont aujourd'hui de précieuses sources. Nous savons que la moisson historiographique n'est pas abondante : à côté des descriptions classiques de Raoul Blanchard, ce ne sont le plus souvent que notations ponctuelles que nous allons essayer de rassembler.

Débutons donc par la synthèse donnée par Raoul Blanchard dans son œuvre magistrale couvrant l'ensemble du massif alpin⁷. Il oppose la maison du village à celle des écartes. La place étant comptée dans le

village, les maisons « tassées les unes contre les autres » sont hautes et multiplient les étages jusqu'à quatre ou cinq. Cette élévation est interprétée comme le produit d'une poussée démographique. Ainsi, à Thoard, l'auteur relève que les 256 chefs de famille s'entassaient dans 160 maisons en 1728. Le mouvement inverse en transforme une part en granges et étables, si ce n'est tout simplement en bâtiments abandonnés ; ainsi, ils sont douze à la Javie en 1775. L'aménagement intérieur est simple, marqué par la superposition des animaux, des hommes et des produits agricoles, sans nette séparation des fonctions dans la partie habitée par les hommes⁸. On accède aux étages par un « escalier exigü et obscur, raide comme une échelle », qui dessert une ou deux pièces à chaque étage, toutes équipées de lits. Le progrès se fait par descente des hommes au côté des animaux, lorsque l'espace se décongestionne. Cette maison, malgré son homogénéité d'ensemble, peut présenter quelques spécificités. Par exemple, en moyenne et basse Bléone, sur l'Asse autour de Barrême et autour de Castellane, c'est-à-dire dans la zone de production de prunes sèches, le dernier étage sert de séchoir. Toutes ces maisons sont bâties de blocs calcaire ou gréseux montés à la chaux et au sable, ou au plâtre. Vers Sigonce existent des maisons en glaise. Au village, le toit est toujours en couvert de tuiles – à l'exception de rares zones où le chaume et la lauze peuvent apparaître, le premier au nord, le second à l'ouest. Ce toit, bien souvent à une seule pente, est supporté par une charpente simple réduite à quelques chevrons.

Au contraire, la couverture des maisons des Aécarts montre plus de diversité. Utilisant l'affouagement de 1774-1775, l'auteur la révèle à l'échelle des Préalpes de Digne. Là, le chaume est présent (Barles⁹, Auzet¹⁰, Verdaches, le Vernet, Beaujeu, Mariaud, Blégiers) comme le bois (Prads) mais la tuile reste dominante. À Feissal existent à la fin du xviii^e siècle des cabanes de terre couvertes de chaume où habitent, pêle-mêle au milieu des hommes, des vaches, ânesses et brebis. Dès que l'on remonte dans les vallées de la Bléone et du Bès, les bâtiments isolés se mettent à ressembler à ceux de l'Ubaye et du haut Verdon, avec de grosses maisons allongées, séparées les unes des autres, garnies de balcons à auvent, couvertes de toitures hautes à deux ou quatre pans de chaume ou de bois. Certaines fermes sont particulières : elles sont closes et possèdent un escalier extérieur avec loggia. L'auteur avoue ne pas avoir d'hypothèse sur leur origine et appelle à de nouvelles recherches, appel resté vain depuis plus d'un demi-siècle :

« il est à souhaiter que les historiens, par l'étude d'archives notariales, puissent un jour nous renseigner sur le passé de ces habitats » (p. 775). Entre l'habitat groupé du village et la maison isolée, existe le type intermédiaire du hameau serré que Raoul Blanchard interprète comme une manifestation ancienne du desserrement des villages fortifiés. Les pièces y sont superposées comme au village et les bâtiments tout aussi serrés les uns contre les autres. Cette disposition, qui fait se superposer les hommes et les bêtes, se retrouve aussi dans la plupart des maisons isolées, réduisant l'ampleur de la dualité structurelle entre habitat groupé et habitat dispersé, comme si le modèle de la maison en hauteur du village était transposé à la campagne, en s'étalant toutefois un peu en granges et écuries. Cette séparation des fonctions se renforce au XIX^e siècle : le progrès agricole qui fait qu'il y a plus de foin, plus de récoltes et de bêtes à stocker, conduit à l'émiettement de la maison en un complexe de bâtiments. La cuisine peut alors descendre au rez-de-chaussée : la superposition cède la place à la juxtaposition plus ou moins lâche.

Cette description n'est pas contredite, dans ses grandes lignes, par une enquête contemporaine de la rédaction de l'œuvre de Raoul Blanchard – mais qui ne décrit pas forcément les mêmes temps puisque ce géographe utilise aussi des sources d'archive – réalisée sous l'égide de la Société des Nations¹¹. Les inspecteurs soulignent la vétusté des bâtiments, très anciens et toujours insuffisants, telle que « le taudis n'a pas encore disparu surtout chez le petit cultivateur ». Dans le village, les animaux sont au rez-de-chaussée, dans des locaux mal aménagés alors que la famille occupe le premier étage, les grains et le foin dominant l'ensemble. Dans la maison, « les pièces sont basses, à petites ouvertures, distribuées sans méthode, l'hygiène et l'aération sont insuffisantes ». Dans les bastides, la SDN relève ce qui a été interprété par Raoul Blanchard comme l'effet du progrès agricole du xix^e siècle, c'est-à-dire la séparation des fonctions d'habitat et de production. Ainsi, il est assez général que, dans l'Entre-deux-guerres, existent quelques pièces ouvrant directement sur la cour, les chambres restant au premier étage. Ce rez-de-chaussée communique avec la bergerie par une porte et/ou un couloir. C'est là qu'est la salle commune au plafond bas, aérée et éclairée par une fenêtre unique et étroite ; s'y prend le repas et s'y déroule la veillée devant la cheminée. Une salle annexe est utilisée pour laver la vaisselle, mais aussi pour stocker le bois, les légumes et autres denrées.

¹ COULET (Noël), 1979 ; COULET (Noël), 1980.

² COLLECTIF, 1986 ; MASSOT (Jean-Luc), 1979.

³ À l'exception d'écrits de médiévistes tels que : BARRUOL (Jean), 1971 ; DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle), 1999.

⁴ PERRON (Claude), 1985 ; PESSEMESE (Pierre), 1976.

⁵ Voir par exemple, dans le Languedoc voisin, le travail pionnier de : DERRUAU (Max), 1946.

⁶ BECK (Patrice), 2007.

⁷ BLANCHARD (Raoul), 1945, p. 764-798.

⁸ Ainsi, pour profiter de la chaleur du foyer, c'est dans la cuisine que sont élevés les vers à soie, selon GUÉRIN-MÉNEVILLE (Félix-Édouard) et ROBERT (Eugène), 1857.

⁹ ENSENMERGER (G.) et CAUVIN (C.), 1914, p. 109 et s.

¹⁰ ACHARD (Claude-François), 1787.

¹¹ SOCIÉTÉ DES NATIONS, 1939, p. 397-400.

À l'étage « les chambres sont de dimensions restreintes et insuffisantes. Leur ameublement est sommaire : un lit en bois ou en fer, une commode, une armoire ou un placard à linge et un nécessaire à toilette ». Si le domaine emploie un domestique logé, celui-ci dispose de sa chambre « à proximité de l'écurie ». S'il y en a plusieurs, ils se partagent cette chambre. Dans tous les cas, l'ameublement est sommaire et la propreté insuffisante. Le temps où le domestique couchait à la grange sur le tas de paille n'est pas tout à fait révolu, même si la pratique « diminue de plus en plus » ; lorsque le couchage à la paille est fréquent, c'est seulement parce que l'été est là et que la main d'œuvre mobilisée pour les gros travaux ne trouve pas à se loger dans la maison. Les espaces des bêtes ne sont pas mieux soignés que ceux des hommes. Les étables sont sales, sans évacuation du purin qui imprègne donc fortement le sol de terre battue ; les auges et râteliers montrent « beaucoup trop de toiles d'araignées ». Seule la région d'Annot-Entrevaux trouve grâce aux yeux des inspecteurs : ils y voient des étables plus propres, au sol cimenté équipé de rigoles à purin, peut-être grâce à l'eau qui arrive à l'intérieur et facilite le nettoyage de l'espace où les animaux sont ordonnés sur deux rangs parallèles dos à dos. L'entretien des bergeries est insuffisant : le fumier n'est enlevé que deux fois par an. Les poulaillers et clapiers sont négligés et malpropres. Le pire est peut-être atteint dans les porcheries familiales aux « conditions d'hygiène déplorables ». En revanche, chaque ménage agricole a un jardin bien entretenu¹, en dépit du fait que l'on ne sache pas gérer le fumier qui est pourtant le seul engrais. Le plus souvent, il perd de ses qualités fertilisatrices en étant déposé dans une pente exposée à la pluie et au soleil. Les enquêteurs signalent que, depuis la Grande guerre, des hangars ont été construits pour stocker l'outillage qui se multiplie et les récoltes plus abondantes. La paysan bas-alpin privilégie ainsi son outil de travail plutôt que son habitation qui, dans le meilleur des cas, n'a vu que la pose de carrelage dans la cuisine.

Beaucoup d'auteurs ont mis en évidence le rôle du plâtre dans le bâti de haute Provence. Le fait n'a bien sûr pas échappé à Raoul Blanchard qui signale l'ancienneté de son utilisation². On l'extrait à Digne en 1698 ; Barles en vend à Seyne en 1774. De fait, vers la fin de l'Ancien Régime on signale une « mine de plâtre inépuisable » à Eoulx, son extraction à La Garde, à Gueydan, à Curban, alors que Bellafaire fournit du gypse séléniteux³. Un siècle plus tard la ressource est toujours prélevée à Digne⁴, à Saint-Jurs, à Tanaron, à Barles, à Faucon et Bellafaire, à Turriers et dans

les environs de Manosque⁵. Localement – à Saint-Geniez et à Turriers – ces filons s'enrichissent d'anhydrite utilisée pour produire des objets d'art, tels que vases, pendules ou dessus de table. L'on a espoir que le chemin de fer qui arrive à Digne stimule cette industrie⁶ ; de fait, s'il reste peu de choses des industries du département quand arrive l'Entre-deux-guerres, la fabrication de plâtre n'a pas disparu⁷.

Il est rare que les auteurs donnent à voir précisément l'intérieur de la maison et son organisation. Quelques ethnologues ou historiens de l'art s'y sont essayés, buttant contre la difficulté de pénétrer la dimension historique. En affirmant qu'il « est difficile de situer les bastides chronologiquement avec précision, tant les techniques de construction et les matériaux sont demeurés semblables⁸ », l'ethnologue Christian Bromberger tourne totalement le dos au principe même de la recherche historique. À Sisteron, Hélène Vésian envisage d'abord de pratiquer des observations sur les bâtiments actuels, le travail d'archive n'étant envisagé que pour « confirmer ou infirmer les résultats obtenus par l'enquête orale menée parallèlement à l'examen des maisons » en dépit du fait que l'auteur reconnaisse qu'il y a un écart de deux ou trois siècles entre les deux types de documentation⁹. Les personnes âgées, les témoins divers et variés sont considérés comme « des relais historiques » qui « donnent les temps forts de l'histoire de la communauté » et « montrent un quotidien parfois perpétué jusqu'à nos jours ».

Méthodologiquement aussi mal équipé, l'auteur débute son chemin de croix parmi les archives qui auraient le défaut de présenter « plutôt une histoire événementielle fragmentée », ce qui relève bien plus de l'incapacité à les analyser de façon structurée que de leur défaut propre. Face aux registres de notaire « la déception fut grande » tellement ils sont nombreux, difficulté que l'auteur contourne pourtant très bien en recourant à une stratégie d'échantillonnage. Au-delà de ces problèmes généraux, qui dépassent largement la question du bâti, en existe une qui réfère à l'objet lui-même de l'étude : « la maison noble était-elle si différente de la maison bourgeoise ? ». Posée ainsi, la question n'a aucun sens pour l'historien, car elle ignore le caractère totalement dynamique des catégories sociales, toute la bourgeoisie tendant à la noblesse au XVIII^e siècle, par tous les moyens possibles ! L'achat de charges anoblissantes, le service des armes permettent à une part de la société des bourgs et petites villes de changer de catégorie, de la bourgeoisie à la noblesse, part qui reste d'ailleurs à évaluer en haute Provence.

¹ VILLENEUVE-BARGEMONT (Christophe), 1819.

² BLANCHARD (Raoul), 1945, p. 313-429.

³ ACHARD (Claude-François), 1787, voir au nom de chacune de ces communautés.

⁴ Archives communales de Digne, 2004, p. 20-22.

⁵ D'AUNAY (Alfred), 1882 ; HUGUES (Henry), 1893, p. 87 ; JOANNE (Adolphe), 1880.

⁶ CONTE-GRANCHAMP, 1863.

⁷ BLANCHARD (Raoul), 1920.

⁸ BROMBERGER (Christian) et *al.* 1999, p. 31.

⁹ VÉSIAN (Hélène), 1984.

Ce déficit d'analyse historique structurelle et de définition précise des objets se retrouve dans d'autres publications ¹. À notre connaissance – si on exclut de rares annotations ponctuelles ² et les lignes que Raymond Collier consacre à la maison, qui ne sont qu'accumulation d'anecdotes ³ – seul un mémoire d'étudiant de l'Université de Provence utilise les inventaires après décès dans le but de décrire la structure de la maison ⁴. Bien sûr, ce travail est d'ambition limitée, mais il n'en demeure pas moins la première tentative de construction d'un modèle de maison paysanne de haute Provence au xix^e siècle : quel est le nombre moyen de niveaux d'une maison ? Quel est généralement le nombre de pièces par niveau ? Quels types de pièce sont le plus souvent rencontrés par niveau ? Pour répondre à ces questions, un outil privilégié est mobilisé : l'inventaire après décès réalisé par le notaire. Celui-ci parcourt la maison du défunt, ainsi que ses annexes (écuries, greniers), en qualifiant, la plupart du temps, la fonction des pièces inventoriées (cuisine, chambre, cave, écurie...). De plus, il précise souvent les relations entre les pièces, par exemple « à côté / au-dessus / en dessous de la cuisine ». Il arrive même qu'il indique la position d'une pièce, par exemple « dans une chambre au levant », pour signaler que la pièce visitée se trouve dans la partie est de la maison. Cela permet donc de « visualiser » l'organisation spatiale de la maison. Une collection de 126 inventaires issus de l'office notarial de Turriers des années 1830 – au maximum démographique – est ainsi faite. Chaque acte est analysé et « découpé » pour être entré dans une base de données créée pour la circonstance et structurée en deux tables liées, l'une pour les inventaires, l'autre pour les pièces. Turriers représente le plus gros pourcentage d'inventaires entrés (24/126), mais le notaire se déplace fréquemment jusqu'à Esparron-la-Bâtie (16/126) et Bayons (15/126). Les autres actes sont dispersés tout autour de l'office. La plupart des actes concernent des cultivateurs, des propriétaires et des propriétaires-cultivateurs (97/126), catégories dont on ne sait pas vraiment en quoi elles se distinguent et qu'il est donc délicat de séparer. Dans 18 cas, le statut du défunt n'est pas précisé : gageons que, bien souvent, il s'agissait aussi d'un homme de la terre.

Les résultats montrent que, dans la moitié des cas, les maisons disposent de deux niveaux, et un quart n'en ont qu'un. En fonction de son métier, l'habitant va avoir des pièces plus ou moins spécifiques ; par exemple, un maréchal ferrant dispose d'une boutique liée à la maison. Ou encore un paysan qui a un espace pour entreposer sa

récolte (grenier) et abriter son cheptel (le notaire emploie bien plus souvent le mot « écurie » que le terme approprié de « bergerie »). Ces pièces professionnelles du premier niveau repoussent souvent la cuisine, définie par la cheminée et le matériel de cuisson, au second niveau, parfois au troisième. Les autres pièces sont rarement qualifiées autrement que de chambre. Le plus souvent, il n'y a pas de chambre : la maison se limite à une cuisine qui sert aussi de chambre à coucher. Sinon, ce sont une ou deux chambres qui accueillent à la fois les dormeurs et des réserves ; en effet, à côté du lit et des quelques habits que contient une armoire, on trouve des produits alimentaires divers, tels que du blé froment, de la charcuterie, du son, et même des biens non alimentaires tels que corde, sacs en toile de ménage, pétrin, outils, etc. Au total, le calcul donne une moyenne d'un peu moins d'une et demi de ces chambres-là par maison. Elles sont le plus souvent au second niveau, au dessus de la cuisine. La fréquence des maisons sans étage et des chambres uniques explique que, dans 35 cas, cette chambre se situe au premier niveau, à côté de la cuisine. Les maisons en hauteur ont rarement des chambres jusqu'en haut à cause de la place prise par le grenier, au deuxième ou troisième niveau. Ce grenier stocke des produits issus des récoltes (blé, foin, paille, pomme de terre, avoine, seigle) mais aussi des outils (râteau, fourche, pioche, charrue ou araire) en passant par des sacs, des cribles pour le blé, de vieilles planches, etc.

Explorons maintenant les autres pièces du bâtiment principal. Sur 126 maisons décrites, la moitié (64) ont une « cave » qui est toujours au premier niveau, sauf dans les 17 où sa position n'est pas précisée. Il s'agit d'un espace de rangement sans fenêtre, qui se distingue donc de la cave enterrée classique, reconnue en haute Provence comme une « crotte » ⁵. Par ailleurs, 54 maisons ont une écurie dans le bâtiment principal, dont la moitié se situe à côté de la cuisine, sans que nous n'ayons pu savoir dans quelle proportion des cas ces deux pièces communiquent. Un tiers des maisons est doté d'une annexe (la proportion tombe au dixième si on veut en trouver deux), c'est-à-dire de pièces renfermées dans un bâtiment dans lequel on pénètre par une autre porte que celle qui conduit – directement ou non – à la cuisine. Les trajets des notaires ne sont pas toujours assez bien détaillés pour savoir si ces bâtiments sont contigus ou séparés par un espace public comme une rue, ou un espace non couvert dépendant de la maison, tel que cour ou « patège ». Les hangars, qui stockent des réserves de foin ou de paille, voire des engins

¹ VÉSIAN (Hélène) et al., 1991. Dans son étude des bastides de Saint-Étienne-les-Orgues, Gisèle Roche-Galopini laisse une ambiguïté dans la définition de ses objets. En effet, l'auteur se base sur une opposition entre bastide et campagne qui n'est pas autrement justifiée que par la moindre ancienneté des secondes (p. 23). Parmi les bastides, deux sortes sont distinguées : les grosses encore existantes aujourd'hui et les plus petites « assimilables à de grosses fermes » souvent abandonnées au xix^e siècle (p. 36) ; or, deux pages plus loin, il est écrit qu'elles « se développent au xix^e siècle ». Par ailleurs, ces petites bastides auraient pour caractère commun de n'avoir jamais appartenu au seigneur et que ces domaines plus récents « étaient connus des anciens cadastres sous l'appellation de bastides, même si ce n'est plus le cas aujourd'hui » (p. 87) (ROCHE-GALOPINI (Gisèle), 2010).

² Par exemple, on apprend que les maisons sont rarement fermées à clé en étudiant la délinquance (EYGLUMENT (Annie), 1969, p. 21 et s.) ou que, en sortant, on cache cette clé sous une pierre auprès de l'entrée (LARDEYRET (Gabriel), 1839).

³ COLLIER (Raymond), 1973, p. 257.

⁴ DELMAS (Olympe) et FASSINO (Claire), 2011.

⁵ Dont il faudrait d'ailleurs étudier la répartition géographique et la fonction, à recouper avec la géologie des lieux et le type d'économie.

agricoles sans pour autant contenir du bétail, sont encore plus rares puisque seulement une maison sur dix en dispose. Il est intéressant de remarquer que ces annexes ne se trouvent qu'à l'approche des années 1880. Il faut voir là l'effet combiné de la déprise rurale qui libère des bâtiments et de l'augmentation des réserves de foin par accroissement des surfaces d'exploitation. Enfin, peut-être est-ce le temps où des appareils tels que des herses et des rouleaux à dépiquer apparaissent, bien que ce point doive encore être prouvé par une étude idoine.

Les travaux à conduire sur la maison de Haute Provence sont encore nombreux

tellement l'historiographie est incomplète sur de nombreux thèmes. Les regards portés par les géographes et les ethnologues manquent de discernement chronologique, les évolutions n'étant pas renseignées, les facteurs de changement pas ou mal expliqués. Cette maison bâtiment accueille une maison famille : nul doute qu'un lien existe entre les structures des deux, lien peut-être distendu par le temps des générations, le délai nécessaire pour qu'un changement structurel de la famille trouve son inscription dans le bâti. Examinons donc maintenant la production historiographique sur la maison famille de haute Provence.

La maison, une parentèle vivant sous le même toit

La haute Provence, pourtant avare de travaux universitaires, est le support de la construction d'un modèle familial original, qui doit tout aux travaux d'Alain Collomp. Parler de la famille en haute Provence, par adoption du second sens du mot maison, c'est forcément puiser dans les travaux de

cet auteur ; ce faisant, on ne prend guère le risque d'oublier d'autres travaux majeurs : ils sont inexistant. On va dans un premier temps décrire ce qu'Alain Collomp considère comme le modèle dominant de structure familiale, avant d'en voir quelques conséquences fonctionnelles.

La famille élargie, modèle haut provençal

Dès 1980, Michel Vovelle signalait que la question se posait de savoir s'il existe un modèle de la famille méridionale¹. Tout en soulignant que le thème renvoie à l'historiographie traditionnelle de la famille, l'auteur précise que la famille provençale, et plus généralement méridionale, est vue – imaginée ? – dans l'optique leplaysienne par Ribbe, puis mise en contexte socio-économico-démographique par Emmanuel Le Roy Ladurie : les affrètements des XV^e et XVI^e siècles seraient des réactions limitant la dispersion des biens dans un contexte défavorable. Mais la synthèse de Peter Laslett montre la marginalité de la famille souche que l'on pensait être le modèle de base alors qu'Alain Collomp réaffirme la prégnance de ce modèle². Michel Vovelle terminait en soulignant l'inachèvement du débat... que l'absence d'études complémentaires en haute Provence a laissé tel quel depuis maintenant trente ans. Si le thème de la

famille n'a pas été délaissé ailleurs, il n'a pas donné lieu à d'autres travaux d'importance en haute Provence. En effet, si la publication de la thèse d'Alain Collomp est postérieure à l'écriture de ce bilan par Michel Vovelle, c'est de bien peu et l'essentiel des travaux du premier étaient déjà publiés. De quoi s'agit-il donc ?

Dans *La maison du père*, Alain Collomp a montré qu'un modèle de structure familiale domine la vie des populations de haute Provence – la démonstration porte essentiellement sur le XVIII^e siècle³. Il s'agit de la famille-souche selon l'expression forgée par Le Play. Le père favorise un des fils, le plus souvent l'aîné, tout en le conservant près de lui alors que les autres enfants sont dotés – au sens premier pour les filles – et vont s'établir hors de la maison du père. Les autres garçons reçoivent en théorie la même valeur de biens, mais le père a toute latitude d'action ; ils sont « désintéressés » de leur part légitime d'héritage par la donation de

¹ VOVELLE (Michel), 1980, p. 39-54.

² LASLETT (Peter), 1972.

³ COLLOMP (Alain), 1983.

quelque bien, ou bien par le financement de l'apprentissage d'un métier. Si tout est prévu et forme système, tout cela ne se fait pas en même temps. C'est le plus souvent lors de la rédaction du contrat de mariage de ce fils – qui étant l'aîné a plus de chance de se marier le premier, ce qui permet de régler le sort des autres – que ces clauses sont posées devant notaire.

Pourtant, la dynamique propre de la famille peut perturber ce modèle ; par exemple, un écart important entre les enfants mâles peut conduire le père à privilégier un fils autre que l'aîné car ce fils plus jeune est une meilleure garantie d'un encadrement durable de ses vieux jours, dans un temps où la mort est très active. De fait, si le père meurt avant que ses enfants soient majeurs, c'est la mère qui administre les biens collectifs et décide du sort des enfants, à la condition qu'elle reste veuve.

Rester dans la maison du père ne peut se faire que si l'on est ainsi choisi, à moins d'accepter le célibat. Car il n'y a qu'un couple marié en âge d'avoir des enfants dans cette maison, qui cohabite avec le couple maintenant stérile du père et de la mère. Les jeunes ont alors des enfants qui portent à trois le nombre de générations qui logent sous le même toit. Si la maison demeure celle du père, c'est que tout le monde reste sous son autorité : le jeune couple marié – le mariage n'émancipe pas le garçon – et leurs enfants, comme les frères et sœurs célibataires qui resteraient encore à marier – mais devront donc partir comme nous l'avons signalé à moins que ce célibat ne soit définitif. Bien sûr, une telle cohabitation peut se rompre « en cas d'insupport » et les contrats prévoient toujours le cas. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas moins de la moitié des mariages qui prévoient une telle cohabitation. Par ailleurs, Alain Collomp fait remarquer que c'est bien le lien vertical père-fils qui prévaut dans les relations intrafamiliales ; corrélativement, la faiblesse des relations horizontales entre frères explique la rareté des frêrèches. Ce type de structure familiale construite à partir du concret de Saint-André et de ses environs a été érigé en modèle provençal, voire méridional, par l'auteur lui-même et par plusieurs historiens dont Emmanuel Le Roy Ladurie n'est pas des moindres. Celui-ci, dans sa magistrale synthèse sur l'histoire des paysans français d'Ancien Régime reprend en effet le modèle créé par Alain Collomp en le replaçant dans le cadre plus

large du système précipitaire languedocien, l'autorité totale du père étant renforcée par le recours à l'écrit du testament ¹. André Armengaud, quant à lui, insiste plutôt sur le fait que ces familles élargies sont à la fois plus fréquentes et plus tardives que ne l'affirme Alain Collomp puisqu'il les trouve en Languedoc jusqu'à la fin du XIX^e siècle, voire jusqu'à la Grande guerre, avec une préférence pour les hameaux et les fermes isolées par rapport au village ². De fait, une enquête conduite durant l'Entre-deux-guerres par la Société des Nations n'affirme-t-elle pas que, dans les Basses-Alpes, « la famille paysanne se compose du père, de la mère, des enfants et le plus souvent des parents de l'un ou de l'autre des conjoints. La famille entière vit et travaille sur le même domaine ³ » ? C'est sous la plume d'un non historien – l'ethnologue Christian Bromberger – qu'on trouve pourtant la critique la plus évidente de ce modèle : n'ayant été construit qu'à partir des registres de notaire de Saint-André, il n'est valable que pour cette bourgade et les territoires voisins où ces notaires trouvent leur clientèle, « et ne s'aurait s'appliquer à l'ensemble des communautés provençales aux XVII^e et XVIII^e siècles, ni même à la totalité des villages de haute-Provence ⁴ ».

Quoi qu'il en soit, pour celui qui regarde la haute Provence, ce travail est un guide précieux dans une production intellectuelle qui n'est guère abondante et qui, à la conjonction de l'histoire et de l'ethnologie ⁵, introduit dans l'histoire familiale. Du fonctionnement de la famille tel qu'Alain Collomp l'a dessiné, se dégagent quelques conséquences majeures qu'il convient maintenant de décrire.

¹ LE ROY LADURIE (Emmanuel), 2002, p. 175-177.

² ARMENGAUD (André), 1974.

³ SOCIÉTÉ DES NATIONS, 1939, p. 397-400.

⁴ BROMBERGER (Christian), 1987.

⁵ BERTRAND (Régis), 1988.

Filiation, nom et autres avatars de la structure familiale

Un tel système visant à la stabilité des biens matériels ne peut fonctionner sans qu'apparaissent divers éléments collatéraux, soit du fait de sa mise en place active, soit dans ses conséquences¹. Pour la mise en place de l'alliance d'abord, remarquons qu'elle respecte le statut social et le niveau de fortune des deux familles. On peut même limiter les versements de dots aux sœurs et les attributions de biens matériels aux frères qui n'ont pas été choisis par le père, par le jeu des mariages croisés, même s'ils ne forment pas plus du vingtième du total des alliances. Ils unissent un frère et une sœur à une sœur et un frère, ou deux frères à deux sœurs. Est ainsi optimisé le principe selon lequel circulent les femmes et les dots : le père donne une fille contre une bru, ce qui en terme financier conduit à l'équilibre entre la dot fournie à la fille et celle reçue de la bru. Autre élément précieux de choix : une bru héritière unique. Elle permet au père d'établir un fils puîné, qui trouve ainsi une famille d'accueil dans laquelle toute la terre lui revient – ou plutôt lui reviendra à la disparition du beau-père – puisqu'il n'y a pas de fils à privilégier. Ces cas ne sont toutefois pas majoritaires et le paiement de la dot s'impose, d'où l'impératif de se marier dans son groupe social pour que le montant de cette dot soit compatible avec ses propres possibilités financières. De la sorte, se constituent des assemblages d'individus en groupes domestiques tels que, dans chaque communauté, ces familles forment la base du fonctionnement économique, sous l'autorité des chefs de ménage. En effet, les liens entre lignées se trouvent renforcés de ces exigences socioprofessionnelles, ce qui tisse un réseau de relations de parenté qui, de proche en proche, irrigue tout l'espace social. Si le phénomène existe entre cultivateurs, il prend une importance toute autre chez les diverses catégories d'artisans. On a vu comment un fils peut être désintéressé de la terre par l'apprentissage. Une fois établi, ce jeune homme aura tendance à se marier dans son nouveau domaine d'activité, ce qui génère un nouveau réseau, sur base professionnelle. Ces rapprochements se marquent aussi physiquement, dans l'occupation de l'espace, la répartition des lignées dans le village n'étant pas arbitraire puisqu'ils renforcent les entités de quartiers. Autre moyen pour ne pas morceler l'héritage : établir un fils comme prêtre ; cela n'est toutefois pas à la portée de

toutes les bourses car, outre la formation, le jeune homme qui prétend entrer dans les Ordres doit être doté d'un patrimoine clérical capable de fournir un revenu annuel de 100 livres, soit un capital de 2 000 livres à raison de 5 % de rente.

En fait, la petite taille des communautés de haute Provence fait qu'on ne trouve pas toujours un conjoint idoine dans sa paroisse. Il faut souvent aller le chercher en dehors, tellement les relations familiales sont imbriquées au village et la parenté forte. Ainsi, villages et bourgs montrent des taux d'endogamie supérieurs à ceux de la ville où le stock humain est plus large et se renouvelle par le jeu continu de l'immigration de travail des jeunes gens. Bien que le conjoint ne soit pas aisément trouvé sur place, 80 % des unions exogames se font dans un rayon de seulement dix kilomètres, ce qui élargit bien peu l'aire matrimoniale. Ainsi, dans ces aires, ce sont préférentiellement les filles qui circulent, le système privilégiant la fixation des garçons sur la terre du père (les mariages en gendre ne forment que 5 % des contrats). À mariage lointain, position sociale élevée ; il est bien connu que les riches sont plus rares que les pauvres : l'endogamie sociale doit puiser au loin les jeunes gens qui font défaut sur place. Alain Collomp dégage d'autres conséquences du fonctionnement du système parmi lesquelles nous voulons souligner la concentration géographique des patronymes. En effet, en ne gardant qu'un fils dans sa maison, le père a la garantie de conserver et transmettre – au moins pour une génération – le nom qui désigne bien plus que le seul groupe familial puisqu'il s'associe à l'ensemble du patrimoine. De la sorte, nombre de hameaux et villages voient dominer un petit nombre de noms de famille. Alain Collomp donne l'exemple de Courchon qui, en 1734, nomme les 72 familles par seulement 15 noms différents. Il est alors besoin de compléter ce nom dont la capacité discriminante des rameaux familiaux est insuffisante par un surnom. Ainsi, chaque individu est reconnu par un prénom, un nom et un surnom qui le rattache à une lignée bien plus sûrement que son nom. Le fils, même s'il a lui-même des enfants, ne devient pater familias qu'à la mort de son propre père. Ainsi, à Saint-André comme à Barles, une veuve meurt-elle dans « la maison de son fils » alors qu'un veuf décède dans « sa maison »².

¹ COLLOMB (Alain), 1972 ; 1977 ; 1980 ; 1981 ; 2000.

² DALET (Daniel), 1981.

Conclusion

Entre les deux sens de la maison, il n'y a que peu de croisements qui soient faits par l'historiographie. Seul Alain Collomp, en tirant les conséquences de la vie commune des deux couples mariés qui partagent le même toit, affirme que la structure de la maison bâtimement est adaptée à celle de la maison famille. En fonctionnement normal, tout le monde restant sous l'autorité du père, les couples rassemblés autour du même foyer se dispersent dans les chambres de la maison lorsque la nuit arrive. Mais, si l'insupport survient, les couples de la génération du père et celui formé par le garçon – plus rarement la fille – qui a été choisi, séparent leurs espaces de vie dans la maison. Encore faut-il que celle-ci le permette en offrant deux espaces indépendants autour de deux cheminées. C'est là que la connexion entre les deux dimensions de cet objet composite qu'est la maison est déficiente. Déficiente car jamais l'étude des structures familiales ne se corrèle sur celle des structures physiques du bâtiment : aucun travail n'envisage les effets du changement de l'un sur l'autre. Pour aller plus loin, la bibliographie, dans les deux cas, insiste sur la permanence et

ne voit aucune dynamique, aucun changement dans la famille, pas plus que dans le bâti. Connexion déficiente également par la disparité chronologique dans la prise en compte des deux objets : le discours sur la famille porte sur le XVIII^e siècle, alors que le bâti est surtout décrit pour les XIX^e et XX^e siècles. Séparation chronologique donc, mais pas seulement : alors qu'Alain Collomp a travaillé de façon monographique à partir des notaires de Saint-André, le travail le plus précis conduit sur le bâti a utilisé l'office de Turriers, à l'autre bout du territoire haut provençal.

Nous souhaitons que ces constats stimulent de nouveaux travaux sur la maison haut provençale – considérée dans ses deux dimensions – travaux coordonnés à la fois dans l'espace et dans le temps. Il leur faudrait une finesse chronologique permettant de décrire les changements qui affectent la famille lorsque le contexte économique change¹. Il leur faudrait aussi une finesse spatiale suffisante pour discriminer l'habitat de type urbain, où les étages se multiplient, et l'habitat dispersé où l'étalement prévaut.

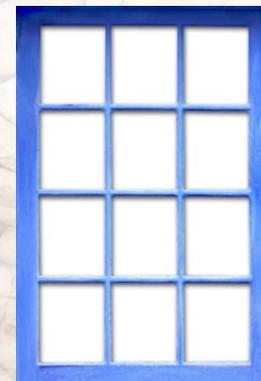
¹ Comme cela a été montré sur le piémont pyrénéen au XIX^e siècle : la structure réelle (c'est-à-dire indépendamment des modèles théoriques construits par la société elle-même ou par les historiens qui l'étudient) de la famille est très sensible à la conjoncture économique (FABRE, Éric, 2008. *Les métairies en Languedoc. Désertion et création des paysages (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Toulouse, Privat, 410 pages).

Bibliographie

- ACHARD (Claude-François), *Description historique, géographique [...] de la Provence*, Aix, Pierre-Joseph Calmen, 1787.
- ARMENGAUD (André), Analyse critique de la thèse d'Alain Collomp parue dans *Annales ESC*, vol. 29, n° 4, 1974, p. 829-830.
- BARRUOL (Jean), « L'évolution de l'habitat dans les anciens évêchés de Sisteron et d'Apt », *Provence historique*, t. 21, fasc. 85, 1971, p. 316-321.
- BECK (Patrice), « Le bâtiment agricole en France au Moyen Âge : historiographie d'un thème second », dans Madeline (Philippe) et Moriceau (Jean-Marc), *Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la protohistoire au XXI^e siècle*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 123-131.
- BERTRAND (Régis), « Érudits et historiens de Haute-Provence », *Provence Historique*, vol. 38, n° 153, 1988, p. 303-321.
- BLANCHARD (Raoul), « Les Basses-Alpes et leur orientation économique », *Les Alpes économiques*, n° 14, 1920, p. 218-225.
- BLANCHARD (Raoul), *Les Alpes Occidentales*, t. 4, *Les Préalpes françaises du Sud*, Grenoble, Arthaud, 1945
- BROMBERGER (Christian), Analyse critique de la thèse d'Alain Collomp parue dans *L'Homme*, vol. 27, n° 1, 1987, p. 183-186.
- BROMBERGER (Christian), LACROIX (Jacques) et RAULIN (Henri), *L'architecture rurale française*, Provence, Die, Éditions A Die, 1999.
- COLLECTIF, *Bastides, bories, hameaux : l'habitat dispersé en Provence*, Actes des Deuxièmes Journées d'histoire régionales de Mouans-Sartoux, 15-16 mars 1985, Mouans-Sartoux, Centre régional de documentation occitane, 1986.
- COLLIER (Raymond), *La vie en Haute Provence de 1600 à 1850*, Digne, Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence, 1973.
- COLLOMB (Alain), « Famille nucléaire et famille élargie en Haute Provence au XVIII^e siècle (1703-1734) », *Annales ESC*, vol. 27, n° 4, 1972, p. 969-975.

- COLLOMB (Alain), « Alliance et filiation en Haute Provence au XVIII^e siècle », *Annales ESC*, vol 32, n° 3, 1977, p. 445-477.
- COLLOMB (Alain), « Le nom gardé. La dénomination personnelle en Haute Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles », *L'Homme*, vol. 20, n° 4, 1980, p. 43-61.
- COLLOMB (Alain), « Conflits familiaux et groupes de résidence en Haute Provence », *Annales ESC*, vol. 36, n° 3, 1981, p. 408-425.
- COLLOMB (Alain), *La Maison du père. Famille et village en Haute Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983.
- COLLOMB (Alain), « Surnames, marriage, and consanguinity in eighteenth and nineteenth century Haute-Provence », *The history of the family*, vol. 5, n° 2, 2000, p. 243-254
- COULET (Noël), « La naissance de la bastide provençale », dans HIGOUNET (Charles), *Géographie historique du village et de la maison rurale*, actes du colloque de Bazas des 19-21 octobre 1978, Bordeaux, CNRS éditions, 1979, p. 145-159.
- COULET (Noël), « La bastide provençale au bas-moyen âge, contribution à une histoire de l'habitat rural dispersé en Provence », *Archeologia medievale*, n° 7, 1980, p. 55-72.
- CONTE-GRANCHAMP, *Rapport sur les travaux à exécuter pour développer l'agriculture et l'industrie dans la commune de Digne*, Digne, Imprimerie Guichard, 1863.
- D'AUNAY Alfred, *Voyages en France : Basses-Alpes*, Digne, imprimerie Vial, 1882.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle), « Bourg et castrum à Digne : dichotomie et complémentarité », *Provence historique*, t. 49, fasc. 195-196, 1999, p. 191-204.
- ENSENMERGER (G.) et CAUVIN (C.), *La Haute Provence, étude de géographie régionale*, Digne, Imprimerie Vial, 1914.
- DALET (Daniel), *Les migrants à Barles (A.H.P.) de 1700 à 1836*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'Université de Provence, 1981.
- DELMAS (Olympe) et FASSINO (Claire), *Organisation type de l'habitat en Haute Provence au XIX^e siècle*, mémoire de DUT agronomie sous la direction d'Éric Fabre, 2011.
- DERRUAU (Max), « L'intérêt géographique des minutes notariales, des terriers et des compoix. Un exemple », *Revue de géographie alpine*, t. 34, n° 3, 1946, p. 355-380.
- EYGLUMENT (Annie), *La délinquance, la criminalité et les troubles sociaux dans la sénéchaussée de Digne de 1750 à 1790*, mémoire de maîtrise sous la direction de André Bourde et Michel Vovelle, 1969.
- GUÉRIN-MÉNEVILLE (Félix-Édouard) et ROBERT (Eugène), *Guide de l'éleveur de vers à soie : résumé du cours de sériciculture pratique fait à magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle*, Paris, Auguste Goin, 1857.
- HUGUES (Henry), *La villégiature d'été dans les Basses-Alpes*, Blida, Mauguin, 1893.
- JOANNE (Adolphe), *Géographie des Basses-Alpes*, Paris, Hachette, 1880.
- LARDEYRET (Gabriel), *Vie de Lardeyret, dictée par lui-même à l'éditeur*, Digne, imprimerie Repos, 1839.
- LASLETT (Peter), *Household and family in past time*, Cambridge, University Press, 1972.
- LE ROY LADURIE (Emmanuel), *Histoire des paysans français, de la peste noire à la Révolution*, Paris, Le Seuil, 2002.
- MASSOT (Jean-Luc), *Maisons rurales et vie paysanne en Provence. L'habitat en ordre dispersé*, Paris, Berger-Levrault, 1979.
- PERRON (Claude), *Haute-Provence habitée : relevés d'architecture locale*, Aix-en-Provence, Édisud, 1985.
- PESSEMESSE (Pierre), « Architecture traditionnelle dans le pays de Seyne (Alpes-de-Haute-Provence) », *Le Monde alpin et rhodanien*, 1976, p. 179-182.
- ROCHE-GALOPINI (Gisèle), *Bourgeois à la campagne : les domaines avec bastides de Saint-Étienne-les-Orgues*, St-Michel-l'Observatoire, C'est-à-dire Éditions, 2010.
- SERVICE DES ARCHIVES DE DIGNE, *Quelques industries à Digne au XIX^e siècle*, catalogue de l'exposition des 18-21 septembre 2004. Digne, Mairie de Digne, 2004.
- SOCIÉTÉ DES NATIONS, 1939. *Enquête sur l'habitat rural en France*. Enquête entreprise à la demande de la Société des Nations sur la situation économique, sociale et sanitaire des campagnes au point de vue du logement. Tome 2 - Rapports départementaux, Paris, Société des Nations, 1939.
- VÉSIAIN (Hélène), *Art et société : la maison noble et la maison bourgeoise aux XVII^e et XVIII^e à Sisteron*, mémoire de DEA d'histoire de l'art sous la direction d'André Bourde, 1984.
- VÉSIAIN (Hélène), FALVARD (Évelyne) et GOURON (Claude), *Châteaux et bastides en Haute-Provence aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Avignon, Aubanel, 1991.
- VILLENEUVE-BARGEMONT (Christophe), *Fragment d'un voyage dans les Basses-Alpes*. Marseille, Achard, 1819.
- VOVELLE (Michel), *De la cave au grenier. Un itinéraire en Provence au XVIII^e siècle : de l'histoire sociale à l'histoire des mentalités*, Québec, Serge Fleury Éditeur, 1980.

Les travaux sur la haute Provence vus au filtre des *Annales de Haute-Provence*



Éric Fabre

Éric Fabre est maître de conférences, Aix-Marseille Université (TÉLEMME et IUT de Provence), eric.fabre@univ-amu.fr, 04 92 32 16 79.

Résumé

Les sociétés savantes se multiplient durant le XIX^e siècle, chaque département en ayant au moins une. Elles sont un lieu majeur de construction du savoir, animées par les élites locales. Ce travail analyse la production de la principale d'entre elles dans le département des Basses-Alpes, au travers des articles publiés dans sa revue : les *Annales de Haute-Provence*. Plus de deux milliers d'articles du corpus sont distribués selon la date de publication, l'objet, le lieu et la période étudiés. Les centres d'intérêt des érudits de haute Provence ont variés au cours du temps, la biographie restant leur objet de prédilection. Par ailleurs, certains lieux fixent l'essentiel de l'attention au détriment d'approches thématiques problématiques.

Mots-clés : source documentaire, travaux d'érudition, fonds ancien et patrimonial, bibliométrie.

Les sociétés savantes ont joué un rôle majeur dans la connaissance des territoires qu'elles couvrent et elles peuvent continuer à être des moteurs de l'érudition et des relais entre terrain et monde universitaire. En haute Provence, la *Société Scientifique et Littéraire*, qui publie les *Annales de Haute-Provence* – les dénominations exactes de l'une comme de l'autre ont quelque peu changé au cours du temps – est la plus ancienne de ces sociétés savantes¹. Progressivement établies depuis le milieu du XIX^e siècle, d'autres structures partagent avec elle cette tâche²; toutes n'ont pas vocation départementale, comme la *Sabença de la Valéia* ou *Alpes de Lumière*³ : est-ce le fort cloisonnement géographique qui veut cela ?

La couverture territoriale départementale assurée par les *Annales de Haute-Provence* a conduit au choix de cette revue pour aborder la production de travaux sur la haute Provence. Ce travail s'appuie sur un corpus construit par le dépouillement des 2 134 articles publiés entre 1838 et la fin de la première décennie du XXI^e siècle. Chaque article est décrit selon trois paramètres : la période concernée par le texte, le lieu et l'objet traité ; cette trilogie structure notre rédaction, le croisement entre ces variables révélant les choix privilégiés des élites s'intéressant à leur territoire. Cette opération en laisse environ la moitié orphelins de toute qualification analytique. En effet, sur cet ensemble, 1 152 notices ne permettent pas une distribution selon l'un des paramètres retenus. Le fait tient parfois au sujet traité, totalement intemporel – comme dans les articles discutant de mythologie – mais c'est le plus souvent la façon même d'aborder l'écriture de l'histoire qui en est responsable : les lieux sont imprécis, les temps se chevauchent largement, les thématiques sont absentes. Enlevons donc de l'analyse les textes qui ne sont renseignés pour aucun de ces points : ils sont encore 1 784, effectif suffisant pour appuyer convenablement des conclusions sur les choix opérés par les élites penchées sur leur espace de vie ou de cœur.

¹ Si on retient dans cet article la graphie Haute-Provence, avec majuscule et tiret, pour le nom de la revue *Annales de Haute-Provence*, on ne met ni majuscule ni tiret pour désigner le territoire. En effet, la pratique du français correct réserve une telle écriture à un espace au ressort bien délimité, qu'il soit administratif, religieux ou autre.

² Comme l'Association de recherche et documentation archéologique (ARDA) qui prétend couvrir le département.

³ BOUVIER (Jean-Claude), 2008, p. 206-210 ; Basset (Karine-Larissa), 2009.



Les périodes historiques inégalement explorées par les érudits

La période 1838-2011 doit être découpée en épisodes, afin de mieux cerner les évolutions des centres d'intérêt des érudits de haute Provence. Sur quelle base opérer un tel séquençage ? On pourrait s'appuyer sur les grands découpages chronologiques de la vie politique ou de la vie économique ; mais quelle serait la valeur d'une telle façon de faire, qui privilégierait arbitrairement une grille de lecture particulière, peut-être sans rapport aucun avec la dynamique propre de l'érudition locale ?

Confrontons les cadres locaux perçus par Régis Bertrand au cadre spatial beaucoup plus large de la Nation considéré par François Ploux¹. Cet auteur montre que le genre des monographies villageoises, apparu assez vite après la Révolution dans une perspective administrative de description des nouvelles entités territoriales, se généralise dans les années 1830, leurs rédacteurs s'appuyant sur des informateurs locaux. Ce n'est donc pas un hasard si une société savante se crée durant cette décennie en haute Provence en même temps qu'est publiée l'*Histoire de Sisteron* d'Édouard de Laplane, son manuscrit étant couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres².

Ensuite, entre les années 1870 et 1880, l'activité de recherche se professionnalisant, le rôle des érudits locaux se réduit car apparaît alors une connaissance officielle qui se découple de celle qui peut être produite par ces derniers. Cela n'empêche pas que les savants officiels cherchent non seulement à s'appuyer sur un réseau d'informateurs, mais à le contraindre pour que ses membres répondent exactement aux questions que

pose la Science. Ceci dure jusqu'aux environs de 1920-1930, époque où la recherche universitaire se structure en renouvelant ses interrogations : l'analyse par thème devient prépondérante et éclipse les questionnements locaux qui prévalaient jusqu'alors. L'émergence de l'École des Annales, avec la fondation de la revue éponyme en 1929, en est le symbole, qui promeut la primauté de la question analytique sur toute autre considération³.

Cette dualité est aussi soulevée par Alain Croix et Didier Guyvarc'h lorsqu'ils offrent un guide méthodologique à l'historien local : celui-ci est souvent « un amateur, dans le plein sens du terme, curieux de tout, rempli de bonne volonté, mais manquant souvent de méthode et de sens critique, trop attaché au petit détail⁴ ». De la sorte, les éléments structuraux tels que la démographie, l'économie, la communauté villageoise ou les groupes sociaux restent totalement absents de ses écrits. Ainsi, « d'une part (...) des années de recherches patientes, de lectures, une bonne volonté évidente (...) D'autre part, la tristesse de voir cet effort aboutir à un ouvrage inutilisable », de telle sorte que le divorce est rapidement consommé : les savants reprochent aux érudits leur faible aptitude à contextualiser leurs propos par défaut de toute maîtrise de la bibliographie spécialisée. Ainsi, pour notre analyse, sont retenues les périodes suivantes, dont on concède l'arbitraire de la précision des bornes : 1838-1879, 1880-1929, 1930-1969 et enfin 1970-2011. Parce que les périodes ainsi définies ne sont pas exactement de la même durée, de 40 à 50 ans, les occurrences des thèmes sont transformées en pourcentage afin de les rendre comparables.

¹ PLOUX (François), 2011.

² BERTRAND (Régis), 1988.

³ BOURDE (Guy) et MARTIN (Hervé), 1983. Si cette décennie finissante voit cette naissance, il ne faut pas pour autant oublier que, dès 1920, La Revue de Synthèse est tout à fait dans cette dynamique (p. 171). Des pionniers ont mis l'analyse économique au premier plan, rejetant l'histoire comme récit (CARBONELL Charles-Olivier), 1981, p. 108-109.

⁴ CROIX (Alain) et GUYVARCH (Didier) (dir.), 1990.

Tableau 1 – Évolution des périodes historiques privilégiées par les auteurs

	1838-1879	1880-1929	1930-1969	1970-2011
Préhistoire	0 %	2 %	2 %	3 %
Antiquité	49 %	5 %	14 %	5 %
Moyen Âge	6 %	20 %	5 %	6 %
Ancien Régime	27 %	37 %	43 %	30 %
Révolution - Empire	12 %	15 %	10 %	4 %
Époque contemporaine	6 %	21 %	26 %	53 %

Les auteurs qui publient des articles dans les *Annales de Haute-Provence* descendent le long des périodes historiques au fur et à mesure que le temps passe (Tableau 1). Sont ainsi successivement privilégiés l'Antiquité, l'Ancien Régime, puis l'Époque Contemporaine. La Préhistoire est inexistante avant 1880, et sa contribution à la masse des articles reste toujours très modeste. Passé le moment de grâce du milieu du XIX^e siècle, l'Antiquité se réduit à bien peu, nonobstant un sursaut qui accroît sa fréquence un siècle plus tard. Les contributions nettement ciblées sur le Moyen Âge ne prennent jamais une part importante, et leur maximum autour du basculement entre les siècles suit le mouvement de redécouverte de cette époque qui est alors démystifiée avant que d'être analysée rationnellement par ses aspects économiques et sociaux¹. L'Ancien Régime n'est jamais négligeable mais

sa durée, lorsqu'elle est mise en rapport avec celle de la courte période de la Révolution et de l'Empire, relativise sa participation à l'érudition locale : trois siècles au lieu de trois décennies, pour faire large, mais seulement trois à quatre fois plus de références, sauf à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle. Là, la majorité absolue des écrits se concentre explicitement sur la période contemporaine, abandonnant toutes les autres à l'exception de l'Ancien Régime qui tient toujours son rang dans l'affection des chercheurs locaux.

Il convient maintenant, après ce panorama des périodes privilégiées par les écrits des érudits, de se pencher un peu plus finement sur les thèmes et objets, ainsi que sur la répartition géographique du questionnement, les deux étant intimement liés comme nous allons le voir.

¹ AMALVI (Christian), 1996, p. 242-255.

Des centres d'intérêt qui évoluent mais l'homme de haute Provence reste privilégié

Les thèmes abordés par les érudits de haute Provence ont tendance à se multiplier au cours du temps, sans que pour autant les centres d'intérêt principaux soient renouvelés. En limitant la liste explicite des thèmes à ceux qui représentent au moins le dixième de l'ensemble des contributions d'une tranche chronologique, on voit qu'il n'en est guère d'autres que ceux qui sont détaillés pour 1838-1879, alors que la part des « autres » s'accroît jusqu'à près de 40 % en 1930-1969, pour diminuer ensuite (Tableau 2). C'est le cas des questions portant sur la maîtrise de l'eau, pourtant si fondamentale en Provence, mais aussi du soin à l'enfance et des mouvements insurrectionnels – dont celui de 1851 qui ne saurait à lui seul épuiser le sujet des révoltes populaires. La renaissance du provençal, sous l'effet du félibrige, ne conduit qu'à quelques rares contributions linguistiques, qui paradoxalement se multiplient au fur et à mesure que le temps passe. La transition est toutefois nette d'un discours sur la langue idéalisée, la langue des ancêtres, à une analyse proprement linguistique de ce qui finit par être reconnu comme un idiome. Ce qui disparaît totalement, en revanche, après avoir montré un petit pic concomitant de ce renouveau de la langue provençale, ce sont les prétentions littéraires ou poétiques : fini les textes littéraires et les poésies intercalés entre deux discours savants !

La prétention universaliste de notre société savante s'affirme vers la fin du XIX^e siècle avec la publication d'articles généraux, totalement déconnectés du territoire, en particulier à propos de mathématiques et de philosophie. Le cas particulier des sciences naturelles est plus ambigu ; en effet le naturaliste de l'époque classique est encore actif au XIX^e siècle : il livre des listes d'oiseaux, d'insectes, de plantes qui réfèrent à un savoir universel, mais c'est bien le local qui est décrit. Avec la spécialisation des sciences, ces écrits disparaissent totalement des bulletins des sociétés savantes, à moins que – mais ce n'est pas le cas en haute Provence – un groupe n'y anime une section naturaliste¹. À ce propos il faut souligner la disparition quasi-complète de la géologie des *Annales de Haute-Provence*, disparition d'autant plus étonnante qu'est partout célébrée l'immense richesse de la haute Provence². Cette veine naturaliste s'épuise très vite en même temps que les discours se recentrent sur les hommes, les lieux et les histoires particulières de la haute Provence..

Justement, voyons comment évolue ce peloton de tête. Les hommes attirent toujours autant les plumes : les textes de nature hagiographique – pour ne pas dire bien souvent

¹ Ces botanistes de terrain, amateurs, peuvent ne pas rester isolés dans leur territoire rural et être en contact épistolaire avec les plus grands, comme le montre Denis Diagre à travers l'analyse de la correspondance de François Crépin, botaniste au Jardin botanique royal de Bruxelles qui a des correspondants dans toute l'Europe (communication au colloque Traces de Végétal, Angers, 13-15 juin 2012).

² La remarque vaut aussi pour les autres sciences naturelles ; par exemple : la richesse botanique de la haute Provence ne se retrouve pas dans les *Annales* (BONNET (Christophe) et al., 2004).

Tableau 2 – Évolution des thèmes traités

	1838-1879	1880-1929	1930-1969	1970-2011
administration	< 1 %	2 %	< 1 %	< 1 %
agriculture	7 %	2 %	2 %	1 %
archéologie	< 1 %	1 %	6 %	6 %
assistance / santé	< 1 %	< 1 %	2 %	1 %
beaux arts	1 %	2 %	1 %	4 %
biographie	22 %	32 %	24 %	27 %
communication	< 1 %	< 1 %	1 %	2 %
démographie	< 1 %	1 %	3 %	1 %
économie	1 %	1 %	< 1 %	5 %
enseignement	2 %	2 %	< 1 %	< 1 %
ethnologie	12 %	5 %	< 1 %	< 1 %
féodalité	< 1 %	3 %	2 %	1 %
histoire locale	32 %	15 %	13 %	11 %
littérature	3 %	5 %	< 1 %	< 1 %
migrations	2 %	< 1 %	< 1 %	2 %
<i>militaria</i>	2 %	1 %	1 %	2 %
monument historique	< 1 %	5 %	< 1 %	13 %
récit de voyage	< 1 %	2 %	< 1 %	< 1 %
sciences naturelles	12 %	< 1 %	3 %	2 %
théologie	6 %	3 %	5 %	3 %
autre	0 %	17 %	38 %	16 %

1880-1929, période faste pour célébrer la gloire d'un enfant du pays devenu grand serviteur de l'État, souvent militaire ou prélat, mais aussi notable de la petite patrie locale.

L'organisation administrative des territoires haut provençaux, contemporaine des auteurs ou passée, n'intéresse guère les érudits. Les très rares écrits concernent le découpage territorial de Forcalquier et de ses environs, mais aussi la vie municipale à Digne ou à Valernes pendant le Moyen Âge et à la fin de l'Ancien Régime. En toute fin de période, un article de Louis Lepage décrit l'administration des cantons de Barrême et Senez en juillet 1940 ; si un second s'intéresse à la longue durée de l'administration préfectorale, il ne s'agit pas d'une production originale, le texte s'appuyant sur l'exposition organisée par les Archives départementales.

Dans un département qui reste, encore de nos jours, aussi rural et agricole, il est pour le moins étonnant que les questions agricoles aient intéressé aussi peu d'auteurs. En revanche, la désaffection pour ce thème, commune dans l'ensemble de la communauté scientifique après les années 1960 qui ont vu se soutenir les dernières grandes thèses régionales d'histoire rurale et se publier les livres qui font encore référence à ce propos¹, trouve ici aussi son inscription. Remarquons toutefois que le renouveau récent de l'histoire rurale, impulsé en particulier au début des années 1990 par la création de l'association Histoire et Sociétés Rurales, n'a pas (encore ?) trouvé son relais local, bien que le service des Archives départementales se soit abonné à la revue publiée par cette association, ce qui pourrait montrer l'exemple de problématiques et questions à traiter en haute Provence².

¹ Voir le bilan de la bibliographie d'histoire rurale donné dans : MORICEAU (Jean-Marc), 1999. Bilan à compléter pour l'époque contemporaine par : PECOUT (Gilles), 2005.

² Ainsi, le premier numéro de *Histoire et Sociétés Rurales* (livraison du premier semestre 1994) est introduit par un avant propos qui appelle à un renouveau de l'histoire rurale.

Des lieux parfois porteurs privilégiés de thèmes

Un peu moins d'un millier d'articles (967) réfèrent explicitement à un lieu. On remarquera que c'est beaucoup, par rapport au total des 1 152 notices qui ont été dépouillées : c'est une marque de la force de l'ancrage spatial du discours érudit, qui s'inscrit bien plus volontiers dans un lieu qu'en une thématique. De fait, les érudits s'échappent peu du cadre de leur département, même si quelques-uns ne s'effraient pas de considérations très exotiques puisqu'un certain Martin, en 1843, s'aventure à décrire la christianisation de l'Afrique. Les autres échappées restent plus modestes bien que Jean-Bernard Lacroix raconte un voyage en Espagne au XVIII^e siècle¹. La Bourgogne est plus proche : on se penche sur la bibliothèque de Cluny². À voyager, nos auteurs préfèrent aussi se déplacer dans le temps. Le plateau d'Albion est vu dans le temps long de l'occupation humaine par Pierre Martel³ après que Jean Barraul a traité des peuples contemporains de la romanisation⁴ ; le Vaucluse réapparaît dans les *Annales* grâce à la venue de Napoléon III, en 1852, à Avignon⁵ ; les razzias consécutives à l'invasion sarrasine de 889 toucheraient toute la Provence⁶. Carluç et Castelbevons sont des hauts lieux de l'archéologie : on y décrit les fouilles et les découvertes⁷. Beaucoup plus analytique, donc en avance sur ton temps, paraît en 1901 une étude sur la Côte-d'Azur et la Provence dans l'oeuvre de Paul Arène⁸. On remarque que c'est, à l'exception de la notice sur Cluny, toujours vers le sud que l'attention des érudits est attirée. Il faut un « maire extraordinaire » dans les Hautes-Alpes pour que le regard se tourne au nord, vers la montagne, abandonnant le tropisme méditerranéen qui prévaut⁹.

En dehors de ces quelques écrits, la production érudite publiée dans les *Annales de Haute-Provence* concerne bien logiquement le département. Les grands centres sont privilégiés : Barcelonnette (51 notices, et plus généralement l'Ubaye : 46), Castellane (33), Château Arnoux (20), Digne (174), Forcalquier (49), Manosque (71), Moustiers (34), Sisteron (33) et Riez (32). Des lieux bien plus modestes peuvent également bénéficier d'un grand nombre d'écrits, pour peu qu'un personnage y attire l'attention. C'est le cas de Senez qui, grâce à son passé d'évêché et à la personnalité d'un de ses évêques – Jean Soanen – bénéficie de pas moins de 34 articles. Cette remarque doit être corrélée avec la prégnance de l'approche

biographique, qui a été soulignée supra : les hommes attirant le regard, il suffit qu'ils soient fortement liés à un lieu pour que ce regard embrasse cet espace particulier de haute Provence.

Certains lieux portent en eux des thèmes privilégiés. Traiter de Champtercier, c'est écrire sur Gassendi ; se pencher sur Estoublon ou Gréoux, c'est décrire les monuments antiques et médiévaux de ces lieux ; faire l'histoire de Moustiers, c'est trop souvent se restreindre à l'industrie de la faïence. Les érudits ne peuvent traiter de Barcelonnette et de l'Ubaye sans se pencher, encore et toujours, sur le thème de l'émigration (16 contributions) ou celui de l'alphabétisation et de la scolarisation (11), tellement ces topos sont prégnants. Paradoxalement, c'est ailleurs que se fait le renouveau de la réflexion sur l'émigration mexicaine, comme le montrent des travaux pas forcément récents¹⁰.

Réciproquement, ces thèmes ne sont que rarement traités à propos d'autres espaces de la haute Provence : on discute une fois des Mexicains de Digne, des Américains de Seyne à deux reprises, le reste du mouvement migratoire – vers l'Algérie ou les Antilles – pourtant majeur restant dans l'ombre. Le thème de l'enseignement, tout en étant le plus souvent lié à l'Ubaye, est moins exclusif : il est aussi traité à Digne et à Forcalquier, c'est-à-dire dans les bourgs de taille suffisante pour qu'existent des établissements longtemps adossés à une institution religieuse.

Rares sont les travaux qui s'attachent à un thème sans inscription spatiale étroite ou qui cherchent à englober l'ensemble du département. Certains thèmes, bien évidemment, ne s'y prêtent pas : les monuments sont immobiles, qu'ils soient en place ou sous forme de vestiges archéologiques, et donc attachés à un lieu. En revanche, la guerre peut être traitée comme un ensemble d'épisodes que subissent tels ou tels lieux, ou comme un processus aux conséquences démographiques, sociales, économiques qui sont à décrire. Ainsi de l'analyse de l'occupation italienne, lors de la dernière guerre¹¹, ou des mouvements de troupes plus anciens, des guerres de Succession d'Espagne puis d'Autriche¹². Parmi les travaux qui privilégient le thème sur le lieu, on notera en particulier une présentation du notariat d'Annot et Barcelonnette¹ et de la justice de proximité de Sisteron².

¹ LACROIX (Jean-Bernard), 1992.

² OURSEL (Raymond), 1998.

³ MARTEL (Pierre), 1956.

⁴ BARRUOL (Jean), 1927.

⁵ GONIN (Yves), 1990.

⁶ MARTIN, 1843.

⁷ BARRUOL (Jean), 1961 ; MOULIN (Raymond), 1964, 1976.

⁸ JAUBERT (Ernest), 1901.

⁹ GORDE (Domnin-Claude-César), 1894.

¹⁰ ANTIQ-AARO (Raymonde), 1967 ; GAMBOA-OJEDA (Leticia), 2009.

¹¹ MOULIN (Raymond), 1990 ; GERARD (Claude), 2010.

¹² VIVIAN (Jean), 1970.

Les autres approches thématiques sont rares : les articles sur la démographie, la sociologie, l'économie, l'industrie ou la propriété ne sont guère pléthore.

Parvenir à donner, en quelques pages, une vision large de la production intellectuelle publiée dans les *Annales de Haute-Provence*, essentiellement due à des érudits locaux, n'est guère une tâche aisée. Le regard est porté de haut, par un traitement quantitatif basé sur le nombre d'articles distribués par thème, par lieu et par période historique, et délaie toute tentative de description qualitative de leur contenu. Il n'y a rien de partisan dans cette démarche, mais simplement du bon sens : il convient de compter avant d'entrer dans le détail des contenus. Notre but n'était pas non plus de discuter de ceux qui écrivent qui, ici comme ailleurs, sont des notables, même si on ne doit pas donner quitus à Charles Gantermi d'Ille lorsqu'il écrit en 1883 que « aujourd'hui, l'universalité du monde savant considère Forcalquier comme la capitale intellectuelle des Alpes ³ ».

Les comptages effectués, sur la base de plus d'un millier d'écrits révèlent que les centres d'intérêt des érudits de haute Provence ont variés au cours du temps, entre 1838 et la première décennie du XXI^e siècle. Pourtant, au-delà des changements, c'est le plus souvent au travers des hommes de haute Provence qui ont eu un devenir singulier que ceux qui écrivent s'ancrent dans leur espace. De la sorte, les biographies dominent la production, leur rôle de fixateur étant renforcé par des descriptions de lieux, de monuments. Certains hommes et certains lieux semblent ainsi former l'assise de la haute Provence telle qu'elle est décrite par l'érudition locale.

Ce travail, au travers de l'analyse qu'il propose, se veut aussi une base pour une réflexion programmatique à conduire collectivement. Si la dynamique suivie par l'érudition est classique et obéit aux règles qui sont connues par ailleurs durant le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, on se doit de souligner l'écart croissant que connaît cette société savante avec celles de territoires pourtant tout aussi modestes. Car il ne faut pas négliger ce facteur-là :

l'apport potentiel d'intelligentsia des territoires n'est pas du tout homogène selon les lieux. Un facteur majeur agit : c'est la présence d'un pôle universitaire auquel peuvent s'adosser les sociétés savantes et les revues qu'elles publient ; c'est le cas de *Provence historique*, pour ne citer qu'un exemple régional. Pourtant, la présence in situ d'un tel accélérateur d'intelligence n'est pas une condition sine qua non de la bonne tenue d'une publication érudite. Prenons l'exemple du *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, dont les pilotes s'appuient intelligemment sur le service des archives départementales et sur les quelques universitaires qui travaillent sur l'espace départemental couvert par la Société et sa revue. Tout cela permet que les articles, passés au filtre de la critique, y soient d'excellente tenue et couvrent tout le champ de la recherche historique en traitant de thèmes très variés. Nous voudrions terminer cet article en lançant un appel. Régis Bertrand écrivait en 1988 que « de bons sujets restent à peine effleurés [de telle sorte qu'] érudits et historiens ont encore fort à faire en Haute-Provence ⁴ ». Un quart de siècle plus tard, l'affirmation n'a rien perdu de sa vérité :

rendons-là caduque en développant une recherche collective. Si elle nécessite de la discipline et de la rigueur, elle peut s'appuyer sur des compétences présentes localement et ne manquerait pas d'aboutir, nous en faisons le pari, à des résultats pertinents.

¹ LIEUTAUD (Victor), 1892 ; ARNAUD (François), 1897-1898, 1902.

² TREMELAT (Pierre), 1998.

³ DE GANTELMI D'ILLE (Charles), 1883.

⁴ BERTRAND (Régis), 1988.

Bibliographie

AMALVI (Christian), *Le goût du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1996.

ANTIQ-AARO Raymonde, *L'émigration des Barcelonnettes au Mexique*, Nice, Serre, 1967.

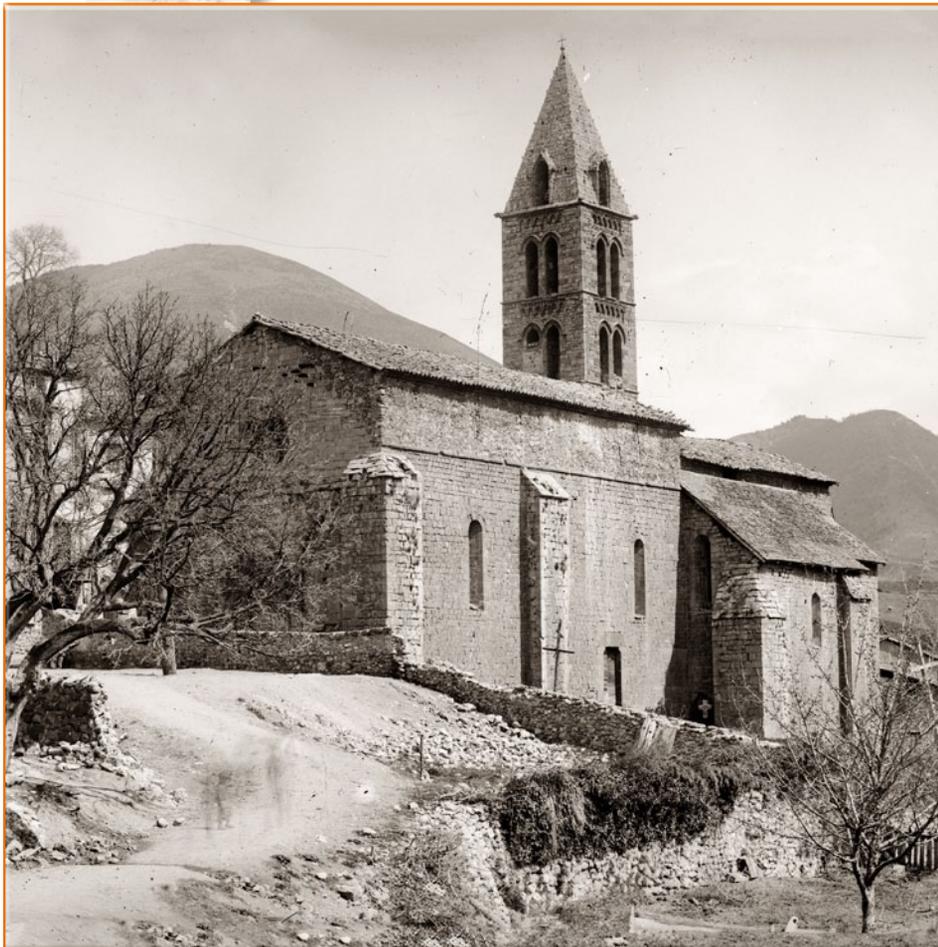
ARNAUD (François), « Le notariat et l'insinuation à Barcelonnette », *Annales de Haute Provence*, n° 66, 1897, p. 113-128, n° 67, 1898, p. 172-195 et n° 68, 1898, p. 239-250.

ARNAUD (François), « Le collège des notaires de Barcelonnette », *Annales de Haute-Provence*, n° 84, 1902, p. 293-312.

BARRUOL (Jean), « Le Pays d'Albion et le territoire des Albici avant et après la conquête romaine », *Annales de Haute-Provence*, n° 152, 1927, p. 111-118 et p. 161-162.

BARRUOL (Jean), « Les fouilles de 1960 à l'abbaye de Carluc », *Annales de Haute-Provence*, n° 227, 1961, p. 288-291.

- AMALVI (Christian), *Le goût du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1996.
- ANTIQ-AARO Raymonde, *L'émigration des Barcelonnètes au Mexique*, Nice, Serre, 1967.
- ARNAUD (François), « Le notariat et l'insinuation à Barcelonnette », *Annales de Haute Provence*, n° 66, 1897, p. 113-128, n° 67, 1898, p. 172-195 et n° 68, 1898, p. 239-250.
- ARNAUD (François), « Le collège des notaires de Barcelonnette », *Annales de Haute-Provence*, n° 84, 1902, p. 293-312.
- BARRUOL (Jean), « Le Pays d'Albion et le territoire des Albici avant et après la conquête romaine », *Annales de Haute-Provence*, n° 152, 1927, p. 111-118 et p. 161-162.
- BARRUOL (Jean), « Les fouilles de 1960 à l'abbaye de Carluç », *Annales de Haute-Provence*, n° 227, 1961, p. 288-291.
- BASSET (Karine-Larissa), *Pierre Martel et le mouvement Alpes de Lumière. L'invention d'un territoire (1953-1983)*, La Tour d'Aygues, Éditions de l'Aube, 2009.
- BERTRAND (Régis), « Érudits et historiens de Haute-Provence », *Provence historique*, n° 153, 1988, p. 303-321.
- BONNET (Christophe), FOUCAUT (Laurence), REBUFFEL (Georges), ROMBAUT (Dominique), *Flore du Verdon*, Aix-en-Provence, Édisud, 2004.
- BOURDÉ (Guy) et MARTIN (Hervé), *Les écoles historiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.
- BOUVIER (Jean-Claude), *Les Éditions d'Alpes de Lumière. Leur histoire et leur fonction culturelle en Haute-Provence*, Digne-les-Bains, Université populaire rurale ouverte, 2008.
- CARBONELL (Charles-Olivier), *L'historiographie*, Paris, PUF, 1981.
- CROIX (Alain) et GUYVARCH (Didier) (dir.), *Guide de l'histoire locale*, Paris, Le Seuil, 1990.
- GANTEMI D'ILLE (Charles de), *Rapport sur le concours d'agriculture entre les instituteurs de l'arrondissement [de Forcalquier] pour un travail en provençal sur l'agriculture*, Forcalquier, Imprimerie Masson, 1883.
- GAMBOA-OJEDA (Leticia), « Les entrepreneurs de Barcelonnette au Mexique : les particularités d'une chaîne d'immigrants en Amérique (1840-1914) », *Entreprise et histoire*, n° 54, 2009, p. 107-137.
- GÉRARD (Claude), « L'occupation italienne dans les Basses-Alpes de juin 1940 à septembre 1943 », *Annales de Haute-Provence*, n° 365, 2010, p. 82-100.
- GONIN (Yves), « Le Prince-Président à Avignon : 1852 », *Annales de Haute-Provence*, n° 311, 1990, p. 85-104.
- GORDE (Domnin-Claude-César), « Un maire extraordinaire », *Annales de Haute-Provence*, n° 52, 1894, p. 265-272.
- JAUBERT (Ernest), « La Côte d'Azur et la Provence dans les œuvres de Paul Arène », *Annales de Haute-Provence*, n° 81, 1901, p. 80-90 et n° 82, p. 129-138.
- LACROIX (Jean-Bernard), « Un voyage en Espagne au XVIII^e siècle », *Annales de Haute-Provence*, n° 320, 1992, p. 131-144.
- LIEUTAUD (Victor), « Les notaires d'Annot », *Annales de Haute-Provence*, n° 47, 1892, p. 527-531.
- MARTEL (Pierre), « L'occupation humaine au pays d'Albion : rapport E-6 », *Annales de Haute-Provence*, n° 206, 1956, p. 61-68.
- MARTIN, « Notice sur l'invasion des Sarrasins en Provence en 889 », *Annales de Haute-Provence*, n° 5, 1843, p. 330-336.
- MORICEAU (Jean-Marc), *La terre et les paysans aux XVII^e et XVIII^e siècles (France et Grande-Bretagne). Guide d'histoire agraire*, Rennes, Association d'Histoire des Sociétés rurales, 1999.
- MOULIN (Raymond), « Un monument funéraire gallo-romain à Castel-Bevons », *Annales de Haute-Provence*, n° 238, 1964, p. 101-104.
- MOULIN (Raymond), « Les incinérations gallo-romaines de Castel-Bevons », *Annales de Haute-Provence*, n° 278, 1976, p. 140-153.
- MOULIN (Raymond), « Les opérations militaires dans le Haut Verdon du 17 au 24 juillet 1944 », *Annales de Haute-Provence*, n° 311, 1990, p. 65-83.
- OURSSEL (Raymond), « La Bibliothèque de Cluny », *Annales de Haute-Provence*, n° 335, 1998, p. 77-82.
- PÉCOUT (Gilles), « Les campagnes dans l'évolution socio-politique de l'Europe (1830-fin des années 1920). France, Allemagne, Espagne et Italie », *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 23, 2005, p. 11-64.
- PLOUX (François), *Une mémoire de papier. Les historiens de village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- TRÉMELAT (Pierre), « Deux années du tribunal de simple police de Sisteron : 1855-1856 », *Annales de Haute-Provence*, n° 335, 1998, p. 165-184.
- VIVIAN (Jean), « La Guerre de la Succession d'Autriche vue par un curé du Brusquet », *Annales de Haute-Provence*, n° 260, 1970, p. 122-131.



Bayons, église Notre-Dame-de-Bethléem, vers 1890